

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Examiner le phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec

Procès-verbaux des séances des 21 et 28 mai 2010

et

Observations, conclusions et recommandations

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 707-20111020

QUÉBEC



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE VENDREDI 21 MAI 2010.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
REMARQUES FINALES	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 28 MAI 2010.....	3
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	4
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	4
AUDITIONS	4
REMARQUES FINALES	4

ANNEXES

- I. Procès-verbaux des séances de travail des 9 avril, 27 octobre, 17 et 24 novembre 2009, des 25 mars, 13, 21, 28 mai, 10 juin et 11 novembre 2010 et des 15 mars et 27 mai 2011

- II. Observations, conclusions et recommandations



Première séance, le vendredi 21 mai 2010

Mandat : Examiner le phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec (Décision de la Commission le 9 avril 2009)

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M^{me} Champagne (Champlain)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M. Robert (Prévost) en remplacement de M. Blanchet (Drummond)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

Témoins (par ordre d'intervention):

M^{me} Diane Simard, parent

M^{me} Nancy Delisle, directrice et accompagnatrice, Stratégie d'intervention Agir
Autrement

M. Jean Leclerc, enseignant, école secondaire Barthélemy-Joliette

M^{me} Caroline St-Georges, chargée d'équipe, Carrefour jeunesse-emploi de
d'Autray-Joliette

M^{me} Chantale Gagnon, parent

M^{me} Peggy Houle, directrice, école secondaire de l'Achigan

M^{me} Nicole Malboeuf, directrice, écoles Saint-Barthélemy, Saint-Norbert, Saint-Cuthbert

M. André Bellemare, enseignant, Pavillon Montcalm

M^{me} Mélissa Gopal-Krishna, intervenante, Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm

M^{me} Caroline Perreault, enseignante, école secondaire de l'Achigan

M^{me} Patricia Monetta, étudiante

M. Charles Ricciardo, étudiant

M. Jean-Luc Gauthier, étudiant, école secondaire de l'Achigan

M^{me} Joémie Ducharme, étudiante

M^{me} Sandrine Mac Donald, étudiante

M. Jonathan Bérubé, étudiant, école secondaire de la Rive

M. Mikaël Lecourt, étudiant, école secondaire de l'Achigan

La Commission se réunit à la salle l'Envol de l'École des Arts de la scène, à Joliette.

À 13 h 32, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Marsan (Robert-Baldwin) fait des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Une discussion s'engage.

À 15 h 02, la commission reprend ses travaux après une suspension de 15 minutes.

La discussion se poursuit.

REMARQUES FINALES

M. Marsan (Robert-Baldwin) et M. Curzi (Borduas) font des remarques finales.

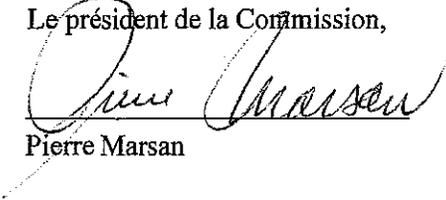
À 16 h 19, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 25 mai 2010, à 15 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,


Stéphanie Boutin

SB/ml

Le président de la Commission,


Pierre Marsan

Québec, le 1^{er} juin 2010

Deuxième séance, le vendredi 28 mai 2010

Mandat : Examiner le phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec (Décision de la Commission le 9 avril 2009)

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M^{me} Champagne (Champlain)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M. Robert (Prévost) en remplacement de M. Blanchet (Drummond)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. André Boudreault, directeur, écoles Notre-Dame-des-Anges et Saint-Louis-de-Gonzague

M^{me} Sylvie Larouche, parent

M^{me} France Desgagnés, parent

M^{me} Cynthia Bussièrès, intervenante en toxicomanie

M^{me} Linda Comeau, enseignante, école Le Tournant

M. Pascal Lévesque, Conseil régional de prévention contre l'abandon scolaire

M. Pierre Côté, directeur, polyvalente Jean-Dolbeau et école Le Tournant

M^{me} Mélanie Painchaud, intervenante sociale

M. Joël Tremblay, directeur adjoint, école Le Tournant

M. Stéphane Gagné, enseignant, école Le Tournant

M^{me} Sonia Larouche, enseignante, école Le Tournant

La Commission se réunit au pavillon Le Tournant de l'école secondaire Jean-Dolbeau, à Dolbeau-Mistassini.

À 13 h 33, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Marsan (Robert-Baldwin) et M. Curzi (Borduas) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Une discussion s'engage.

À 15 h 01, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 16 minutes.

La discussion se poursuit.

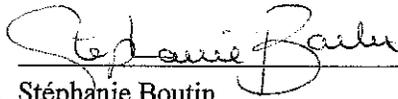
REMARQUES FINALES

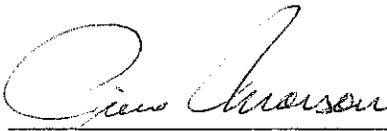
M. Marsan (Robert-Baldwin) fait des remarques finales.

À 15 h 30, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Pierre Marsan

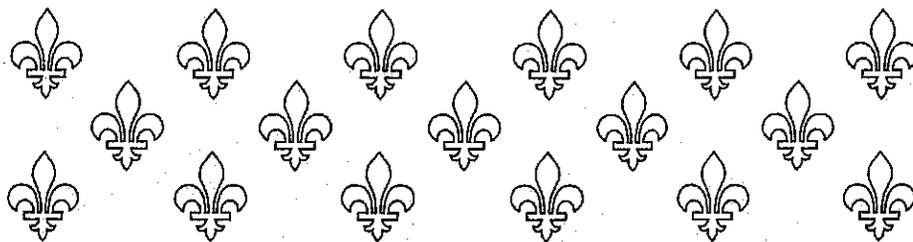
SB/ml

Québec, le 1^{er} juin 2010

ANNEXE I

**Procès-verbaux des séances de travail des 9 avril, 27 octobre,
17 et 24 novembre 2009, des 25 mars, 13, 21, 28 mai, 10 juin,
et 11 novembre 2010 et des 15 mars et 27 mai 2011**





ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 avril 2009

Statuer sur un mandat d'initiative concernant
le décrochage scolaire

QUÉBEC



Séance de travail du jeudi 9 avril 2009

Mandat : Statuer sur un mandat d'initiative concernant le décrochage scolaire

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M^{me} Champagne (Champlain)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Deltell (Chauveau)

M. Huot (Vanier)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Laurence Poirier-Bourdon, agente de recherche, Division de la recherche,
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de
l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 30, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance et transmet aux membres de la Commission le projet de mandat d'initiative concernant le décrochage scolaire, préparé par le comité directeur.

Puis, il demande aux chercheurs de la Commission de présenter les documents qu'ils ont préparés à la demande du comité directeur.

M^{me} Poirier-Bourdon présente les documents suivants : un document d'information sur la stratégie « Agir autrement » et une revue de presse sur la stratégie d'intervention « Agir autrement » pour la période 2001-2009.

Pour sa part, M. Skilling présente le document intitulé « Le décrochage scolaire : concepts et indicateurs ».

Une discussion s'engage sur la formulation de la proposition de mandat d'initiative.

Au terme de la discussion, M. le président propose ce qui suit :

ÉTANT DONNÉ la nature du phénomène du décrochage scolaire et la nécessité d'augmenter le taux de diplomation au Québec;

ÉTANT DONNÉ que ce problème se manifeste différemment dans toutes les régions du Québec et dans tous les milieux, et que ses effets sont ressentis dans tous les secteurs de la société;

ÉTANT DONNÉ l'existence de différentes initiatives porteuses de réussite en matière de persévérance scolaire;

ÉTANT DONNÉ que la Commission de l'éducation appuie, notamment, la première recommandation du rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, qui est d'«étendre à l'ensemble de la société québécoise le consensus sur la nécessité de valoriser l'éducation et la persévérance scolaire»;

ÉTANT DONNÉ la volonté de la Commission de l'éducation de soutenir et de diffuser les solutions applicables au phénomène du décrochage scolaire;

QUE la Commission de l'éducation examine le phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec.

La motion est adoptée à l'unanimité.

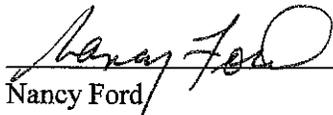
Il est convenu de confier au comité directeur l'organisation de ce mandat.

Il est également convenu que la secrétaire de la Commission préparera un communiqué de presse, pour diffusion immédiate, annonçant l'adoption de ce mandat d'initiative par la Commission.

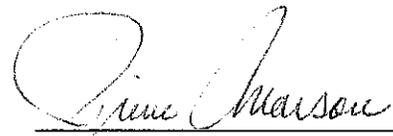
À 13 h 25, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



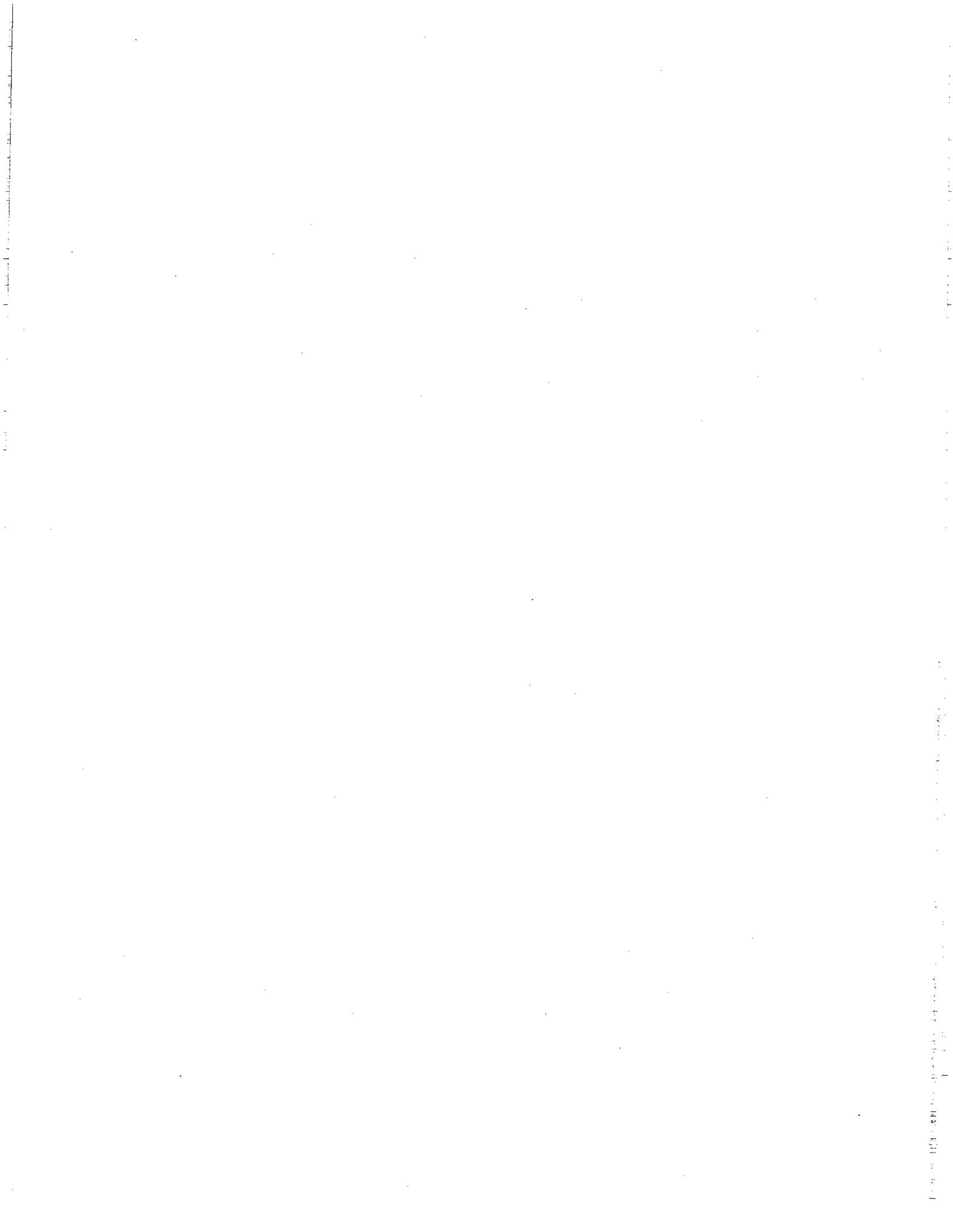
Nancy Ford

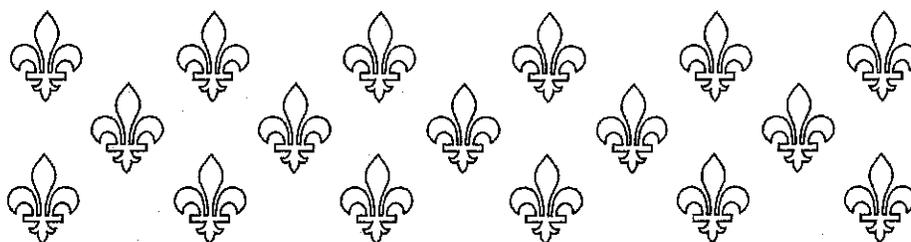


Pierre Marsan

NF/df

Québec, le 10 avril 2009





ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

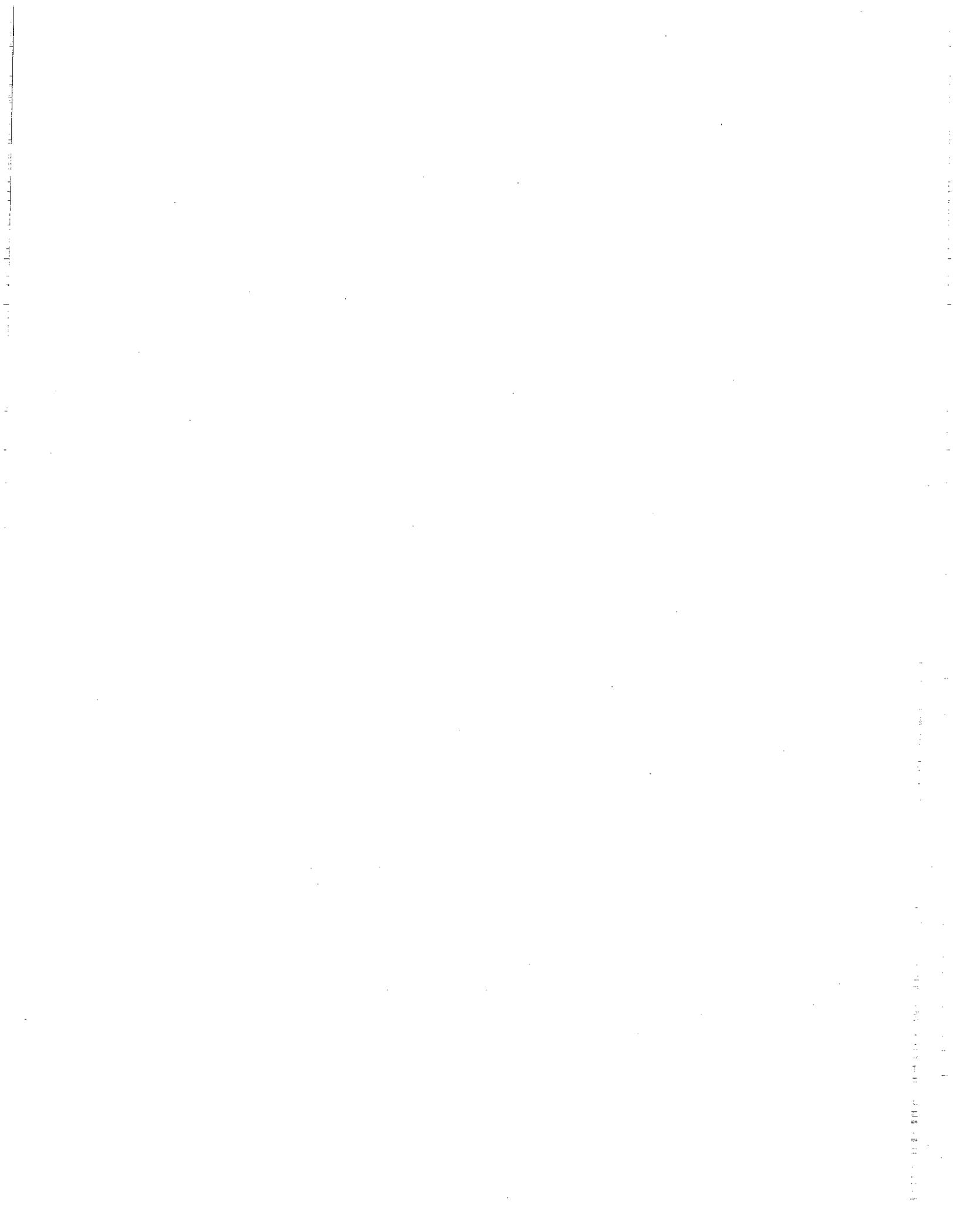
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 octobre 2009

Organisation des travaux de la Commission

QUÉBEC



Séance de travail du mardi 27 octobre 2009

Mandat : Organisation des travaux de la Commission

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Blanchet (Drummond)

M^{me} Champagne (Champlain)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Deltell (Chauveau)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre députée présente :

M^{me} Malavoy (Taillon), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de développement

Autres personnes présentes :

M^{me} Marie-Christine Fillion, chercheuse, Service de recherche du Parti québécois

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC-171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 18, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

L'ordre du jour est adopté.

Il est convenu de permettre à M^{me} Malavoy (Taillon) de participer aux travaux de la Commission.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fillion d'assister à la séance de travail.

2. Constitution du comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. le président propose la motion suivante :

« Conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, je fais motion pour que la Commission de la culture et de l'éducation constitue un comité directeur composé du président, du vice-président ainsi que de la secrétaire, et que cette motion soit rétroactive au 14 septembre 2009. »

La motion est adoptée.

3. Frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. le président propose la motion suivante :

« ATTENDU QUE le comité directeur ou l'ensemble de la Commission doive se réunir parfois à l'heure des repas;

IL EST CONVENU QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail seront payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la trente-neuvième législature. »

La motion est adoptée.

4. Mandat statutaire sur les universités

M. le président indique que la Commission doit entendre, sur une période de trois ans, l'ensemble des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire concernant leurs états financiers, les états de traitements, leur performance et leurs perspectives de développement, et ce, conformément à l'article 4.2 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. M. le président rappelle que le dernier exercice en application de cette loi a été complété en février 2007. Ce mandat pourrait être réalisé en juin ou en août 2010. M. le président propose que la Commission se saisisse de ce mandat statutaire.

Une discussion s'engage sur la proposition de M. le président. Les membres de la Commission font état du fait qu'il s'agit d'un important mandat qui demande beaucoup de rigueur et de préparation.

M. le président indique que la Division de la recherche de l'Assemblée nationale apporte un grand support à la Commission dans la préparation et l'exécution de ce mandat. À cet égard, il serait intéressant qu'une présentation soit faite aux membres de la Commission lors de la prochaine séance de travail.

M. le président propose la motion suivante :

« QUE la Commission de la culture et de l'éducation procède aux auditions des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire, conformément à l'article 4.2 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, et que l'organisation de ce mandat soit confiée au comité directeur. »

La motion est adoptée.

Concernant les mandats de surveillance, M. le président indique que depuis le 14 septembre dernier, les compétences de la Commission ont été modifiées. Par conséquent, il invite les membres à prendre connaissance du guide faisant état des organismes soumis au pouvoir de surveillance de la Commission.

5. Mandat d'initiative sur le décrochage scolaire

M. le président présente l'approche de la Commission relativement au mandat et comment elle entend procéder à sa réalisation. À cet égard, il précise que la Commission pourrait, dans un premier temps, entendre un nombre restreint d'experts et, dans un deuxième temps, elle pourrait se déplacer dans quelques régions du Québec.

M. Skilling présente le curriculum vitae et les champs de spécialisation des experts qui ont été proposés lors de la dernière séance du comité directeur. Une discussion s'engage quant au choix des experts et sur les modalités des auditions. À cet égard, il est suggéré que deux panels d'experts soient formés afin de stimuler les échanges. Il est également proposé que M. Ménard soit entendu individuellement après les autres experts. Il est finalement convenu que la sélection finale des experts ainsi que la composition des panels seront effectuées lors de la prochaine réunion du comité directeur.

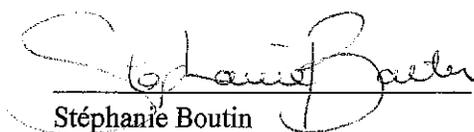
6. Nouveau mandat sur les pétitions

M^{me} la secrétaire explique le nouveau processus de suivi des pétitions par les commissions parlementaires.

À 19 h 24, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin

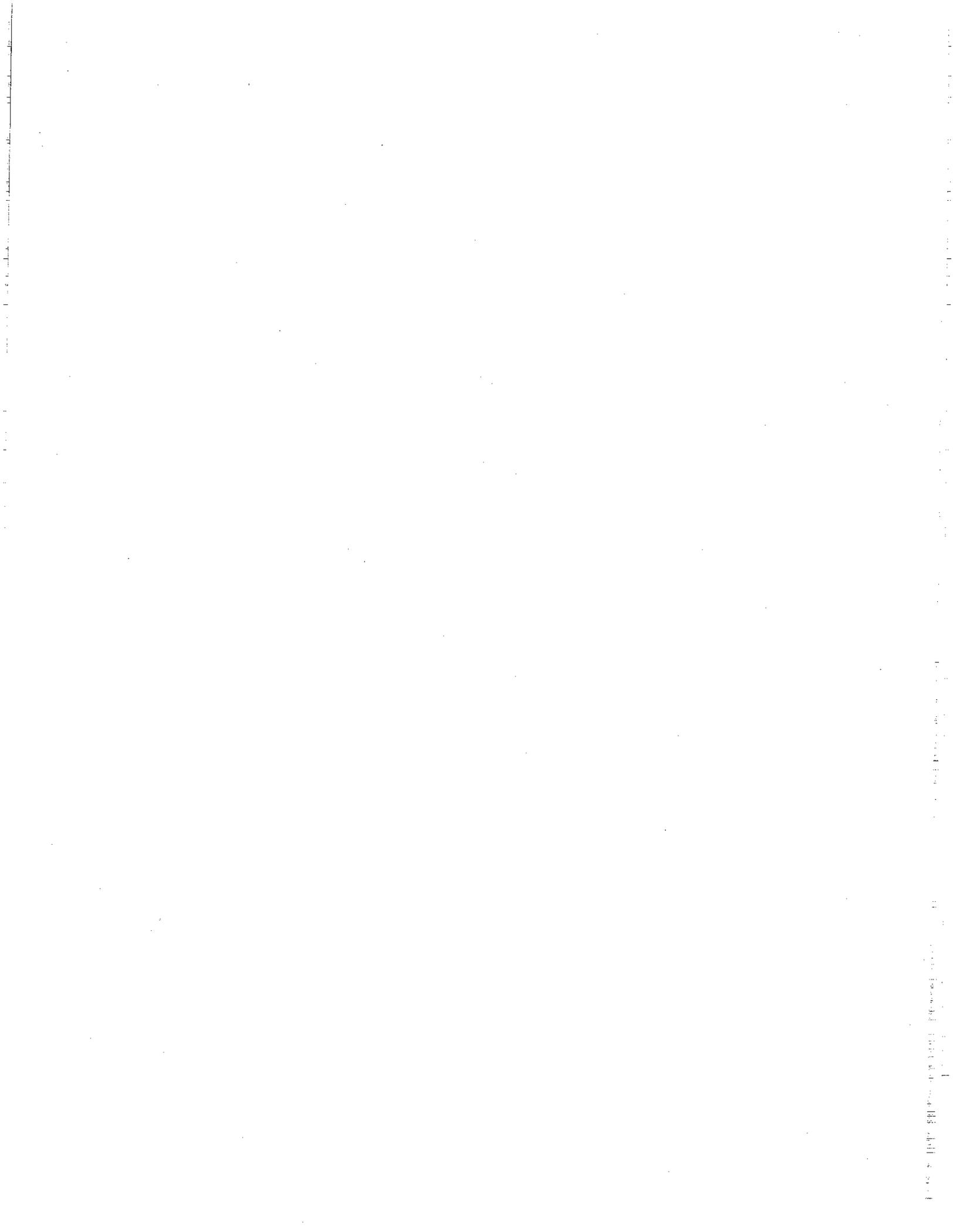

Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 30 octobre 2009

ANNEXE I

Ordre du jour





TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de la culture et de l'éducation

Séance de travail

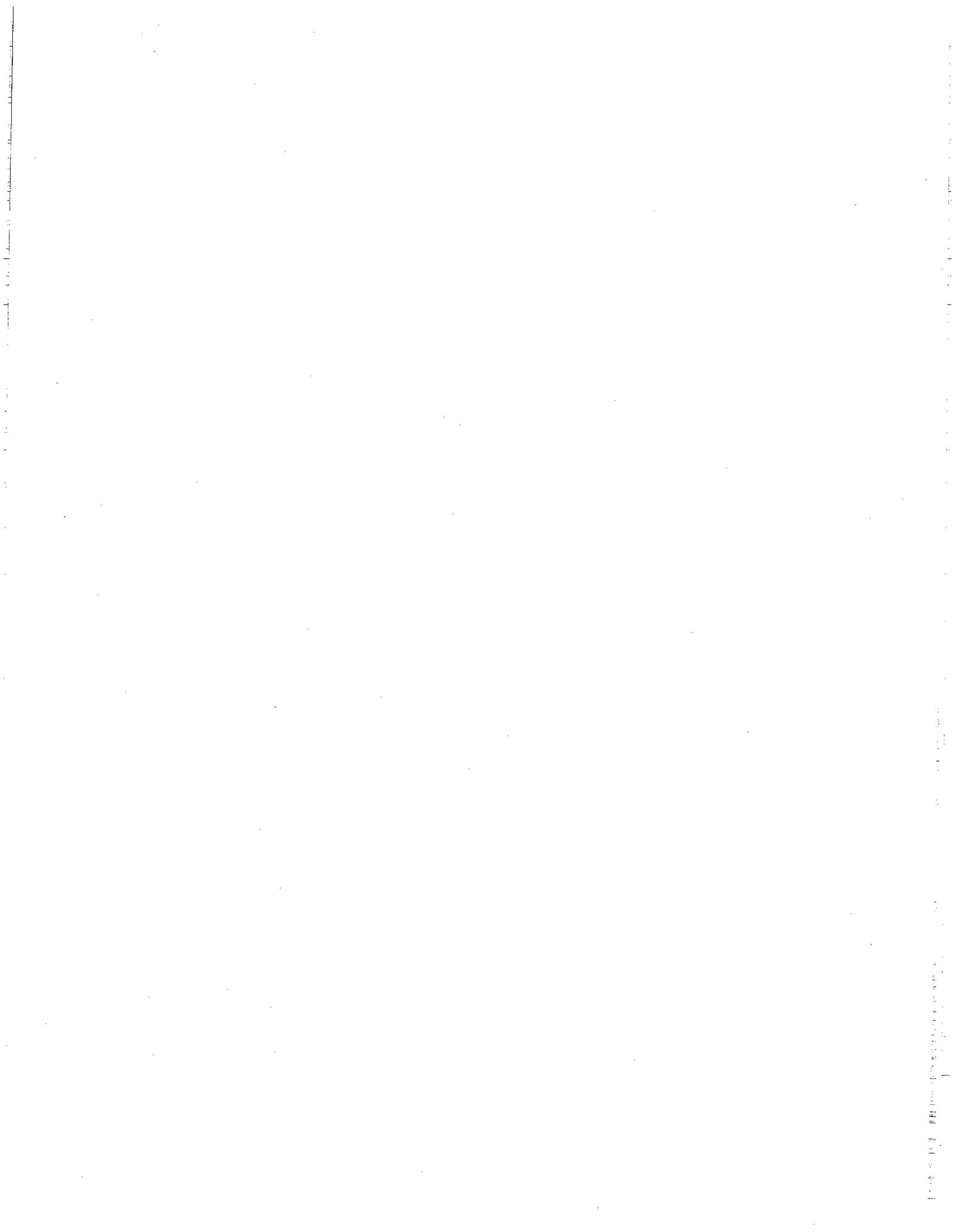
Le mardi 27 octobre 2009

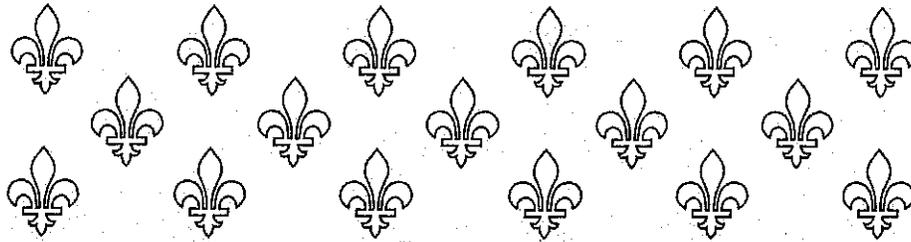
Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

18 h à 19 h 30

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Constitution du comité directeur
3. Frais de repas
4. Mandat statutaire sur les universités
5. Mandat d'initiative sur le décrochage scolaire
6. Nouveau mandat sur les pétitions
7. Divers
8. Levée de la séance





ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 novembre 2009

Audition des experts dans le cadre du mandat
d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

QUÉBEC



Séance de travail du mardi 17 novembre 2009

Mandat : Audition des experts dans le cadre du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président
M. Curzi (Borduas), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Champagne (Champlain)
M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)
M. Pigeon (Charlesbourg)
M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)
M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre député présent :

M. Robert (Prévost)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Michel Janosz, professeur, École de psychoéducation, Université de Montréal
M^{me} Madeleine Gauthier, sociologue, Institut national de la recherche scientifique
M. Richard Cloutier, psychologue

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Marie-Christine Fillion, recherchiste, Service de recherche du Parti québécois
M. Pierre Skilling, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 09, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

L'ordre du jour est adopté.

Il est convenu de permettre à M. Robert (Prévost) de participer aux travaux de la Commission.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fillion d'assister à la séance de travail.

2. Audition des experts

À 9 h 15, la Commission entend l'exposé de M. Janosz.

À 9 h 36, la Commission entend l'exposé de M^{me} Gauthier.

À 10 h 05, la Commission entend l'exposé de M. Cloutier.

À 10 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

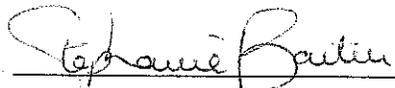
S'ensuit un échange entre la Commission et les experts.

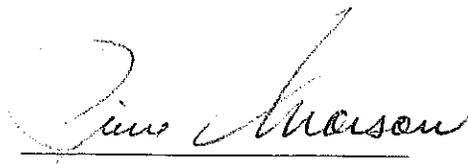
3. Ajournement

À 12 h 03, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin

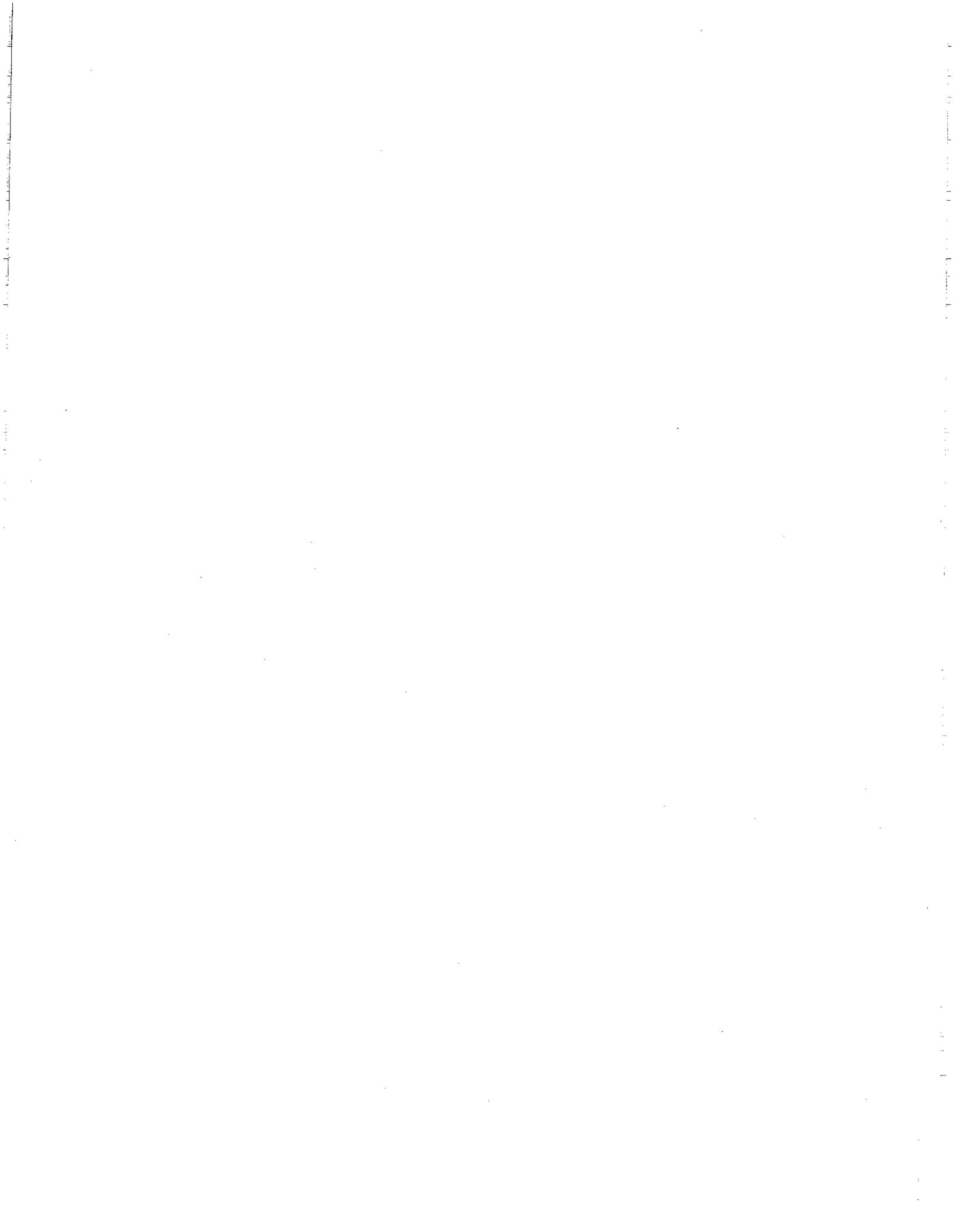

Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 20 novembre 2009

ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Audition des experts dans le cadre du mandat d'initiative
sur le décrochage scolaire au Québec

Le mardi 17 novembre 2009

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

9 h 00 AUDITION DES EXPERTS

M. Richard Cloutier, psychologue

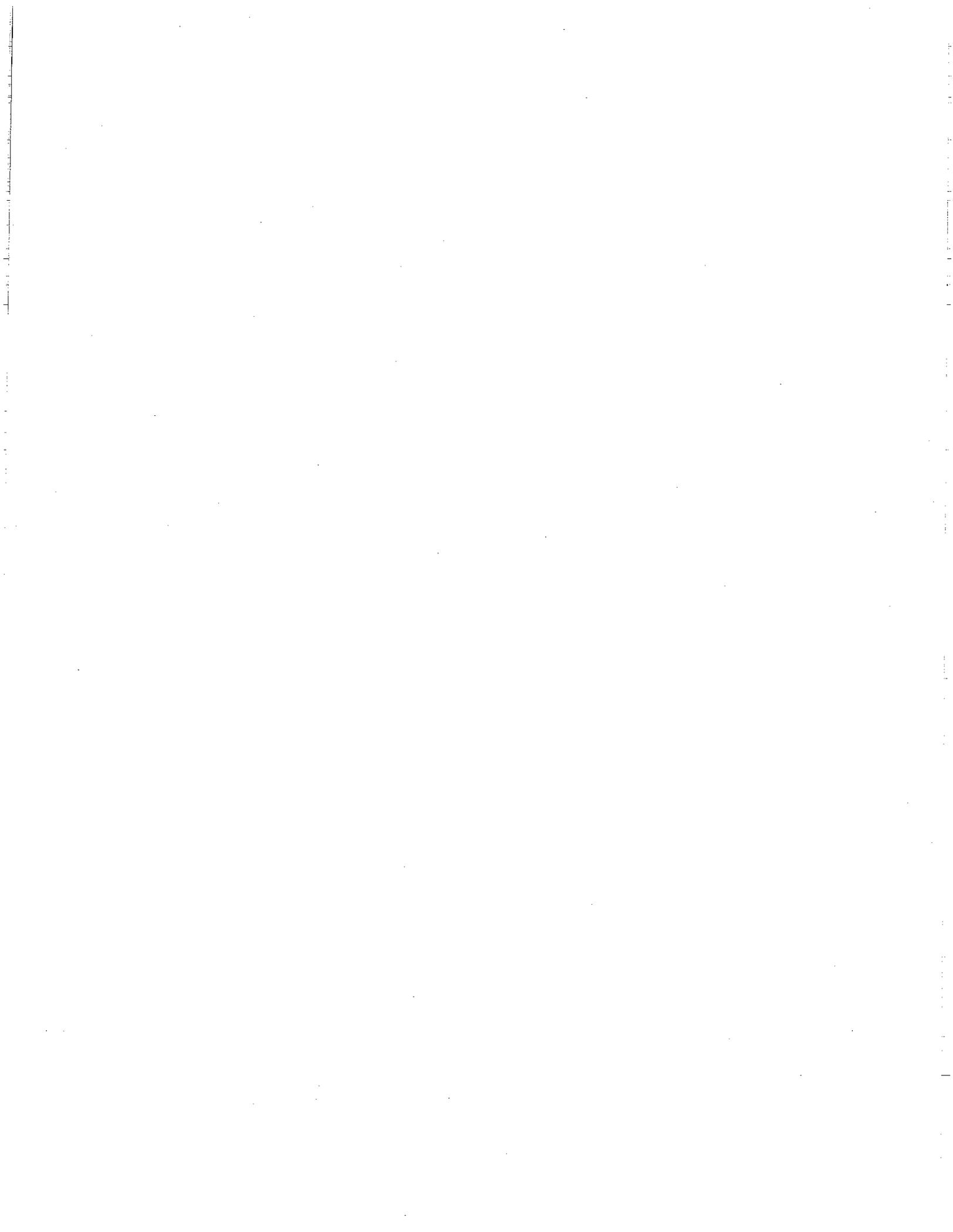
M^{me} Madeleine Gauthier, sociologue, Institut national de la recherche scientifique

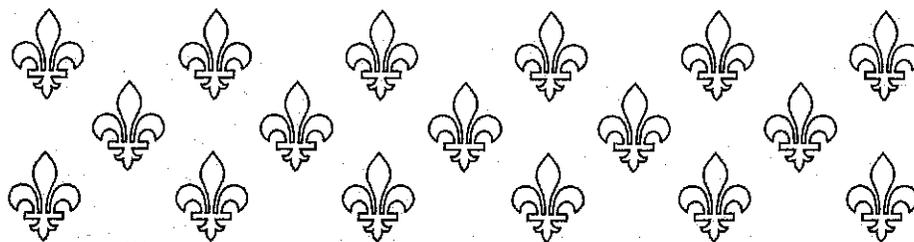
M. Michel Janosz, professeur, École de psychoéducation, Université de Montréal

12 h 00 Ajournement

SB/ml

Québec, le 13 novembre 2009





ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 novembre 2009

Audition des experts dans le cadre du mandat
d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

QUÉBEC



Séance de travail du mardi 24 novembre 2009

Mandat : Audition des experts dans le cadre du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président
M. Curzi (Borduas), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Champagne (Champlain)
M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
M. Lehouillier (Lévis)
M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)
M. Pigeon (Charlesbourg)
M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)
M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre député présent :

M. Robert (Prévost)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Paul Bélanger, professeur, Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal
M^{me} Diane Pacom, professeure titulaire, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa
M. Égide Royer, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Marie-Christine Fillion, recherchiste, Service de recherche du Parti québécois
M. Thibault Partula, stagiaire français, Université de Sherbrooke
M. Pierre Skilling, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 9 h 06, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

L'ordre du jour est adopté.

Il est convenu de permettre à M. Robert (Prévost) de participer aux travaux de la Commission.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fillion et à M. Partula d'assister à la séance de travail.

2. Audition des experts

À 9 h 09, la Commission entend l'exposé de M. Bélanger.

À 9 h 22, la Commission entend l'exposé de M^{me} Pacom.

À 9 h 51, la Commission entend l'exposé de M. Royer.

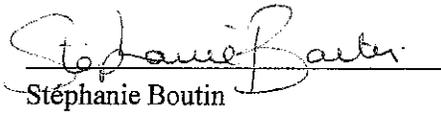
S'ensuit un échange entre la Commission et les experts.

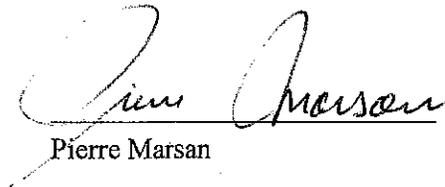
3. Ajournement

À 11 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

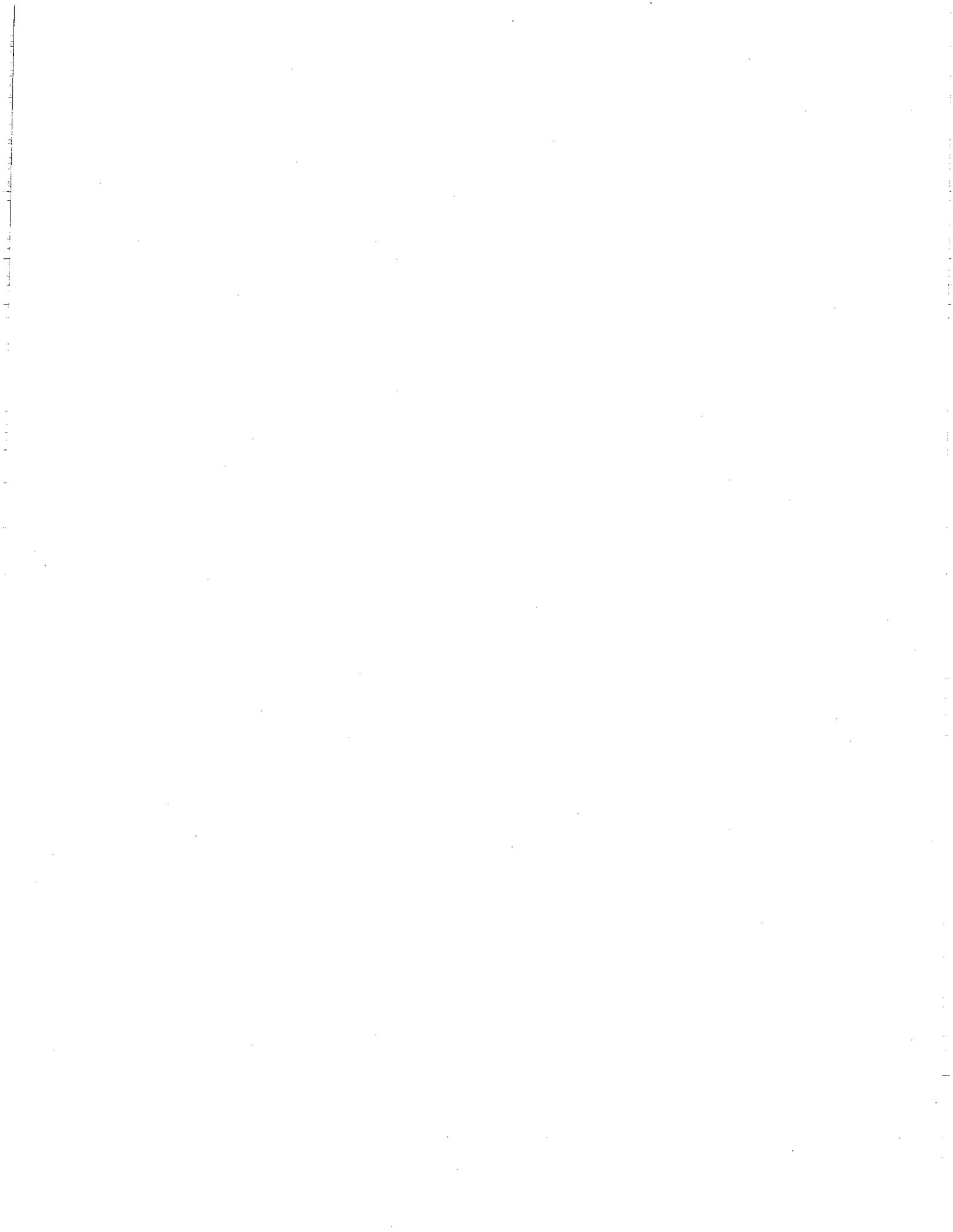
Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Pierre Marsan

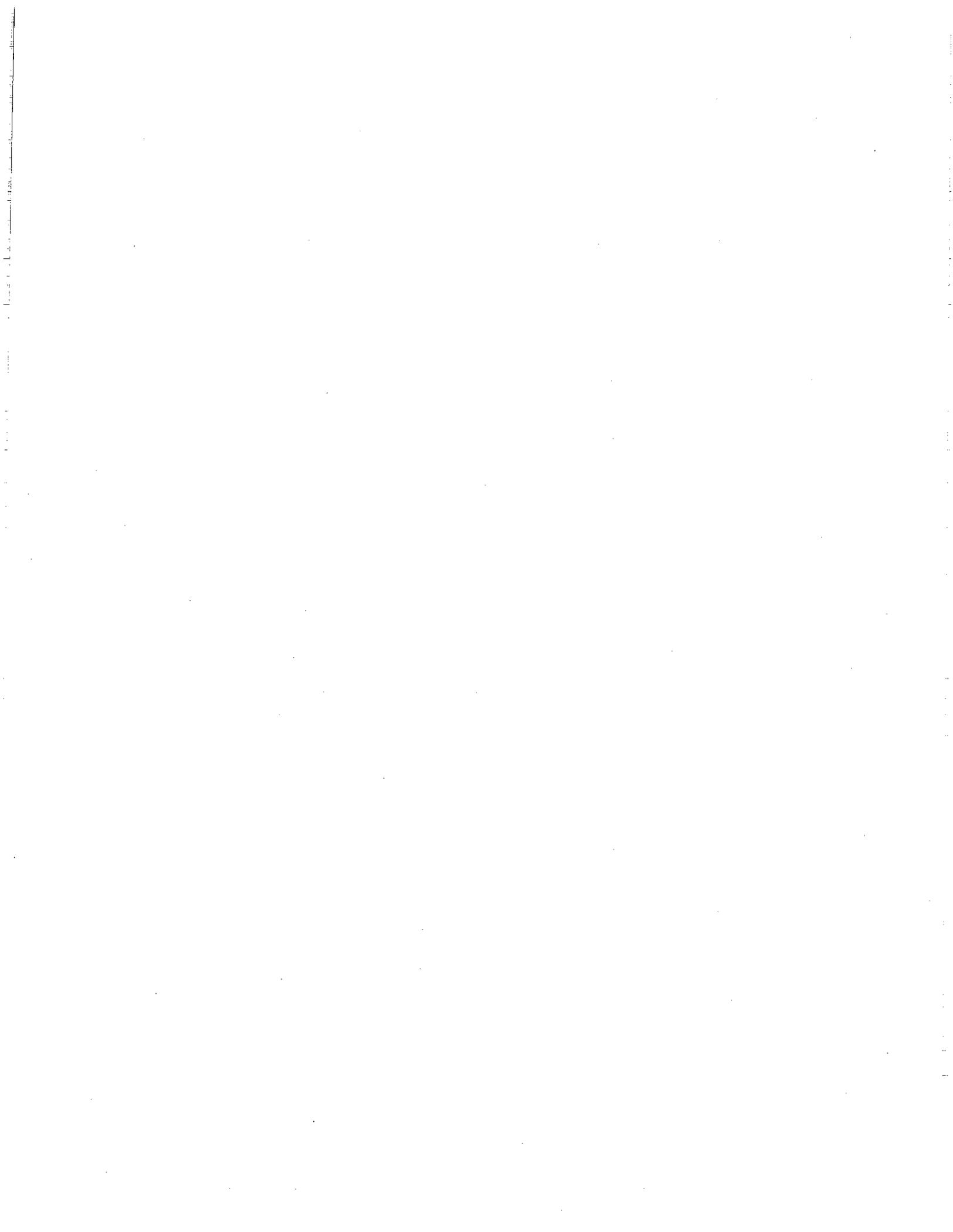
SB/ml

Québec, le 26 novembre 2009



ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Audition des experts dans le cadre du mandat d'initiative
sur le décrochage scolaire au Québec

Le mardi 24 novembre 2009

Salle des Premiers-Ministres

ORDRE DU JOUR

9 h 00 AUDITION DES EXPERTS

M. Paul Bélanger, professeur, Département d'éducation et formation spécialisées,
Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal

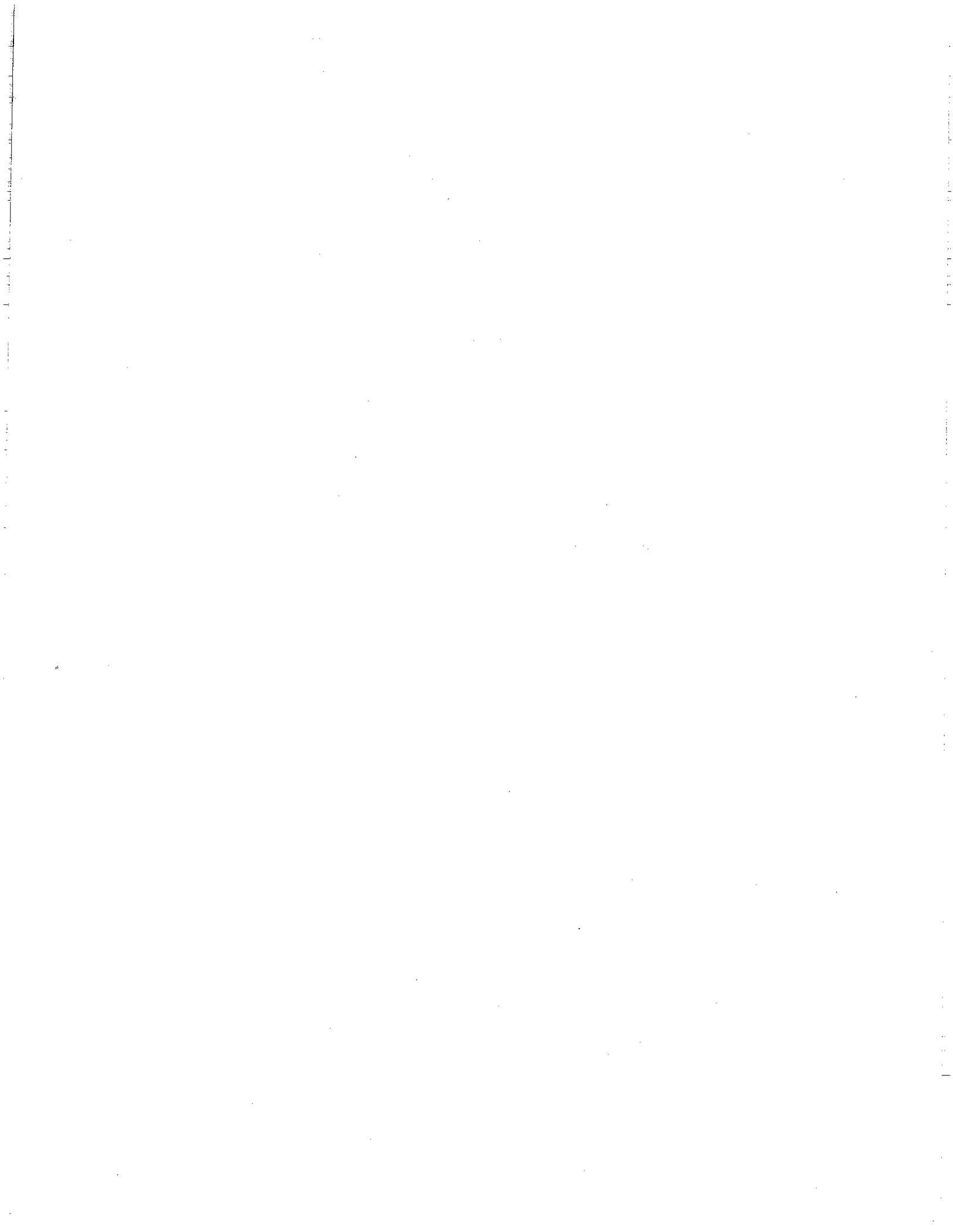
M^{me} Diane Pacom, professeure titulaire, Département de sociologie et d'anthropologie,
Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

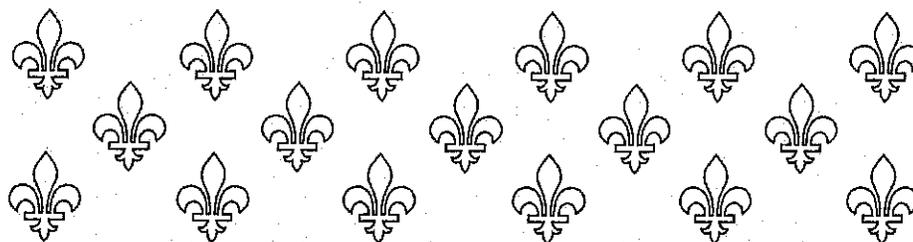
M. Égide Royer, professeur titulaire, Département d'études sur l'enseignement privé et
l'apprentissage, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

11 h 30 Ajournement

SB/ml

Québec, le 23 novembre 2009





ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

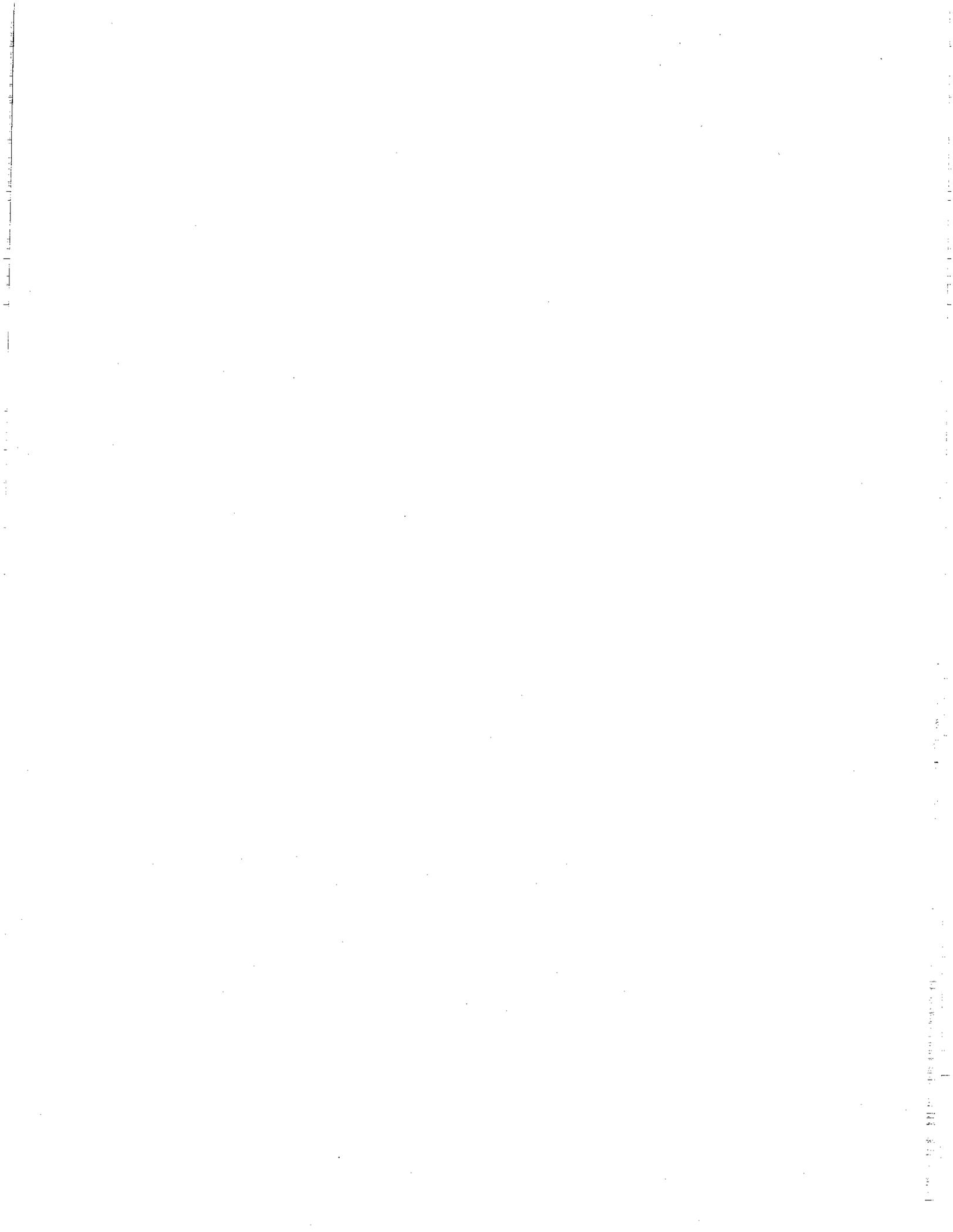
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 mars 2010

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant la gouvernance des établissements d'enseignement de niveau universitaire et organiser le mandat d'initiative sur le décrochage scolaire

QUÉBEC



Séance de travail du jeudi 25 mars 2010

Mandat : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant la gouvernance des établissements d'enseignement de niveau universitaire et organiser le mandat d'initiative sur le décrochage scolaire

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M. Blanchet (Drummond)

M^{me} Champagne (Champlain)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre députée présente :

M^{me} Malavoy (Taillon)

Autre personne présente :

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 21, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Malavoy (Taillon) de participer à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant la gouvernance des établissements d'enseignement de niveau universitaire

M^{me} Malavoy (Taillon) présente la pétition qui a été déposée à l'Assemblée nationale.

M. Curzi (Borduas) propose la motion suivante :

QU'EN vertu de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition présentée par la députée de Taillon concernant la gouvernance des établissements d'enseignement de niveau universitaire (1090-20100311).

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Organiser le mandat d'initiative sur le décrochage scolaire

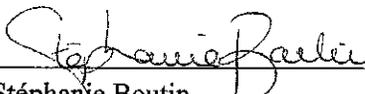
M^{me} la secrétaire présente les différents scénarios de déplacement dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Lanaudière.

Après discussion, il est convenu que la durée des déplacements sera d'une journée pour chacune des régions.

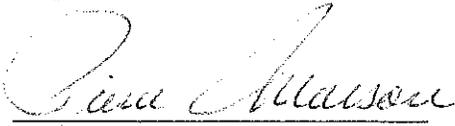
Une discussion s'engage sur le moment où les visites pourraient être effectuées. Il est convenu que les visites se feront les vendredis. Il est également convenu que M^{me} la secrétaire vérifiera les disponibilités pour que la Commission se déplace au mois de mai 2010.

À 14 h 36, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

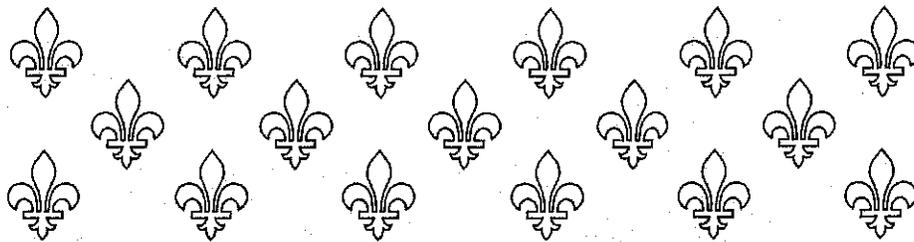

Stéphanie Boutin

Le président de la Commission,


Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 26 mars 2010



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

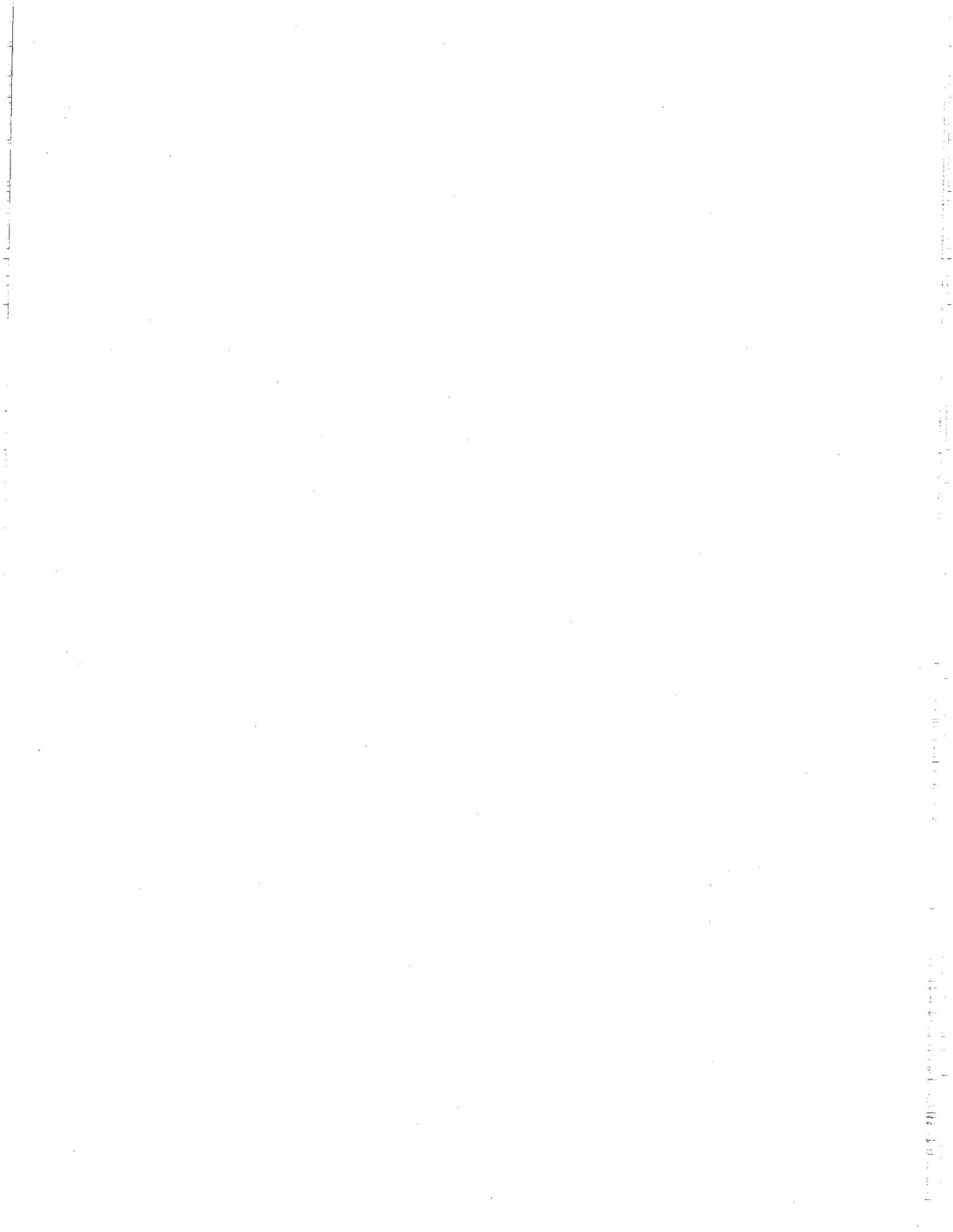
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 mai 2010

Organisation des visites en région dans le cadre du mandat
d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

QUÉBEC



Séance de travail du jeudi 13 mai 2010

Mandat : Organisation des visites en région dans le cadre du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre député présent :

M. Robert (Prévost)

Autres personnes présentes :

M. Richard Cloutier, psychologue

M^{me} Émilie Simard, chercheuse, Service de recherche et des communications du Parti libéral

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC-171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 05, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M. Robert (Prévost) de participer aux travaux de la Commission pour la durée du mandat.

Il est également convenu de permettre à M. Cloutier de participer aux travaux de la Commission.

Il est convenu de permettre à M^{me} Simard d'assister à la séance de travail.

1. Présentation du questionnaire et du Document de présentation et guide de discussion par M. Pierre Skilling

M. Skilling présente les documents qu'il a préparés en vue des visites dans les régions de Lanaudière et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une discussion s'engage.

Dans le cadre des rencontres du matin avec les jeunes, il est convenu de désigner un modérateur au sein de chaque groupe de discussion afin de diriger les discussions équitablement.

2. Exposé de M. Richard Cloutier, psychologue, et échanges

Il est convenu de discuter simultanément des points 2 et 3 de l'ordre du jour.

M. Cloutier fait une présentation et commente les documents préparés par M. Skilling.

Une discussion s'engage.

En ce qui concerne les échanges qui auront lieu lors des auditions publiques dans le cadre de la table ronde, il est convenu de ne pas répartir le temps de parole entre les groupes parlementaires.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que des lettres d'invitation seront transmises aux intervenants de la table ronde afin de prioriser les thématiques.

La discussion se poursuit.

3. Jumelage des membres de la Commission

M^{me} la secrétaire présente une proposition de jumelage des membres de la Commission pour les rencontres du matin avec les jeunes.

Après discussion, il est convenu que les membres de la Commission seront jumelés de la façon suivante :

Lanaudière : M. Marsan (Robert-Baldwin) et M^{me} Champagne (Champlain), M. Curzi (Borduas) et M^{me} St-Amand (Trois-Rivières), M^{me} Charbonneau (Mille-Îles) et M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), M. Pigeon (Charlesbourg) et M. Robert (Prévost).

Saguenay-Lac-Saint-Jean : M. Marsan (Robert-Baldwin) et M. Robert (Prévost), M. Curzi (Borduas) et M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), M. Pigeon (Charlesbourg) et M^{me} Champagne (Champlain).

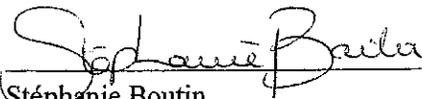
M. Curzi (Borduas) remplace M. le président.

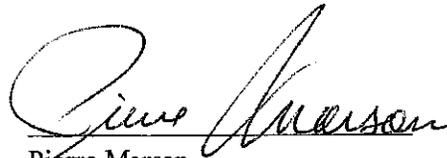
La discussion se poursuit.

À 14 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

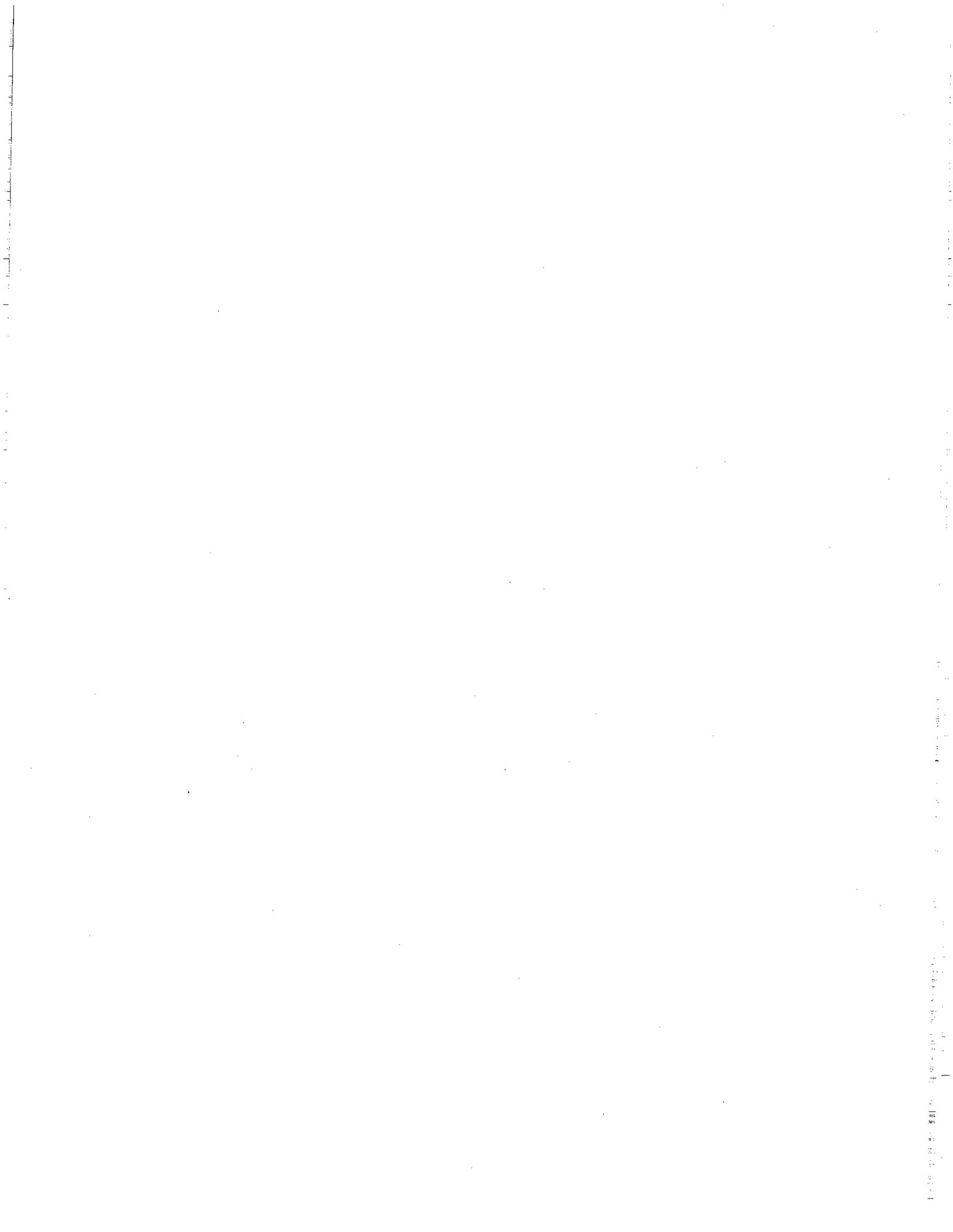
Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 26 mai 2010



ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Organisation des visites en région dans le cadre du mandat d'initiative
sur le décrochage scolaire au Québec

Le jeudi 13 mai 2010

13 h à 15 h

Salle RC-171

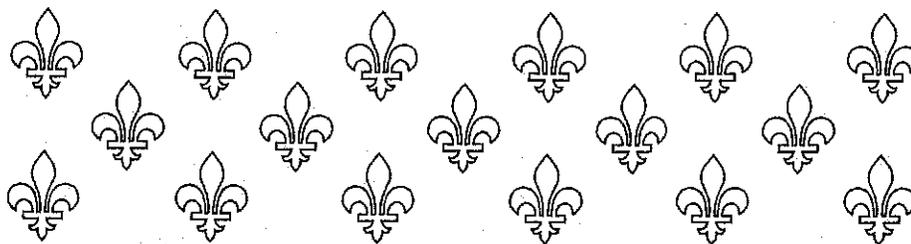
ORDRE DU JOUR

1. Présentation du questionnaire et du document de présentation et guide de discussion par M. Pierre Skilling
2. Exposé de M. Richard Cloutier, psychologue
3. Échanges
4. Jumelage des membres de la Commission
5. Ajournement

SB/ml

Québec, le 11 mai 2010





ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

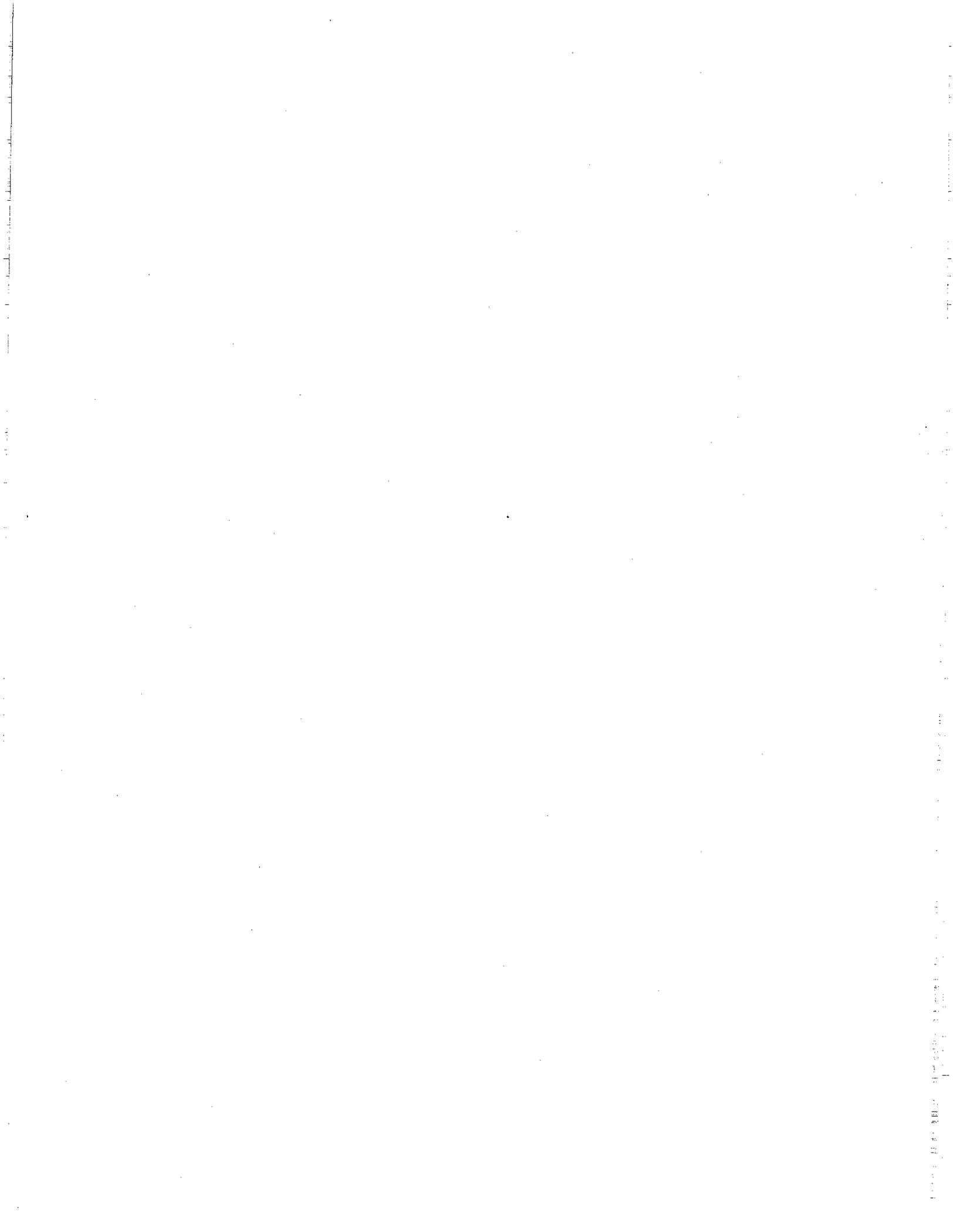
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 mai 2010

Bilan des rencontres avec des jeunes de la région de
Lanaudière dans le cadre du mandat d'initiative sur le
décrochage scolaire au Québec

QUÉBEC



Séance de travail du vendredi 21 mai 2010

Mandat : Bilan des rencontres avec des jeunes de la région de Lanaudière dans le cadre du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

Membres présents :

- M. Marsan (Robert-Baldwin), président
- M. Curzi (Borduas), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement primaire et secondaire

- M^{me} Champagne (Champlain)
- M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
- M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)
- M. Pigeon (Charlesbourg)
- M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

Autre député présent :

- M. Robert (Prévost)

Autres personnes présentes :

- M. Éric Bédard, Service de la planification des opérations et des enquêtes, Direction de la sécurité
- M^{me} France-Èva Bédard, Service de la planification des opérations et des enquêtes, Direction de la sécurité
- M. Christian Croft, technicien, Direction de la diffusion des débats
- M. Joël Guy, technicien, Direction de la diffusion des débats
- M. Pierre Skilling, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle l'Envol de l'École des Arts de la scène de la Commission scolaire des Samares, dans la région de Lanaudière.

À 12 h 41, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Robert (Prévost) de participer aux travaux de la Commission.

Les membres remercient l'Académie d'hôtellerie et de tourisme de Lanaudière pour le service de traiteur.

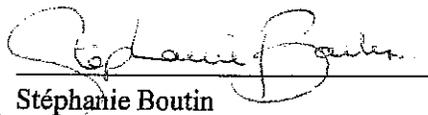
Les membres effectuent un retour sur les rencontres avec les jeunes qui ont eu lieu en matinée.

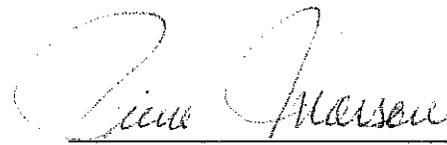
Une discussion s'engage.

À 13 h 15, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques minutes afin d'entreprendre les auditions publiques.

La secrétaire de la Commission,

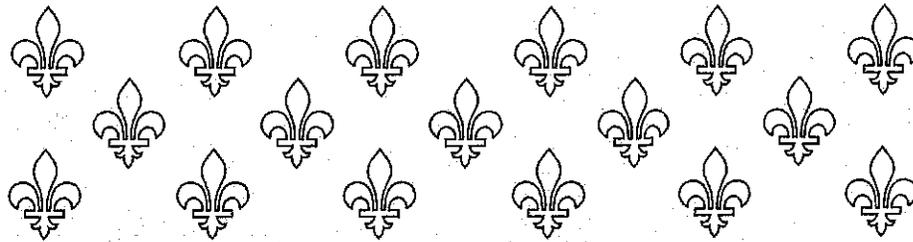
Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 2 juin 2010



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

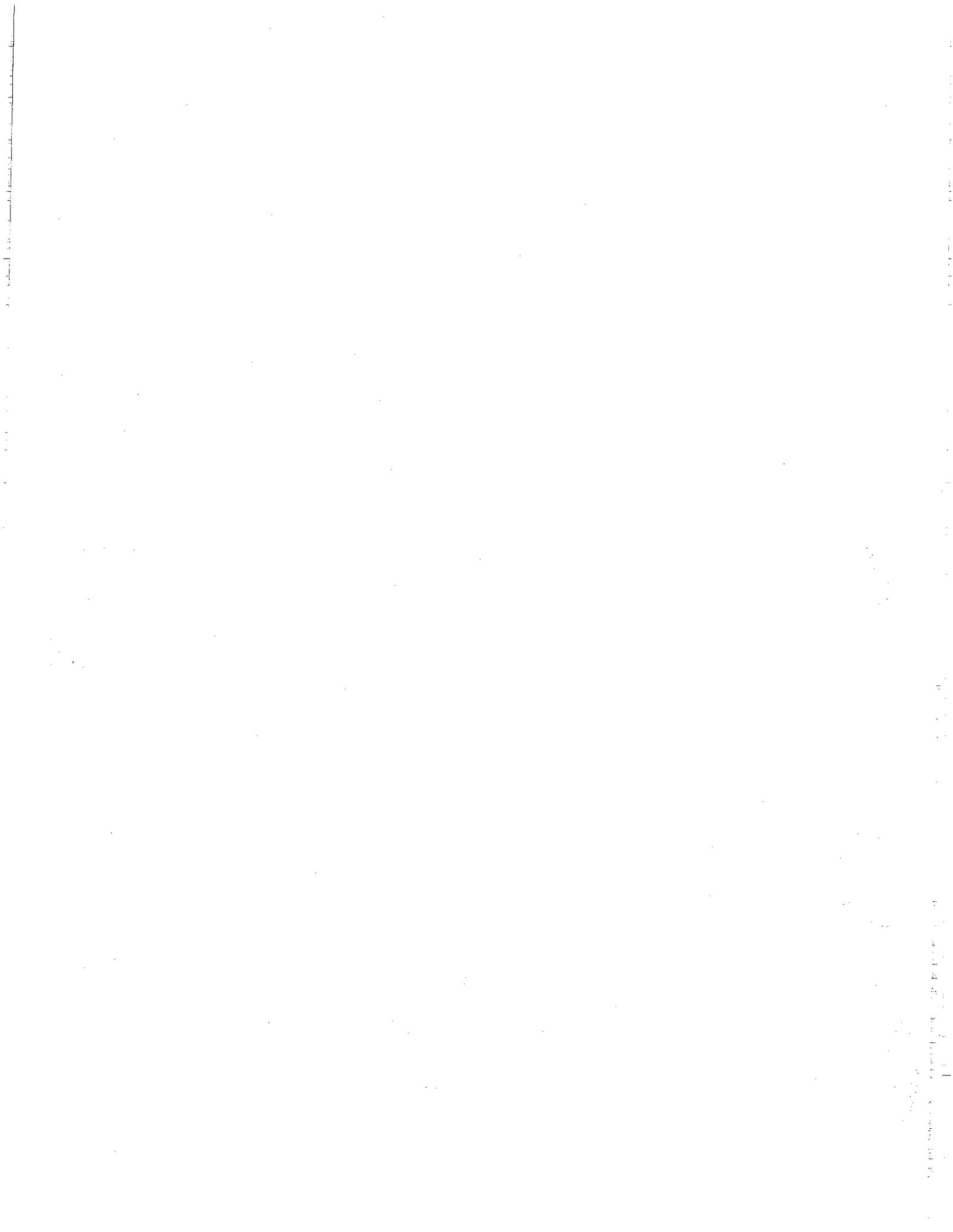
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 mai 2010

Bilan des rencontres avec des jeunes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

QUÉBEC



Séance de travail du vendredi 28 mai 2010

Mandat : Bilan des rencontres avec des jeunes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M^{me} Champagne (Champlain)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

Autre député présent :

M. Robert (Prévost)

Autres personnes présentes :

M. Éric Bédard, Service de la planification des opérations et des enquêtes, Direction de la sécurité

M. Pierre Côté, directeur, Polyvalente Jean-Dolbeau

M. Christian Croft, technicien, Direction de la diffusion des débats

M. Marcel Jr. Germain, Bureau des opérations quotidiennes, Direction de la sécurité

M. Joël Guy, technicien, Direction de la diffusion des débats

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Division de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Joël Tremblay, directeur adjoint, Polyvalente Jean-Dolbeau

La Commission se réunit au Pavillon Le Tournant de la Polyvalente Jean-Dolbeau de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

À 12 h 41, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Robert (Prévost) de participer aux travaux de la Commission.

Il est convenu de permettre à M. Côté et à M. Tremblay d'assister à la séance de travail.

Les membres remercient l'équipe du *Tournant à votre service* pour le service de traiteur.

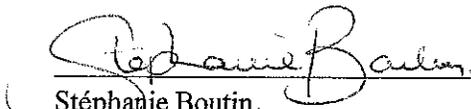
Les membres effectuent un retour sur les rencontres avec les jeunes qui ont eu lieu en matinée.

Une discussion s'engage.

À 13 h 15, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques minutes afin d'entreprendre les auditions publiques.

La secrétaire de la Commission,

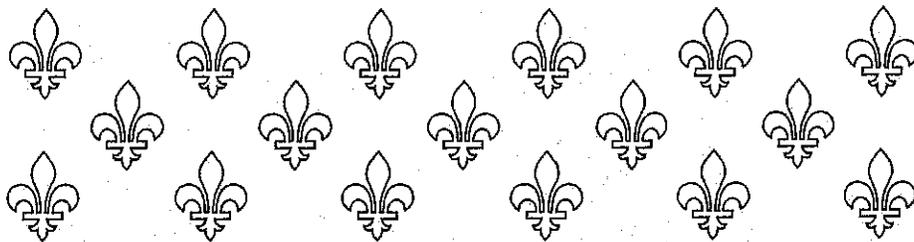
Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 2 juin 2010



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

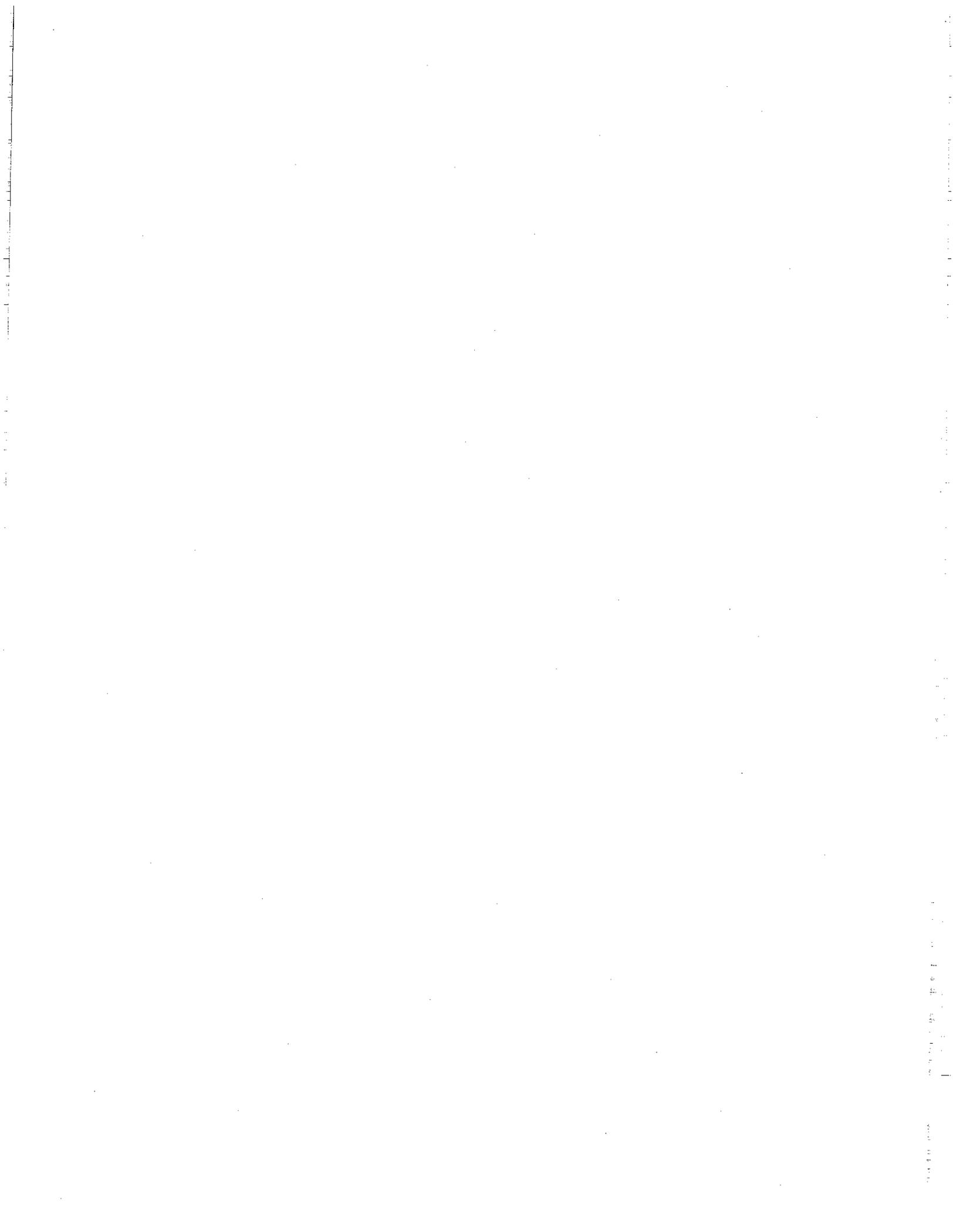
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 juin 2010

Bilan des visites dans les régions de Lanaudière et du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le cadre du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

QUÉBEC



Séance de travail du jeudi 10 juin 2010

Mandat : Bilan des visites dans les régions de Lanaudière et du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M^{me} Champagne (Champlain)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Pigeon (Charlesbourg)

Autre député présent :

M. Robert (Prévost)

Autre personne présente :

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 05, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M. Robert (Prévost) de participer aux travaux de la Commission.

1. Présentation du document intitulé *Faits saillants des visites dans les régions de Lanaudière et du Saguenay-Lac-Saint-Jean* par M. Pierre Skilling et échanges

M. Skilling présente le document qu'il a préparé à la suite des visites en région.

Une discussion s'engage.

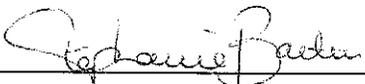
2. Déterminer les suites à donner au mandat

Après discussion, il est convenu de confier à M. Skilling le mandat de procéder à une synthèse globale des rencontres avec les experts et des visites en région et de présenter ce document aux membres lors d'une prochaine séance de travail. Il est également convenu que M^{me} la secrétaire fera les démarches nécessaires afin que la Commission puisse se réunir en séance de travail à la fin du mois d'août à ce sujet.

À 15 h 05, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin

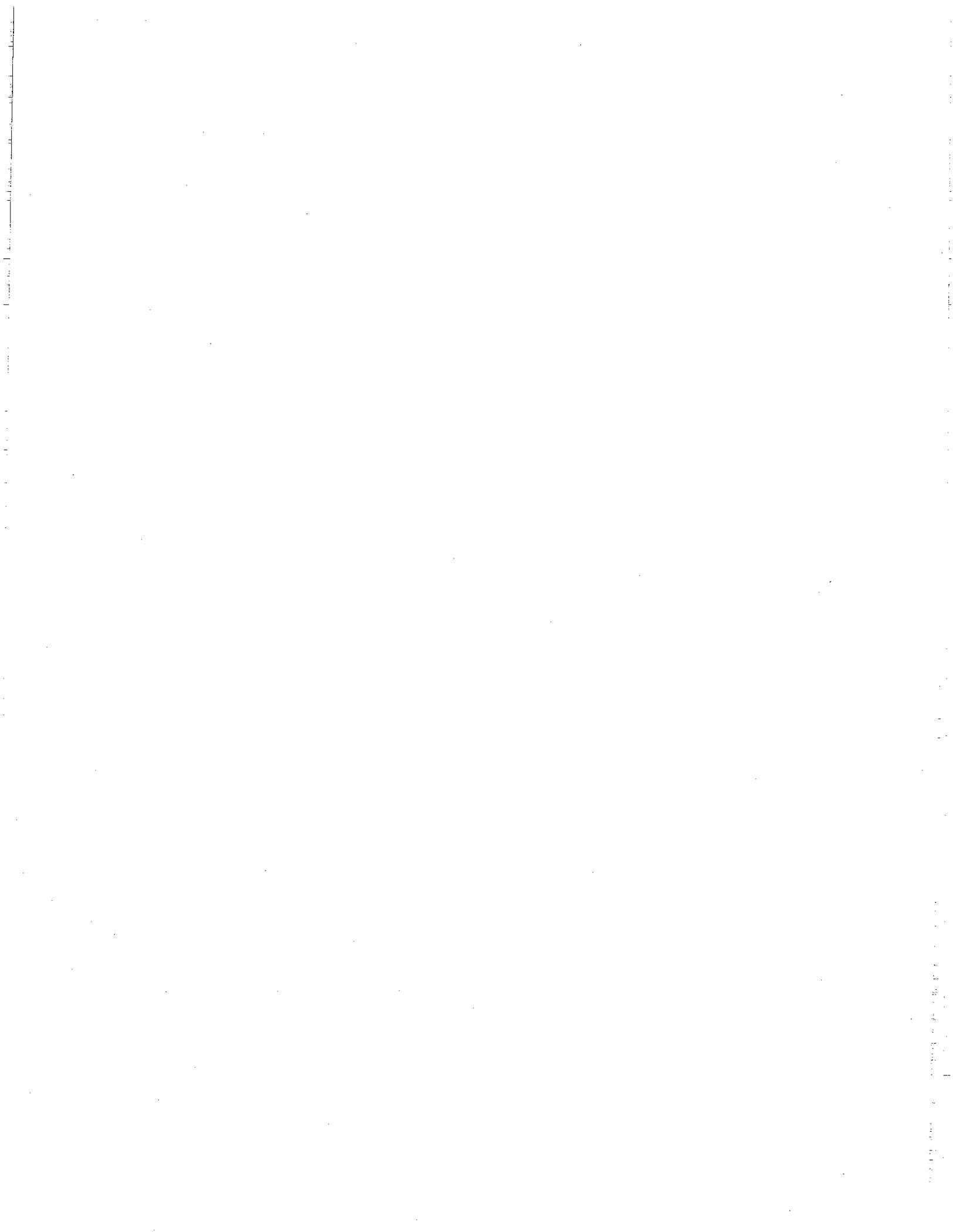

Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 10 juin 2010

ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Bilan des visites en région dans le cadre du mandat d'initiative
sur le décrochage scolaire au Québec

Le jeudi 10 juin 2010

14 h à 15 h

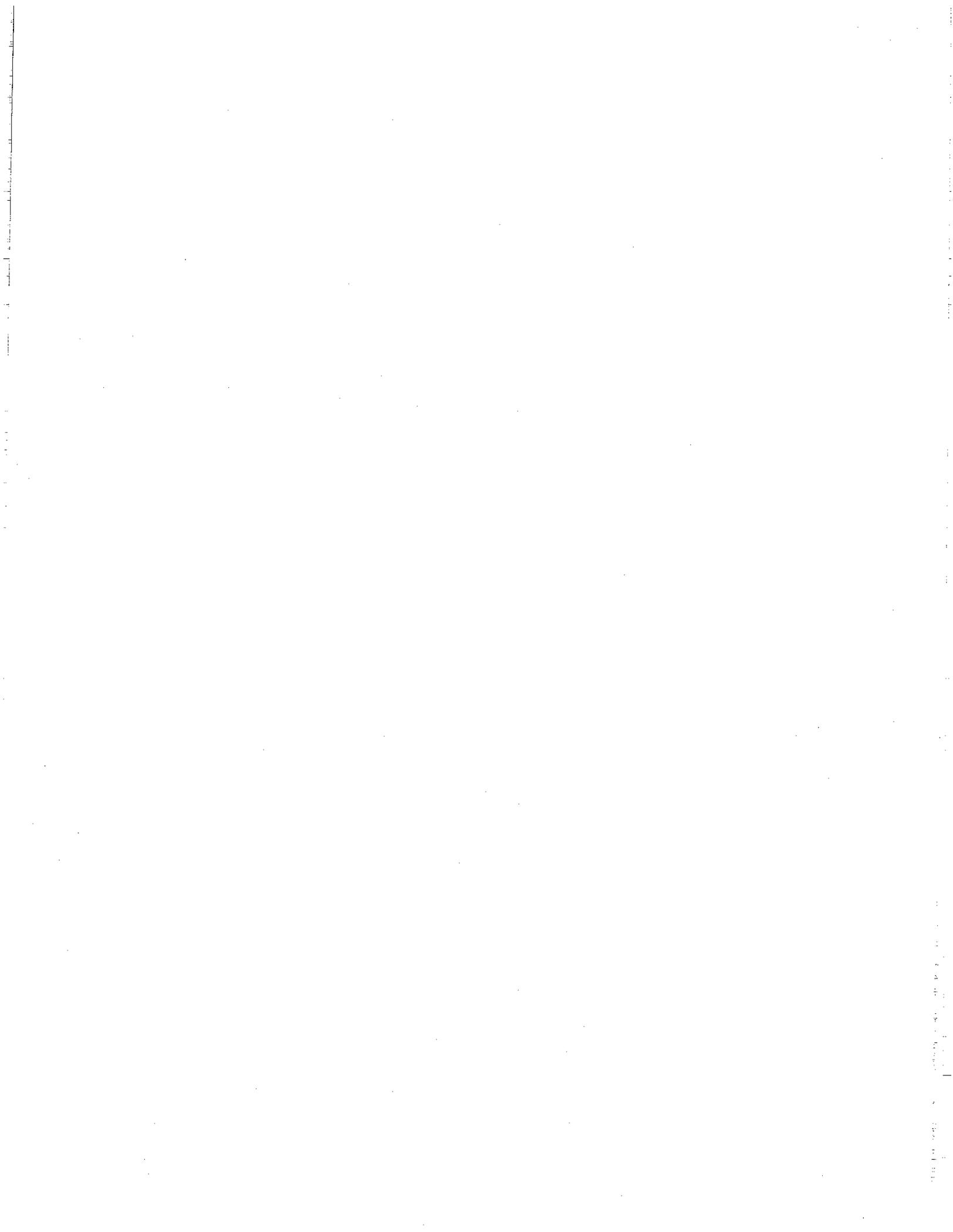
Salle Louis-Joseph-Papineau

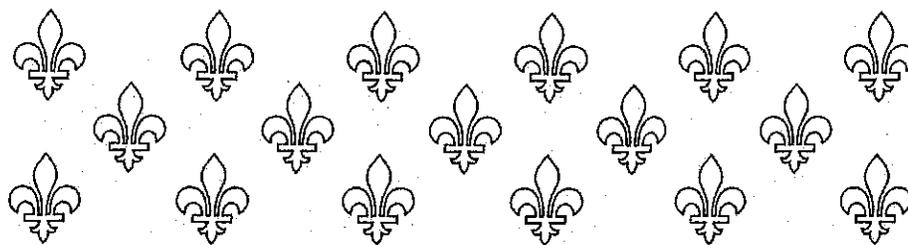
ORDRE DU JOUR

1. Présentation document intitulé *Faits saillants des visites dans les régions de Lanaudière et du Saguenay-Lac-Saint-Jean* par M. Pierre Skilling
2. Échanges
3. Déterminer les suites à donner au mandat
4. Divers
5. Ajournement

SB/ml

Québec, le 10 juin 2010





ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

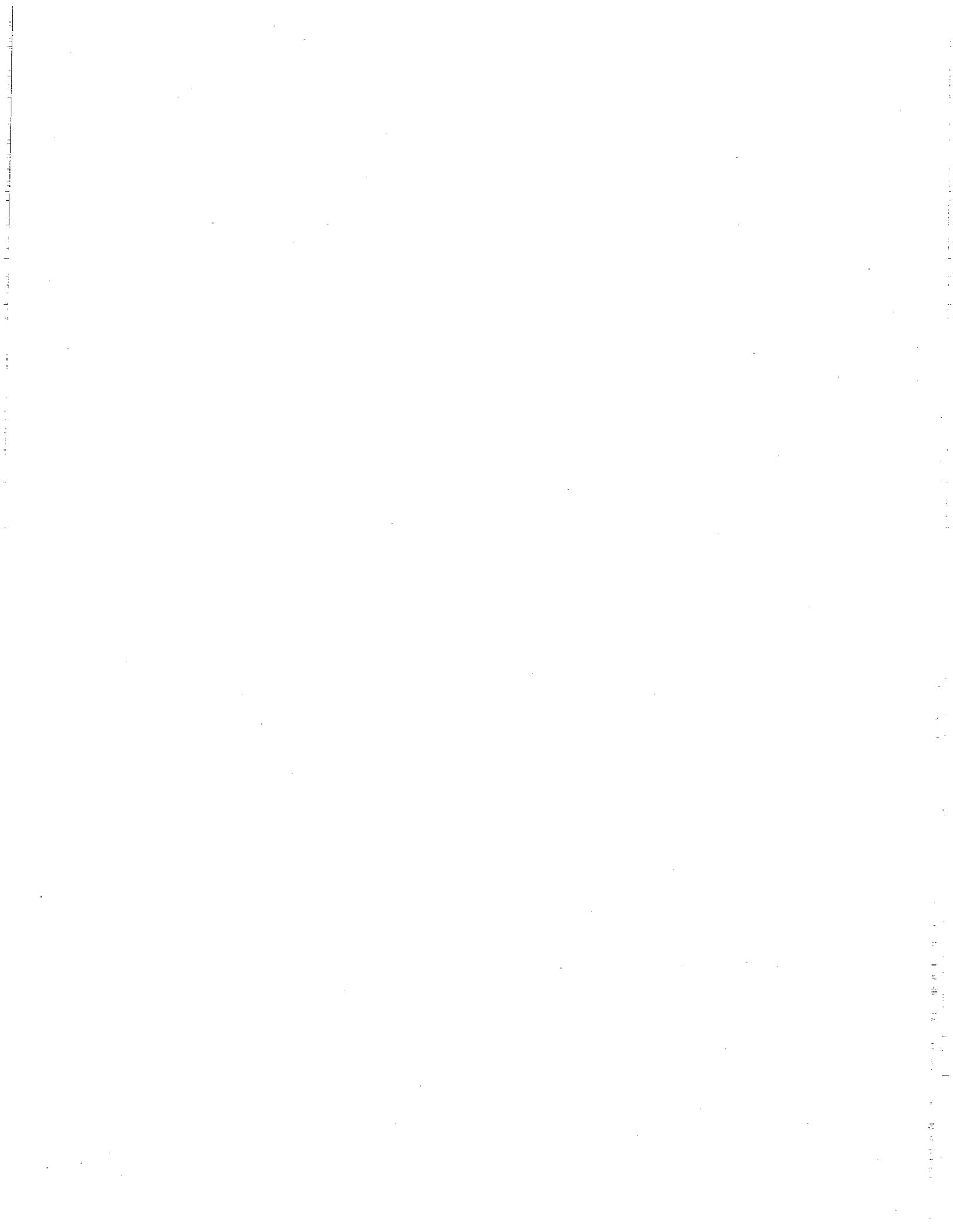
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 novembre 2010

Déterminer les suites à donner au mandat d'initiative sur le décrochage scolaire et statuer sur une proposition de mandat d'initiative concernant le sport à l'école

QUÉBEC



Séance de travail du jeudi 11 novembre 2010

Mandat : Déterminer les suites à donner au mandat d'initiative sur le décrochage scolaire et statuer sur une proposition de mandat d'initiative concernant le sport à l'école

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Robert (Prévost)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Autres députés présents :

M. Boucher (Johnson)

M^{me} Champagne (Champlain)

Autres personnes présentes :

M. Pierre Skilling, chercheur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Guillaume Tremblay-Boily, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M. Boucher (Johnson) et à M^{me} Champagne (Champlain) de participer aux travaux de la Commission.

Il est convenu de permettre à M. Tremblay-Boily de participer à la séance de travail.

1. Déterminer les suites à donner au mandat d'initiative sur le décrochage scolaire

M. le président souligne l'excellent travail réalisé par M. Skilling dans le cadre de ce mandat.

M. Skilling présente brièvement le document intitulé *Bilan préliminaire* (annexe II).

Une discussion s'engage sur les suites à donner au mandat.

Il est convenu de confier à M. Skilling le mandat de procéder à la préparation d'un projet de rapport ayant pour base le document présenté précédemment. Ce projet de rapport sera soumis à un comité de travail composé de M. Marsan (Robert-Baldwin), M. Curzi (Borduas), M^{me} Richard (Marguerite D'Youville), M. Pigeon (Charlesbourg) et la secrétaire de la Commission.

Les membres conviennent que M^{me} la secrétaire fera les démarches nécessaires afin de convoquer une réunion de ce comité de travail ultérieurement pour discuter du projet de rapport et des observations, conclusions et recommandations que pourrait formuler la Commission.

2. Statuer sur une proposition de mandat d'initiative concernant le sport à l'école

M^{me} Vallée (Gatineau) présente sa proposition de mandat d'initiative.

Une discussion s'engage.

Les membres conviennent qu'il serait à propos de reformuler le libellé de la proposition de mandat de façon à en élargir la portée afin d'y inclure l'activité physique et les arts.

M. Marsan (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative sur la bonification de l'offre d'apprentissage dans le domaine de l'activité physique, du sport et de la culture afin de créer le sentiment d'appartenance.

Cette motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. Marsan (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation délègue l'organisation de ce mandat à son comité directeur.

La motion est adoptée.

3. Divers

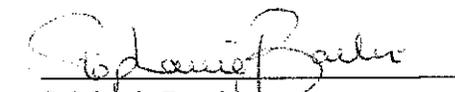
Une discussion s'engage sur les auditions qui auront lieu prochainement dans le cadre du mandat d'initiative sur les cours d'éducation à la sexualité.

Bien qu'il ait été décidé le 2 novembre dernier que les auditions se dérouleraient dans le cadre d'une séance de travail, les membres croient qu'il serait préférable que ces auditions se tiennent dans le cadre d'une séance publique. Par conséquent, il est convenu que les auditions des personnes et des organismes se tiendront dans le cadre d'une séance publique de la Commission.

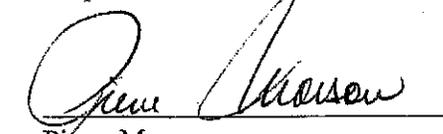
Les membres conviennent également qu'il y aurait lieu d'entendre un représentant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au lieu d'un représentant du ministère de la Santé et des Services sociaux. M^{me} la secrétaire fera les démarches nécessaires afin de convoquer un représentant de cet organisme.

À 14 h 37, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

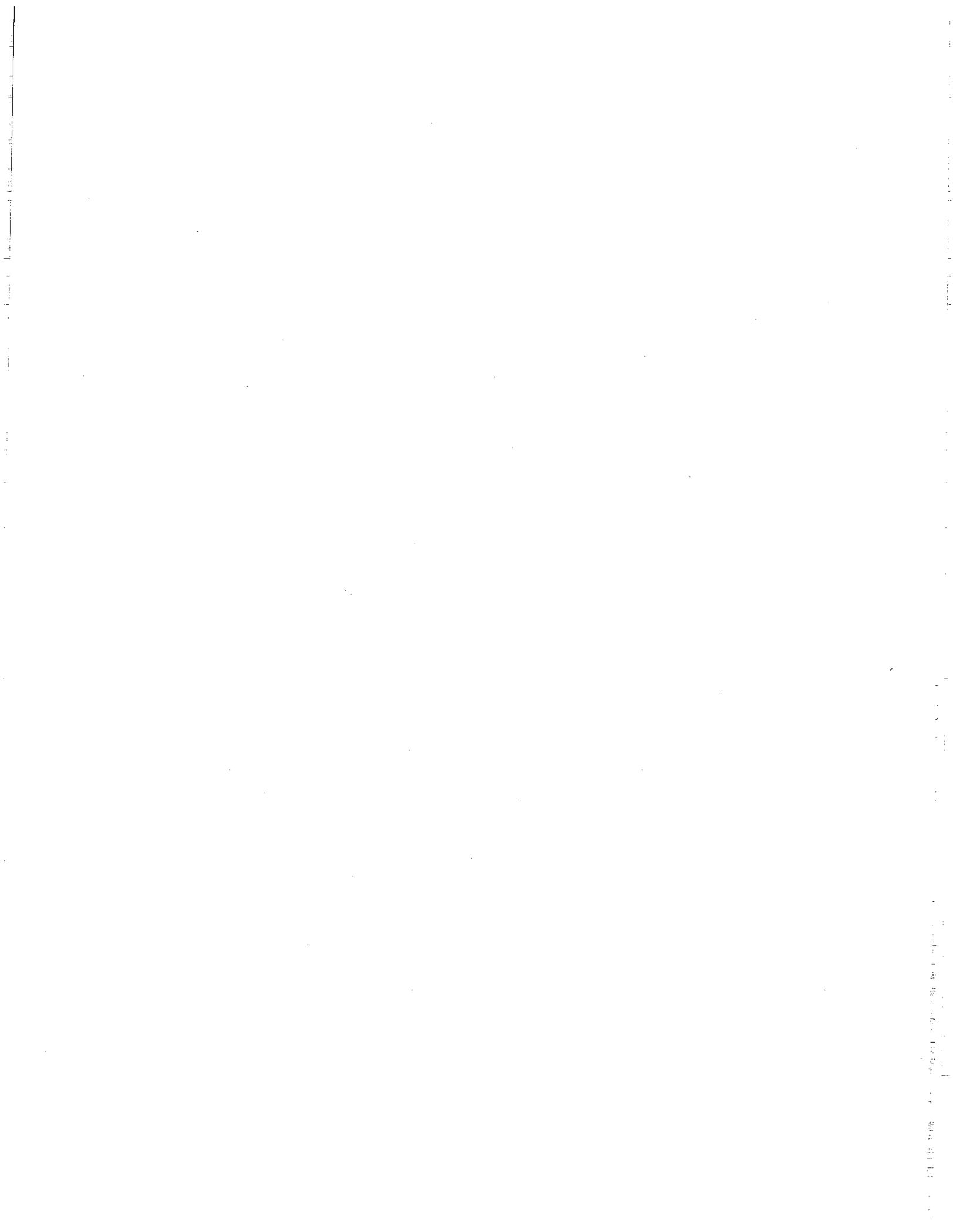
La secrétaire de la Commission,


Stéphanie Boutin

Le président de la Commission,

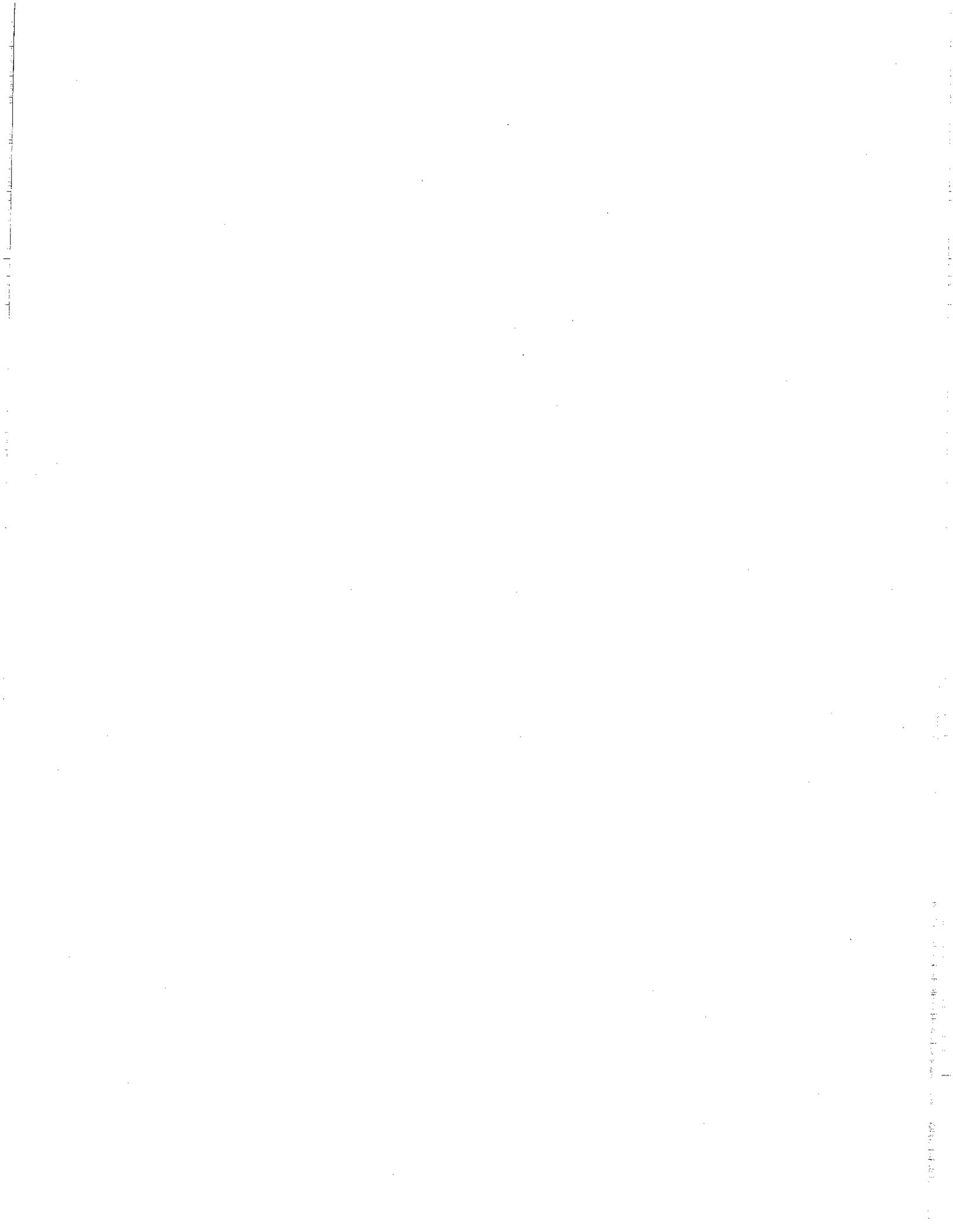

Pierre Marsan

Québec, le 12 novembre 2010



ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Séance de travail

Le jeudi 11 novembre 2010

13 h à 15 h

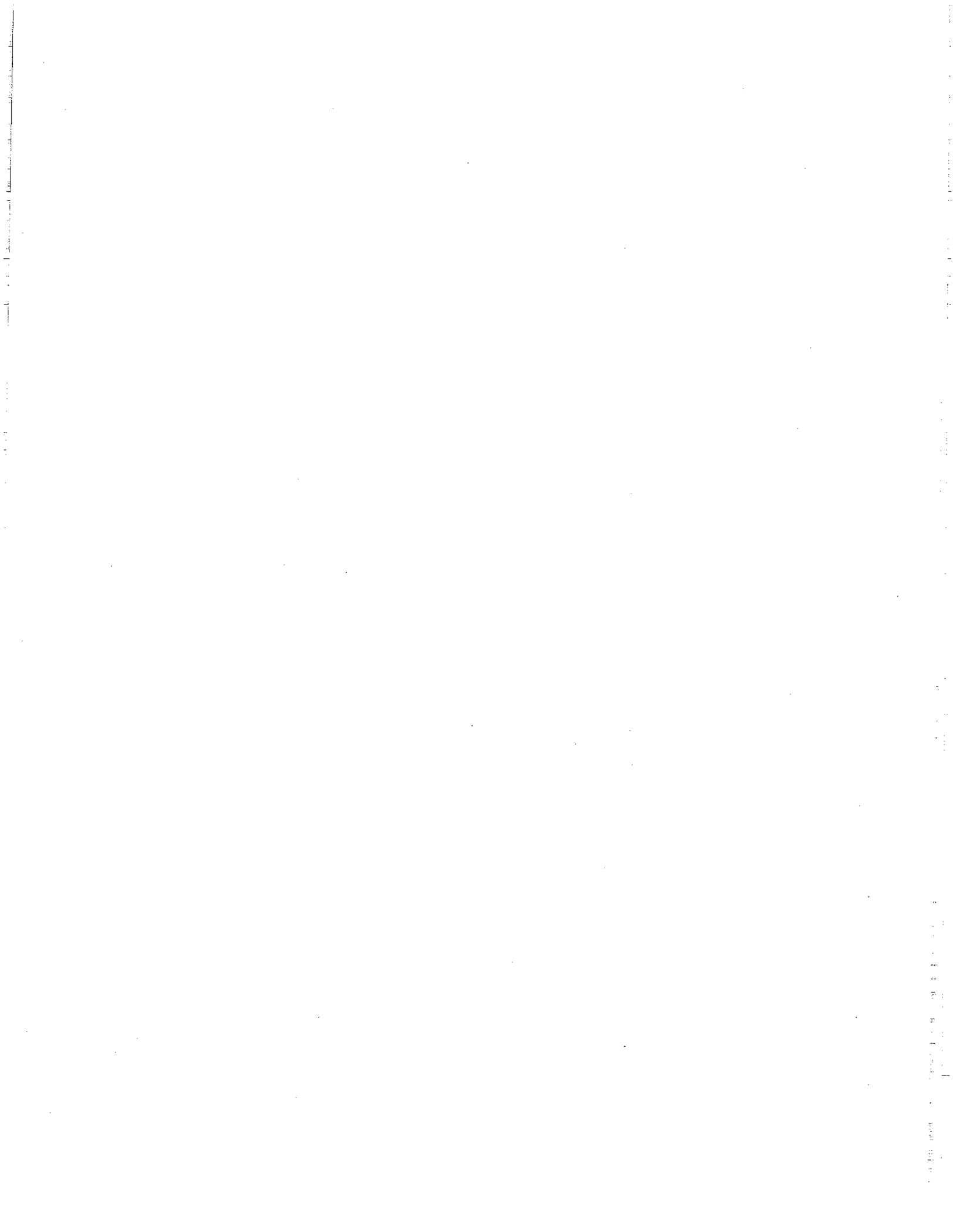
Salle RC 171 de l'hôtel du Parlement

ORDRE DU JOUR

1. Déterminer les suites à donner au mandat d'initiative sur le décrochage scolaire
2. Statuer sur une proposition de mandat d'initiative concernant le sport à l'école
3. Divers
4. Ajournement

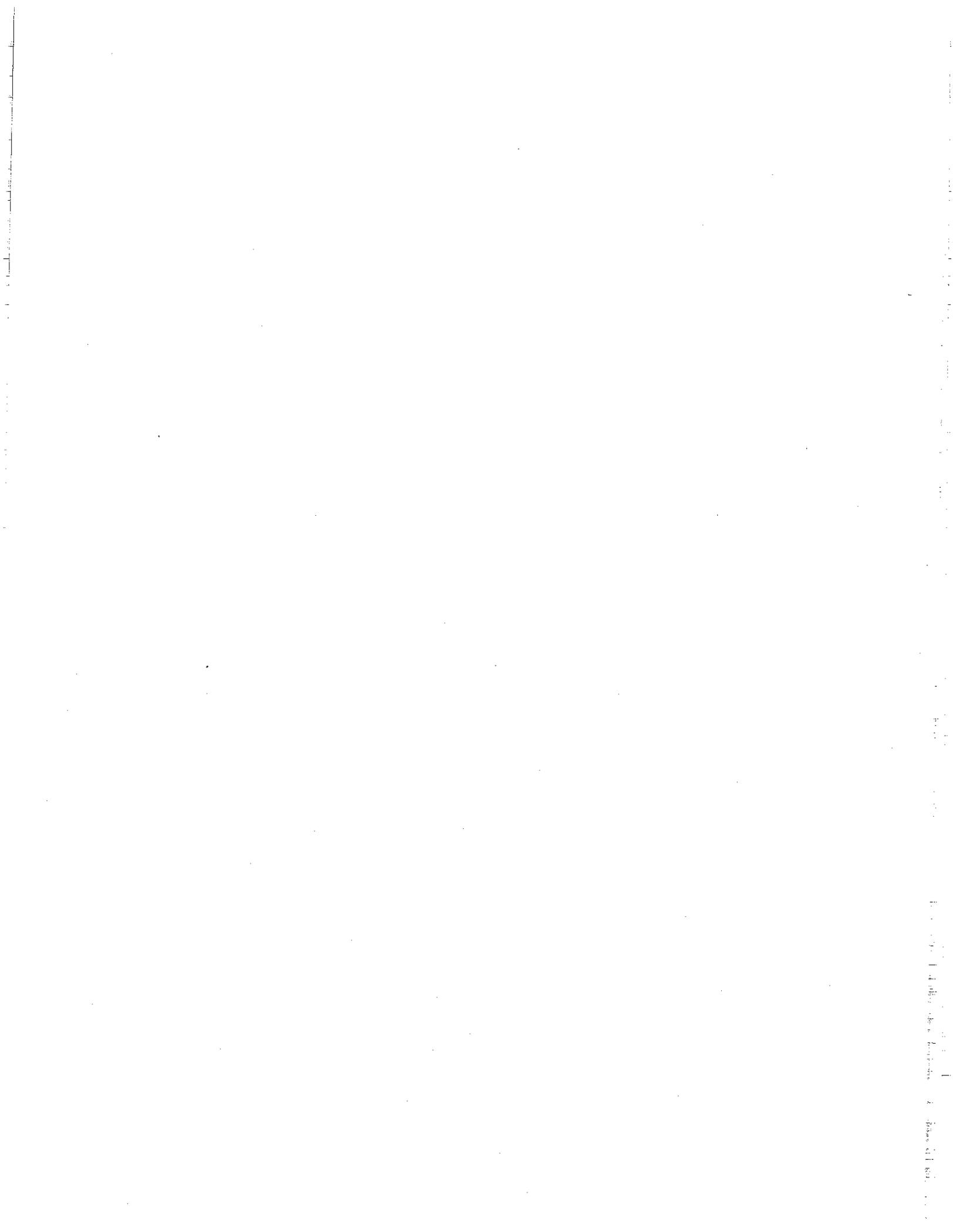
SB/ml

Québec, le 9 novembre 2010



ANNEXE II

Bilan préliminaire





Commission de la culture et de l'éducation

Mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec

Bilan préliminaire

**Pierre Skilling
Service de la recherche
Bibliothèque de l'Assemblée nationale**

**Québec
21 octobre 2010**

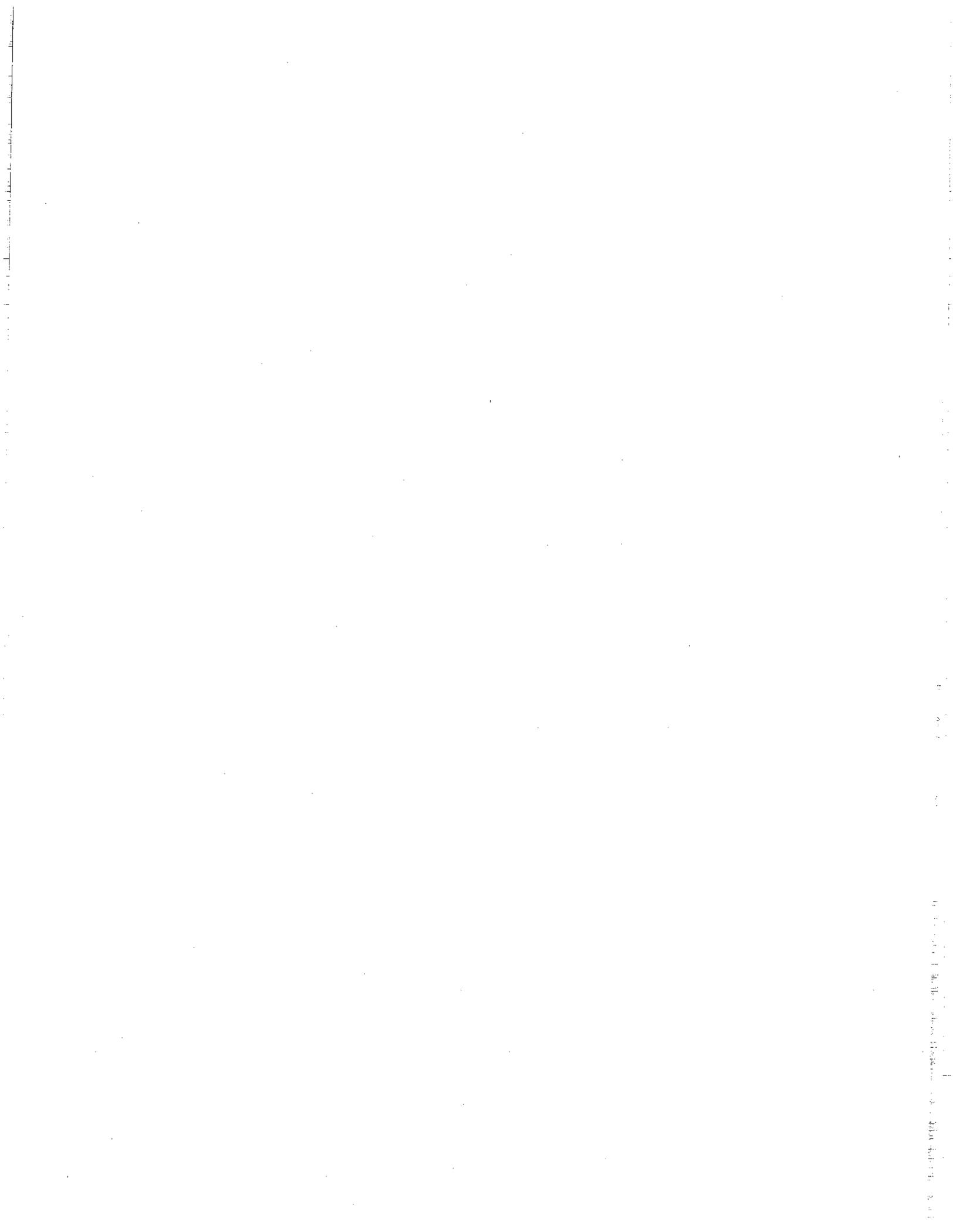


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION : LES ANTÉCÉDENTS ET LA RELANCE DU MANDAT D'INITIATIVE SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.....	4
LE RAPPORT DU GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES AU QUÉBEC (MARS 2009).....	7
L'AVIS DES EXPERTS À LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION (NOVEMBRE 2009).....	9
L'AVIS DES JEUNES ET DES INTERVENANTS DU MILIEU SCOLAIRE AUX MEMBRES DE LA COMMISSION (MAI 2010).....	14
TABLEAU-SYNTÈSE : RAPPORT MÉNARD, AVIS DES EXPERTS À LA CCE ET RENCONTRE DES JEUNES EN RÉGION.....	18
ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION AGIR AUTREMENT (SEPTEMBRE 2010).....	28
CONCLUSION.....	30

INTRODUCTION : LES ANTÉCÉDENTS ET LA RELANCE DU MANDAT D'INITIATIVE SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Le mandat d'initiative de la Commission de l'éducation sous la 38^e législature

Ce n'est pas la première fois qu'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale se penche sur le problème de la réussite et de la persévérance scolaires. Outre un mandat d'initiative sur les conditions de la réussite scolaire au secondaire et un autre sur la réussite scolaire des Autochtones lancés respectivement en 1996 et en 2006-2007 par la Commission de l'éducation, les origines du mandat actuel remontent au 18 juin 2008, alors que madame Marie Malavoy, députée de Taillon, proposait à la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative sur le décrochage scolaire, mandat qui était adopté à l'unanimité par ses membres et formulé de la façon suivante :

« *Étant donné :*

- *l'ampleur du phénomène du décrochage scolaire, particulièrement en ce qui concerne les garçons;*
- *sa grande actualité si l'on se réfère au récent « palmarès » des écoles publié dans les journaux;*
- *que ce problème touche tout le monde, dans toutes les régions du Québec et dans tous les milieux;*
- *qu'il a des conséquences graves sur l'avenir du Québec et plus spécifiquement sur les besoins anticipés de main-d'œuvre qualifiée;*
- *qu'il déborde le cadre de l'éducation et nécessite une approche globale qui interpelle tous les acteurs de la société.*

Étant donné par ailleurs :

- *qu'il existe dans les régions du Québec des expériences positives et concluantes pour contrer le décrochage scolaire;*

Il est proposé que la Commission de l'éducation se donne un mandat d'initiative dans les termes suivants :

Faire le point sur le phénomène du décrochage scolaire au Québec, en se préoccupant particulièrement de la situation des garçons et en s'inspirant des histoires de réussite existant dans certaines régions. Compte tenu de son orientation, ce mandat s'exercera dans le cadre d'une commission itinérante afin de rencontrer les acteurs dans leur milieu de vie.

Cette commission itinérante se déplacera en régions. Elle pourra également tenir des rencontres avec des personnes ressources compétentes en matière de décrochage scolaire. »

Le 16 octobre 2008, dans le cadre d'une séance de travail, la Commission entendait quatre experts de la question, soit M. Pierre Potvin, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Laurier Fortin, de l'Université de Sherbrooke, Mme Claire Lapointe, de l'Université Laval, et M. Michel Perron, du Cégep de Jonquière et co-fondateur du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRÉPAS).

Le rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec (rapport Ménard)

En raison de la dissolution de l'Assemblée le 5 novembre 2008, le mandat d'initiative est mort au feuillet. Toutefois, d'autres initiatives émanaient de la société civile et maintenaient cet enjeu dans l'actualité. Ainsi, les 30 et 31 octobre 2008 se tenaient, au Château Mont-Sainte-Anne, les premières Journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative, qui accueillèrent près de 400 décideurs de toutes les régions du Québec, dont les intervenants des différentes instances régionales de concertation (IRC) œuvrant en ce domaine, du Saguenay-

Lac-Saint-Jean (le CRÉPAS) à l'Outaouais et de Montréal à la Côte-Nord. La Commission de l'éducation y était représentée par deux professionnels.

Ce « sommet » mettait la table pour la publication du rapport *Savoir pour pouvoir* du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, ou rapport Ménard (Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, signe le document). M. Ménard était d'ailleurs le président d'honneur de ces rencontres. Le rapport du Groupe d'action, rendu public en mars 2009, est le résultat des recherches et analyses menées par la firme McKinsey et compagnie, qui en a orchestré la rédaction. Il énonce l'objectif d'élaborer « un chantier national pour la persévérance scolaire ». Ses auteurs proposent un plan d'action en dix points.

La relance et la reformulation du mandat d'initiative sous la 39^e législature

C'est dans ce contexte que, le 9 avril 2009, les nouveaux membres de la Commission de l'éducation (devenue, à la suite de la réforme parlementaire adoptée le 21 avril, la Commission de la culture et de l'éducation) se donnaient un nouveau mandat au sujet du décrochage scolaire. Le mandat évoque d'ailleurs le rapport Ménard et s'énonce comme suit :

ÉTANT DONNÉ la nature du phénomène du décrochage scolaire et la nécessité d'augmenter le taux de diplomation au Québec;

ÉTANT DONNÉ que ce problème se manifeste différemment dans toutes les régions du Québec et dans tous les milieux, et que ses effets sont ressentis dans tous les secteurs de la société;

ÉTANT DONNÉ l'existence de différentes initiatives porteuses de réussite en matière de persévérance scolaire;

ÉTANT DONNÉ que la Commission de l'éducation appuie, notamment, la première recommandation du rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, qui est d'« étendre à l'ensemble de la société québécoise le consensus sur la nécessité de valoriser l'éducation et la persévérance scolaire »;

ÉTANT DONNÉ la volonté de la Commission de l'éducation de soutenir et de diffuser les solutions applicables au phénomène du décrochage scolaire;

QUE la Commission de l'éducation examine le phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec.

Le mandat reprend partiellement l'objectif du mandat d'initiative adopté en juin 2008, réitérant l'intérêt d'étudier les expériences concluantes observées dans certaines régions. En revanche, il ne met plus l'accent sur le cas des garçons, mais ajoute une préoccupation quant à la valorisation de l'éducation.

Dans le cadre de ce mandat d'initiative, la Commission a d'abord entendu, en séance de travail, des experts sur le décrochage scolaire, l'éducation et les jeunes. Dans un deuxième temps, les membres de la Commission se sont déplacés en région afin de rencontrer des élèves du secondaire, des décrocheurs et des rattrapeurs ainsi que des intervenants qui travaillent quotidiennement à faire persévérer les élèves pour l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

Le présent document propose en premier lieu une synthèse des principaux éléments du rapport Ménard, des interventions des experts en séance de travail devant la Commission en novembre 2009 ainsi que des rencontres entre les parlementaires de la Commission et les jeunes et intervenants dans deux régions du Québec, en mai 2010.

Un tableau-synthèse tente ensuite de faire ressortir les thèmes communs et les points d'intérêt convergents entre ces trois étapes de la réflexion sur le décrochage puis de déterminer certains questionnements que la Commission pourrait approfondir (« Pistes de réflexion »). Nous avons classé le contenu de ce tableau en 15 sujets :

- Relation maître-élève; rapport aux adultes et à l'autorité
- Qualité et formation des enseignants
- Ratio maître-élèves
- L'école comme milieu de vie (l'école idéale)
- Famille et école
- Petite enfance et âges clés où intervenir
- Garçons et filles
- Lecture et littéracie
- Les jeunes d'aujourd'hui, leur diversité et leurs aspirations
- Parcours particuliers, stages, expérience de travail et valorisation du DEP
- Retards d'apprentissage et scolaires, jeunes « à risque » et conditions socio-économiques
- Éducation des adultes et rattrapage
- Réseau public et réseau privé
- Valorisation de l'éducation et mobilisation contre le décrochage
- Gestion et suivi; autres éléments d'intérêt

Puis, une brève présentation du rapport d'évaluation de la Stratégie d'intervention Agir Autrement (SIAA), publié en septembre dernier, est proposée en fin de document. La SIAA, principale initiative gouvernementale consacrée à la réussite scolaire et à la lutte au décrochage au Québec depuis 2002, a fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation approfondie dans le but de mesurer ses effets. La SIAA s'est attaquée à certains éléments discutés durant le mandat de la CCE et son évaluation peut aider à mettre la réflexion de la Commission en perspective. Enfin, la conclusion rappelle les pistes de réflexion proposées dans le présent document.

LE RAPPORT DU GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES AU QUÉBEC (MARS 2009)

Le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec a fait paraître son rapport en mars 2009. Il réunit « des représentants d'organismes des domaines reliés à la persévérance scolaire, les ministères concernés, des gens d'affaires et des experts dont les travaux sont associés à la problématique en cause » (p. 7). Le Groupe d'action déplore le fait que plus de 30 % des jeunes Québécois « célèbrent leur 20 ans sans avoir complété leur formation secondaire ou professionnelle » et que 69 % seulement d'entre eux complètent leur formation secondaire ou professionnelle avant cet âge¹ (p. 9). Les auteurs proposent de corriger le tir en s'inspirant d'initiatives québécoises prometteuses et d'autres initiatives nord-américaines ayant fait leurs preuves.

Ainsi, selon le groupe de Jacques Ménard, **le Québec doit bâtir sur trois initiatives déjà engagées ici, soit les services de garde à la petite enfance** (notamment les services de garde éducatifs à l'enfance et les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance), **la stratégie d'intervention *Agir autrement***, et **les initiatives d'innovation et de mobilisation communautaires** (comme le CRÉPAS et la Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale du docteur Gilles Julien).

Parmi les autres expériences nord-américaines dont pourrait s'inspirer le Québec **le Groupe d'action s'attarde plus particulièrement à quatre initiatives** visant différentes clientèles, qui ont réussi à produire des résultats mesurés et concrets, résultats concluants ayant démontré le succès de ces programmes² (voir graphique 15, p. 25 du rapport) :

- ***High/Scope Perry Preschool Program*** : Un programme d'éducation préscolaire conçu au Michigan dans les années 1960 dont le but est de favoriser le développement cognitif et social des enfants de 3 à 4 ans vivant dans la pauvreté. Ce programme, dont les résultats sont probants, s'apparente, selon le rapport Ménard, au réseau québécois de services de garde. Les auteurs croient qu'il faut continuer d'investir dans les services de garde éducatifs à l'enfance pour en assurer la qualité et l'accessibilité.
- ***Check & Connect*** : Un programme élaboré au Minnesota en 1990 qui dépiste les élèves du secondaire à risque et leur apporte une aide individuelle adaptée à leurs besoins. Selon le rapport Ménard, *Check & Connect* devrait inspirer la réforme de la stratégie d'intervention *Agir autrement*.
- ***Pathways to Education*** : Un programme implanté en 2001 dans le secteur Regent Park de Toronto (quartier défavorisé, densément peuplé et multiethnique) qui a donné des résultats spectaculaires auprès des jeunes de quartiers urbains défavorisés de la métropole ontarienne. Selon le rapport Ménard (p. 31), « *Pathways* pourrait être très porteur pour les communautés denses et appauvries du Québec, où une approche communautaire sera supérieure à une approche strictement scolaire ».
- ***Career Academics*** : Une initiative lancée à Philadelphie en 1969 qui vise le renforcement des liens entre le milieu scolaire et la communauté des affaires. Au Québec, *Career Academics* pourrait être un modèle utile pour renforcer le programme professionnel et inciter une plus grande participation du milieu des affaires dans la promotion de la persévérance scolaire.

En outre, le groupe de Jacques Ménard s'intéresse **au cas de la Finlande** (p. 30), qui affiche un taux d'obtention du diplôme dans les délais prescrits de 95 % (moyenne OCDE : 80 %). L'approche finlandaise se démarque par la valorisation de l'accompagnement individualisé des jeunes, par un cursus souple et adaptatif et par la valorisation de la profession enseignante (les enseignants gagnent autant que les avocats et les médecins). L'approche finlandaise pourrait inspirer le Québec à valoriser davantage l'éducation.

¹ Chiffres du MELs.

² On trouve aussi d'autres initiatives en annexe du rapport Ménard (annexe C).

Les auteurs du document font ressortir **cinq thèmes récurrents qui caractérisent ces expériences fructueuses** (p. 30):

- Trouver des **leaders forts** qui porteront la cause dans les diverses collectivités;
- Élaborer les initiatives dans un **esprit de partenariat** entre les services publics, la société civile et le milieu des affaires;
- **Élaborer les initiatives en partant du jeune**. Dans ce sens, il est souhaitable d'**intervenir dès la petite enfance** auprès des jeunes à risque;
- **Assurer un soutien financier adéquat** aux initiatives, de façon à soutenir les jeunes à risque, leur famille, leurs éducateurs et leurs enseignants;
- **Mesurer les résultats** dans le but de prioriser les actions efficaces et améliorer de façon continue les interventions.

Enfin, le rapport présente un **plan d'action en dix points**, avec l'objectif d'augmenter, d'ici 2020, le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans pour le porter à plus de 80 pour cent :

1. **Élargir à l'ensemble de la société québécoise le consensus** sur la nécessité de valoriser l'éducation et la persévérance scolaire;
2. **Renforcer la mobilisation régionale** en matière de persévérance scolaire;
3. **Accroître les services d'accompagnement** offerts aux futurs parents, aux parents et aux enfants de 0 à 5 ans issus de milieux défavorisés;
4. **Mener des projets pilotes communautaires** – complémentaires aux services de garde – **ciblant les enfants à risque de 0 à 5 ans dans les milieux défavorisés** afin de préparer leur intégration au primaire;
5. Favoriser et instaurer des pratiques d'excellence pour **réduire les retards d'apprentissage au primaire**;
6. **Renforcer la stratégie *Agir autrement*** au moyen de méthodes d'intervention éprouvées;
7. **Mettre en oeuvre des projets communautaires ciblant les jeunes à risque** au secondaire dans les quartiers les plus défavorisés;
8. Faciliter et encourager **la transition vers la formation professionnelle**;
9. **Incorporer dans le système d'éducation des mesures incitatives et des outils de gestion de la performance** ciblant la persévérance scolaire, en s'appuyant sur la loi récemment promulguée à cet effet;
10. **Créer une instance nationale de concertation en persévérance scolaire**, dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement, le milieu scolaire, le secteur civil et le milieu des affaires.

Notons que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a rendu public, en septembre 2009, une stratégie d'action pour la persévérance et la réussite scolaires, se déployant en treize voies de réussite regroupées sous la formule « L'école, j'y tiens! ». L'objectif de ce plan d'action reprend celui du rapport Ménard, soit d'augmenter, d'ici 2020, le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans pour le porter à plus de 80 pour cent.

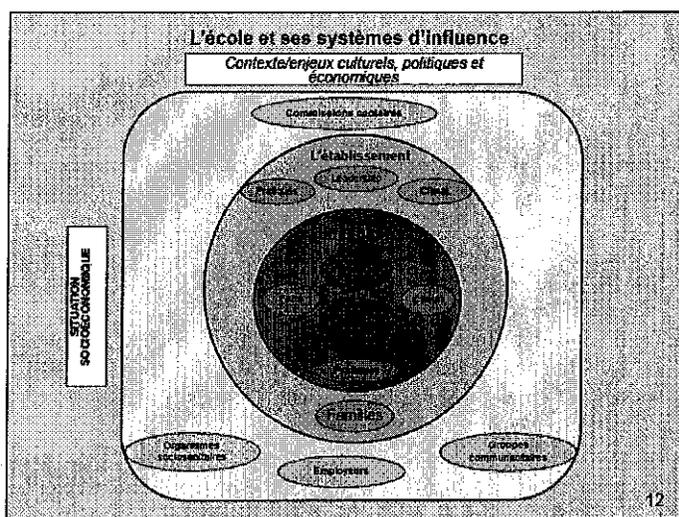
L'AVIS DES EXPERTS À LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION (NOVEMBRE 2009)

En novembre 2009, afin de préciser l'orientation de ce nouveau mandat d'initiative, les membres de la Commission ont entendu, lors de deux séances de travail, des experts sur le décrochage scolaire, et plus largement sur l'éducation et les jeunes. Ainsi, le 17 novembre, les parlementaires accueillèrent Michel Janosz, Madeleine Gauthier et Richard Cloutier. Le 24 novembre, c'était au tour de Paul Bélanger, de Diane Pacom et d'Égide Royer de se présenter devant les membres de la Commission.

Michel Janosz, professeur, École de psychoéducation, Université de Montréal

Michel Janosz, qui est également chercheur principal et directeur de l'étude d'évaluation de la stratégie d'intervention *Agir autrement* (rendue publique en septembre 2010), a fait une présentation intitulée *Les leviers pour mieux prévenir le décrochage scolaire* et a répondu à certaines questions que nous avons formulées dans un document de travail.

En se référant à un schéma énumérant les différents « systèmes d'influence » agissant sur l'élève, le professeur Janosz a insisté sur le fait que les déterminants les plus proches de l'élève sont les plus importants dans le parcours scolaire de l'élève (voir la figure ci-dessous). On constate donc dans ce dessin que la classe (l'enseignant, les pairs, le climat, les pratiques) est le milieu ayant le plus d'influence comme déterminant du choix de persévérer dans ses études ou de les abandonner. **De surcroît, à l'intérieur de ce système d'influence, c'est la relation maître-élève qui est la plus fondamentale dans le parcours qui sera emprunté par le jeune. L'apprentissage en classe a le plus d'impact sur le désir et la décision de l'élève de persévérer ou non.**



En outre, M. Janosz a tenu à rappeler que les jeunes qui abandonnent étaient loin d'être tous semblables et que, dans ce contexte, **la lutte contre le décrochage scolaire nécessitait aussi bien des mesures préventives de type universel que de mesures ciblées (des mesures destinées aux élèves forts et motivés; d'autres ciblant les élèves à problèmes).**

Madeleine Gauthier, sociologue, Observatoire Jeunes et Société, INRS-Urbanisation

Pour Madeleine Gauthier, le décrochage scolaire peut être considéré (sans le banaliser) dans une perspective plus large, comme un des choix possibles parmi les parcours de vie dont certains suivent la voie « normale », alors que d'autres prennent des chemins différents. La flexibilité du système d'éducation québécois est un « plus » selon la professeure Gauthier. **Par contre, elle estime que les compétences spécifiques ne sont pas valorisées par le système scolaire.**

Madame Gauthier se demande si le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas conservé quelques rigidités.

Les jeunes qui abandonnent sont au seuil de la vie adulte; ils ne sont plus des enfants. Ils ont le droit d'accomplir quantité de choses considérées comme du monde des adultes. Par ailleurs, leur rapport au temps les amène à vouloir tout obtenir dans l'immédiat (pas de distance ou de délai entre le désir et la satisfaction du désir).

Richard Cloutier, psychologue

Richard Cloutier voit une sorte d'ambivalence au sujet du décrochage scolaire dans les données du MELS, qui couvrent différentes facettes de la réalité. Sous quel angle faut-il interpréter les données disponibles? Constate-t-on des progrès importants ou des résultats décevants et doit-on adopter un discours alarmiste ou optimiste à l'égard du parcours scolaire des jeunes Québécois? Bref, selon M. Cloutier, « il faut se brancher » : dénoncer les coûts du décrochage et la non-conformité à la règle ou défendre un choix personnel? En outre, M. Cloutier constate comme d'autres qu'il y a un problème de manque de valorisation de l'éducation au Québec.

M. Cloutier cite le rapport Ménard, à propos des éléments bien connus et incontournables qui mènent au décrochage (p. 13) : « Les risques de décrochage augmentent avec le nombre de facteurs de risques chez les jeunes ». Il rappelle aussi que les écarts entre les jeunes qui pourront réussir et les autres sont décelables dès la maternelle. Par ailleurs, il affirme au moment de la période d'échanges avec les membres de la Commission que la famille est plus importante que l'école dans le développement de l'enfant.

Il insiste surtout sur le facteur de sexe dans la problématique du décrochage, **sur les différences entre les problèmes des filles et ceux des garçons à l'école** (voir le tableau synthèse à ce sujet).

Échanges Janosz/Gauthier/Cloutier

La valorisation de l'éducation et de l'enseignement au Québec et la volonté collective de contrer le décrochage scolaire

On a suffisamment de connaissances pour agir contre le décrochage, mais le diagnostic n'est pas partagé par toute la population : les milieux « à risque » sont plus difficiles à convaincre (M. Janosz).

Selon Madeleine Gauthier :

- On ne valorise pas l'éducation, ni l'enseignement. Il y a absence de volonté collective (cela implique des coûts financiers; rémunération);
- Les étudiants en enseignement ne sont pas les meilleurs (faibles compétences en français; 20 % des enseignants décrochent);
- Il faut aider les enseignants face aux jeunes en difficulté;
- Il peut y avoir des enseignants marquants – surtout au secondaire – dont l'impact sur les jeunes est majeur;
- À Montréal, le transfert du public au privé est inquiétant (dévalorisation du réseau scolaire public).

À cet égard, Michel Janosz considère une seule mesure prioritaire : être plus exigeants dans le recrutement des enseignants (il fait remarquer que la cote R des enseignants est bien faible à l'entrée par rapport à d'autres professions).

L'école, les enseignants, l'autorité et le ratio maître-élèves

Michel Janosz avance que l'école secondaire n'est pas adaptée à la vie du jeune : les enseignants contrôlent plus, alors que les jeunes recherchent l'autonomie. L'école est construite sur les besoins des enseignants plutôt que des élèves : une volonté politique est nécessaire pour changer cette situation. Par ailleurs, d'après lui, une solution à envisager est d'associer les professeurs à des petits groupes qui se suivent tout au long du secondaire.

Pour ce qui du rapport des jeunes à l'autorité, il n'a pas changé, comme on le croit souvent. (R. Cloutier). **Au contraire, c'est l'attitude des adultes par rapport à l'autorité qui a beaucoup changé.** Il faut soutenir les enseignants pour qu'ils assument leur autorité - même en ayant une relation chaleureuse (M. Janosz). Selon Madeleine Gauthier, le fait que les enfants sont habitués à faire des choix dès le berceau rend difficile d'instaurer la discipline. De plus, on peut trouver 40 enfants uniques dans une classe, ce qui contraste avec d'autres époques.

Quant au ratio maître-élèves, selon Michel Janosz, il y a un ratio au-delà duquel cela ne fait pas de différence. **Pour produire des effets, la baisse de ratio doit être radicale.** Pour Richard Cloutier, cette variable est difficilement mesurable et dépend des contextes.

Paul Bélanger, professeur, Département d'éducation et formation spécialisées, Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal

Pour Paul Bélanger :

- La situation est complexe et commande des stratégies d'action multiples;
- Il faut investir dans l'école publique en mobilisant la population;
- Une politique contre le décrochage scolaire ne peut négliger les environnements éducatifs (bibliothèque, maisons de jeunes, musées, accès à Internet, etc.), qui sont des facteurs éducatifs indirects, des moyens d'apprendre tout au long de la vie et des ressources éducatives majeures surtout là où les milieux familiaux ne peuvent compenser;
- Agir dès la petite enfance : une politique à long terme contre le décrochage ne peut ignorer les environnements éducatifs de proximité de la petite enfance, c'est-à-dire les ressources à la disposition des parents y compris les équipements sociaux et culturels du quartier et de la région. Il faut ajouter à cela des mesures pour assurer le développement de CPE dans ces quartiers et les rendre accessibles à tous, ainsi que le support aux femmes et aux enfants victimes de violence familiale, entre autres;
- Il faut donner aux enseignants les conditions appropriées, en particulier dans les milieux défavorisés : ratios diminués, outils pédagogiques, supports professionnels, services parascolaires, etc. Il y a un immense besoin d'accroître les compétences de base. Le ratio maître-élèves et la qualité de la formation des enseignants se conjuguent;
- Il faut sortir de l'approche « en silos » et conjuguer tous les efforts. Il faut une synergie entre les différents acteurs. Il faut chercher un consensus qui est d'ailleurs possible;
- Les enfants de tous les milieux doivent avoir accès aux écoles à vocation particulière, dans le réseau public;
- Il est crucial de maintenir et de bien financer le réseau public d'éducation aux adultes afin de lui permettre d'exercer son rôle à l'égard des décrocheurs (jeunes ou adultes de plus de 25 ans), sans oublier toutefois que la prévention est bien plus efficace que la correction ultérieure d'un problème et que la solution « éducation aux adultes » ne doit pas être un déversoir facile;
- L'émergence de villes et de régions apprenantes sont des éléments-clés de lutte au décrochage;
- La guerre au décrochage est inséparable de la guerre à la pauvreté;
- Il suggère d'inviter Paul Gérin-Lajoie devant la CCE (P. Gérin-Lajoie : « Il faut une deuxième Révolution tranquille »).

Diane Pacom, professeure, Département de sociologie et d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

Élément qui manque à la discussion : il y a un **paradoxe** : notre société est obnubilée par la jeunesse, carbure à la jeunesse, **mais on ne connaît pas les jeunes.** Il faut inclure les jeunes dans une dynamique culturelle. Il faut comprendre les malentendus intergénérationnels.

L'identité des jeunes est construite autour de la société de consommation (en opposition à l'identité citoyenne). C'est un grand crime. Dès leur naissance, les enfants sont ciblés comme consommateurs. On polarise les désirs des jeunes afin qu'ils s'identifient à un objet. On réduit la richesse de la citoyenneté des jeunes à des phénomènes de consommation.

Les jeunes et la technologie : « PowerPoint pour les jeunes, c'est du passé ("Power Plate"). Les étudiants reviennent au carnet et à la plume. »

Il y a un malentendu générationnel très fort. Incapacité de les comprendre, de les saisir. Les modes construisent l'identité des jeunes; leurs identités sont donc éphémères. Alors, quand on comprend leur réalité, on est déjà décalé, les jeunes sont déjà rendus ailleurs.

La lecture : D. Pacom a fait des recherches sur l'analphabétisme en Ontario (phénomène lié au décrochage). « Dans notre société, quelqu'un qui ne peut comprendre de qu'il lit, il est fini. »

Perte de confiance des jeunes envers l'enseignant : avant, le rapport pédagogique était basé sur la confiance; maintenant, il est basé sur le doute (« Est-ce que c'est vrai ce que tu dis? », demande l'élève à l'enseignant). Le jeune est face à un monde d'adultes qui doutent : qui doutent de l'enseignant mais aussi des parents qui, eux aussi, doutent de l'enseignant : « Je doute donc je suis. » Les jeunes fragilisés peuvent être déroutés. Le décrochage trouve son origine dans la réalité déconcertante de notre société.

Mesure à prendre : Il faudrait que les enseignants aient dans leur formation l'obligation de saisir qui sont ces personnes à qui ils parlent (qui sont les jeunes dans les 10 dernières années).

Désir d'abolir l'adolescence : l'adolescence est un piège dans lequel les jeunes et les adultes sont pris. Il faut sortir de ce cliché de l'adolescent; il faut leur permettre de vivre pleinement ce qu'ils sont. On veut leur donner un sens, une direction sans leur permettre de s'exprimer.

Il y a une bureaucratisation et une déshumanisation du rapport pédagogique qui doit être repensé. Comment rallumer le foyer d'humanité qu'il y avait dans le système scolaire? L'école est-elle un lieu fade de diplomation ou un peu plus? On crée des générations cyniques. Il faut « réenchanter » nos jeunes par des dialogues constants, du respect et de l'humanité.

Il faut donc 1) savoir qui sont les jeunes, sans tomber dans des clichés; 2) inclure les jeunes dans le processus de compréhension du décrochage, de l'hypersexualisation, etc.

Égide Royer, professeur, Département d'études sur l'enseignement privé et l'apprentissage, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

Dix interventions ciblées qui permettraient de faire augmenter de 15 %, d'ici 2020, le nombre de jeunes qui possèdent un des diplômes du secondaire à l'âge de 20 ans³ :

- 1. Prendre comme référence pour nos actions les pratiques exemplaires qui ont été implantées et évaluées dans plusieurs écoles en Amérique du Nord (pas juste au Québec!).** Voir l'exemple du programme « Check and connect » cité dans le rapport Ménard.
- 2. Augmenter la prévention chez les enfants de trois à cinq ans, particulièrement au niveau de la lecture et du comportement. Dépistage systématique des jeunes à risque.** Ex. : Commission scolaire de Montmagny, programme Passe-Partout.
- 3. Suivi systématique des lecteurs débutants en 1^{re} et 2^e année et intervention solide auprès de ceux qui éprouvent des difficultés en lecture par du personnel spécialisé.** Le risque de laisser filer un enfant avec des problèmes en lecture est très grand.
- 4. Augmenter les exigences au niveau académique pour être admis au baccalauréat en enseignement. Rechercher l'excellence.** La qualité de l'enseignement et des enseignants a quelque chose à voir avec le décrochage scolaire. Donner une meilleure formation aux enseignants. En Finlande, très grande exigence envers les candidats à l'enseignement. Recherche des finissants les plus forts, on recherche *la crème*.
- 5. Porter une attention particulière à l'échec scolaire des garçons en intervenant très tôt sur les problèmes de lecture, en augmentant la présence de modèles masculins de**

³ Voir le document distribué par M. Royer à la séance de travail du 24 novembre 2010.

réussite et en valorisant la contribution des hommes en éducation. Importance de visiter des commissions scolaires anglophones : les taux de diplomation sont beaucoup plus élevés (taux de 66 % à la CS Lester-B.-Pearson).

6. **Campagne nationale de valorisation de l'éducation et du métier d'enseignant.** La profession d'enseignant est en train d'être abandonnée par les hommes.
7. **Intervention intensive, dès la première secondaire, auprès des jeunes qui arrivent à l'école secondaire avec des retards d'apprentissage, des problèmes de comportement ou les deux. Établir rapidement pour ces jeunes un plan de transition vers le marché du travail et une stratégie concrète sur comment obtenir le diplôme leur permettant de réussir cette transition.**
8. **Utiliser davantage la période estivale pour combler les retards scolaires plutôt que le redoublement ou la promotion automatique.**
9. **Sortir de l'éducation des adultes les jeunes de 16 et 17 ans et, tout comme en Ontario, rendre la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans.**
10. **Faire de la réussite scolaire du plus grand nombre une exigence partagée autant par les écoles privées et à vocation particulière que par les écoles publiques. Pour ce faire, permettre à tous les jeunes du secondaire, handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, de fréquenter les écoles privées ou à vocation particulière. Rendre le financement de l'adaptation scolaire disponible aux écoles privées.**

Autres commentaires d'Égide Royer :

- Il faut **diminuer le nombre d'élèves par classe;**
- **La qualité de la relation maître-élève est un des ingrédients fondamentaux.** Il faut avoir d'excellents enseignants. Il faut avoir du mentorat au secondaire pour les élèves en difficulté. Il faut avoir plus d'enseignants masculins;
- **Il faut cibler de façon puissante le préscolaire** et enlever les coupe-feu entre les services scolaires et les services sociaux. **Il faut des interventions puissantes et précoces.** Porter une grande attention à ce qui se passe vers **4 et 5 ans** et vers **15 et 16 ans;**
- Mesures souples et adaptées;
- Une certaine proportion des jeunes a besoin d'un **suivi constant;**
- M. Royer est favorable à un **ordre professionnel des enseignants** qui serait un **élément de la valorisation.** Pouvoir suspendre une licence d'enseignement;

Résumé de l'intervention d'Égide Royer :

- S'appuyer sur les pratiques exemplaires qui ont été implantées au Québec mais aussi ailleurs;
- Interventions précoces et solides et suivi des mesures;
- Interventions solides auprès des enfants qui éprouvent des problèmes en lecture;
- Recruter les meilleurs candidats comme enseignants; rechercher l'excellence;
- Revaloriser la profession enseignante auprès des hommes;
- Sortir les jeunes de l'éducation des adultes et rendre la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans.

L'AVIS DES JEUNES ET DES INTERVENANTS DU MILIEU SCOLAIRE AUX MEMBRES DE LA COMMISSION (MAI 2010)

En mai 2010, les parlementaires ont visité deux régions du Québec, Lanaudière et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, afin de rencontrer des élèves du secondaire, des décrocheurs et raccrocheurs ainsi que des intervenants impliqués dans l'éducation et la vie des élèves de leur région.

À Joliette, les membres de la Commission ont rencontré des jeunes aux profils et parcours variés, en particulier des décrocheurs et des raccrocheurs. À Dolbeau-Mistassini, les députés ont pu constater sur le terrain les raisons du succès d'une école (Le Tournant) qui réussit à faire persévérer des élèves à risque, qui envisageaient d'abandonner les études secondaires avant de connaître l'école Le Tournant.

Synthèse des rencontres et pistes de réflexion (Joliette et Dolbeau-Mistassini⁴)

Pourquoi des jeunes décrochent-ils ?

Les principaux facteurs évoqués :

- Étiquetage, violence, intimidation (dès le primaire);
- Situations familiales;
- Il faut briser l'isolement des décrocheurs et des jeunes à risque de décrocher;
- L'école régulière ne leur convient pas;
- Enseignants;
- Difficultés associées au passage du primaire au secondaire;
- Besoin de stabilité (qui fait souvent défaut);
- Lien famille-école.

Comment garder les jeunes à l'école jusqu'à l'obtention du diplôme ou comment amener un jeune à raccrocher ?

Les principaux éléments évoqués :

- Importance d'une relation avec un adulte signifiant, une personne significative à l'école;
- Sentiment d'appartenance : faire quelque chose pour l'école; faire quelque chose pour la communauté, pour développer une fierté et une motivation; avoir une école ouverte sur le milieu et la communauté; le Tournant force même les jeunes à s'impliquer dans la communauté;
- Stages et prises de contact avec le monde du travail comme sources de motivation ; connaître le terrain, rencontrer des gens de différents milieux professionnels ;
- Besoin de stabilité;
- Renforcer le lien famille-école : relation positive et de confiance entre la famille et l'école (certains parents n'entendent parler de leur enfant que lorsqu'il a des problèmes à l'école);
- Besoin d'autonomie et respect des particularités de chaque jeune;
- Conciliation études-travail : nombre d'heures de travail;
- La lecture : importance d'une bibliothèque et du contact avec les livres; agir dès le primaire (voir Chantal Gagnon, Joliette 13 h 30);
- Ne pas avoir comme principal objectif l'augmentation du nombre de raccrocheurs, mais plutôt celui de garder à l'école les élèves à risque de décrochage : prévention plutôt que raccrochage, agir dès la naissance et la petite enfance (dépistage, lecture);
- Passerelles vers le DEP ou études professionnelles au secondaire.

⁴ Voir le tableau-synthèse pour plus de détails.

L'école idéale

Les principaux ingrédients de l'école idéale :

- Aide individualisée; enseignement personnalisé ou individualisé; objectifs individuels; respect du rythme d'apprentissage de chaque jeune; respect pour les parcours et intérêts particuliers;
- Respect mutuel entre les jeunes et les adultes; relation de confiance enseignants-élèves et entre les élèves et le personnel de l'école; le prof. comme « coach »;
- Une école sans violence ni intimidation;
- Une école où on se sent « en famille »;
- Moins d'élèves par classe, taille humaine des classes (baisse radicale des ratios : 10 à 15 plutôt que 30 à 35);
- Le Tournant semble être un modèle pour les jeunes à risque : applicable dans des milieux scolaires « de taille humaine ».

Les enseignants

La qualité et la formation des enseignants et la relation maître-élève sont des éléments cruciaux en ce qui concerne l'enjeu de la persévérance et de la réussite scolaire. Cette idée a été évoquée de façon récurrente :

- Importance de la qualité des enseignants : cultivés, respectueux des jeunes, intéressés à enseigner, ayant la bonne dose d'autorité;
- Les jeunes veulent que les enseignants aient de meilleures habiletés sociales;
- Enseignants qui promeuvent la culture de l'effort, mais qui sont flexibles et qui respectent le rythme de chaque élève.

Quelques extraits des auditions en région (Journal des débats⁵)

1. Pourquoi on décroche?

Chantal Gagnon (Joliette, 13 h 30) :

« Moi, pour ma part, je trouve que la... décrocher, le décrochage, ça se commence dret en première année. Mon opinion personnelle, c'est ça. Dret la première année, on peut faire décrocher un enfant si l'enfant rencontre trop de difficultés. Un enfant qui ne réussit pas à lire, à apprendre ses sons comme il faut, être capable de faire une lecture normale, qui ne comprend pas sa lecture, ce que les mots, ce qu'il a lu, ce que ça veut dire, bien, je m'excuse, mais on vient de le décrocher dret-là. On va l'envoyer en deuxième année, mais il n'a pas eu sa base solide. **C'est comme une maison, va bâtir une maison sur des sables mouvants, on a beau essayer de la construire, il va toujours avoir un coin qui va craquer, qu'on va avoir besoin de la réparer.** Bien, moi, je dis que c'est la même chose pour l'école, pour l'avenir de nos enfants. Si on ne leur donne pas une base solide, on va s'en aller nulle part avec ça, parce que ça va être toujours à recommencer. »

Caroline St-Georges (Joliette, 14 h):

« On remarque aussi que le réseau social de ces jeunes-là était déficient et parfois l'est encore. Les amis du jeune ont quitté l'école, l'influence négative des pairs se fait sentir, les jeunes posent des actions pour se faire apprécier des autres puis pour faire partie d'un groupe d'appartenance. Vous allez voir tantôt, dans les solutions que je vais apporter, je vais mentionner que c'est important que les jeunes aient un lien significatif, un sentiment d'appartenance à leur école. Bien, si le sentiment d'appartenance, il n'est pas dirigé vers l'école, vers qui il va l'être? Bien, il va être dirigé vers les amis, et, si les amis sont un réseau déficient, bien je pense qu'on a un petit peu un élément à notre réponse. »

⁵ Nos caractères gras.

2. Comment raccrocher (ou persévérer et ne pas décrocher) ?

Nancy Delisle (Joliette, 13 h 30) :

« Quand je pense aux gens qui peuvent raccrocher, c'est sûr qu'il y a une finalité au raccrochage, **mais je pense qu'il faut travailler plus en prévention**, et la dame avant moi l'a bien mentionné. **La prévention, c'est même avant la première année, hein? C'est avant l'entrée à l'école. Quand un enfant arrive avec 2 000 heures de moins de lecture à l'école, c'est sûr qu'il part avec une inégalité.** Alors, l'objectif premier dans nos mesures, c'est que ces élèves-là, quand ils arrivent, de la maternelle à la fin du premier cycle, c'est qu'ils soient mis à niveau parce que le décrochage scolaire, on en voit les signes à peu près en troisième année primaire. »

Charles Thierno (Joliette, 14 h) :

« **Puis il y a des écoles, je ne veux pas vanter ma paroisse, mais comme ici, à l'Envol, les professeurs, tu vois, ils ont un lien d'appartenance avec les élèves.** Ils n'ont pas un lien d'autorité puis de dire : je suis ton professeur, je suis plus haut que toi, ça fait que, regarde, si ça ne va pas, je vais te mettre à la direction, il y a un lien de camaraderie. **Pas trop, juste assez pour dire que tu as le goût de venir à l'école, tu as vraiment le goût. Parce que, moi, dans mon cas, j'ai vraiment le goût, à chaque matin, de me lever, de venir à l'école, parce que je sais que ce n'est pas un professeur qui va me donner des ordres puis qui va me dire quoi faire quand je vais venir le voir, mais c'est quelqu'un qui va m'aider, qui est là parce qu'il veut être là puis qui est là parce qu'il veut notre bien à nous, ça, je trouve ça vraiment bien, mais c'est aussi... ils sont là, ils sont capables d'être stricts puis autoritaires quand c'est le temps, puis ça, je trouve ça vraiment bien.** Puis c'est vraiment d'avoir des modèles pour raccrocher, pour aider les décrocheurs. **Avoir des modèles**, à un moment donné, tu arrives à un temps, dans la vie, que tu sais ce que tu veux, tu deviens plus mature, veux pas, pour certaines personnes, puis tu sais, c'est vraiment le fun. »

Caroline St-Georges (Joliette, 14 h) :

« **Ce qu'on remarque, nous, le plus, c'est que les jeunes adultes, qui vont être parents ou qui le sont, sont motivés à retourner à l'école pour devenir un modèle face à leur enfant.** Donc, la responsabilité parentale, les difficultés reliées aux emplois précaires puis le besoin de venir... c'est-à-dire le désir de répondre aux besoins primaires de leurs enfants est un facteur de raccrochage.

Autre chose qui peut paraître un petit peu peut-être paradoxal, mais c'est la pensée magique de la formation des adultes. On remarque que les élèves, les décrocheurs qui se présentent chez nous nous disent : bien, moi, je vais aller aux adultes de toute façon, ça va être facile, ça va être à mon rythme puis tout le monde me dit que c'est super facile. Donc, il y a... il y a un côté qui avantageux à ça, c'est-à-dire qui raccroche, mais s'ils ne sont pas accompagnés là-dedans, ils réalisent rapidement que ce n'est pas si facile que ça, et là, il y a un deuxième décrochage. Quand il y a un deuxième décrochage, là, c'est difficile après ça de raccrocher. »

Peggy Houle (Joliette, 16 h) :

« **Mme Houle (Peggy):** Alors, pour moi, puis-je penser que pour tout le monde, l'état... le constat, c'est qu'il faut de plus en plus profiler les élèves dans une recherche d'un but vocationnel versus un choix de parcours adapté pour leurs besoins et leur motivation. **Il faut travailler en concertation, on en a parlé tantôt, avec tous les partenaires, incluant les parents, parce que ce sont les partenaires les plus importants.** Hein, quand on voit les nouvelles annonces, là, « Je suis là pour ton soutien », là, c'est important, et le parent doit reprendre ce rôle-là le plus possible. Et il faut l'amener, comme avec des projets PARER, à s'investir à l'école en d'autres temps. Donc, c'est l'essentiel pour bien arriver à ce que les efforts des services en lien avec les besoins de nos jeunes arrivent à point. »

3. L'école idéale

Caroline St-Georges (Joliette, 14 h) :

« Dernièrement, je voudrais vous dire une petite chose, c'est-à-dire: je pense que l'élément chez nous qui... qui est unanime chez chacun des élèves, **c'est que chaque jeune voudrait pouvoir développer une relation significative avec un adulte de l'école.** Je pense que ça, c'est vraiment un élément qui fait la différence. À cette heure, comment on arrive pour... comment on arrive à ça, avoir un lien significatif avec chacun des élèves? Bien, je pense qu'il y a beaucoup de pistes de solution à ce niveau-là, puis il y en a certains qui en ont nommées, là, par la lecture, par les parents, par les intérêts, par le sport, par les loisirs, par un espace, local physique disponible à cet échange-là. »

Mélissa Gopalkrishna (Joliette, 14 h 30) :

« **L'implication de la famille. Ils doivent être invités à l'école, et pas juste pour quand que leurs élèves ne fonctionnent pas, mais pour leur dire, tu sais... développer le lien, comme André disait, pour que, quand que ça va mal, ils sont à l'aise d'appeler.** Ça fait qu'il faut que systématiquement qu'il y ait vraiment l'implication de la famille ou du système de soutien pour les parents **ou les personnes qui sont en couple à l'éducation aux adultes, ce serait d'inviter les conjoints.** C'est le système de soutien qui doit être impliqué à l'école pour qu'ils puissent également valoriser leur étudiant à l'école. »

4. Divers

André Boudreault (Dolbeau, 15 h) :

Si il y a quelqu'un qui peut dire à Madame la ministre, parce qu'elle ne m'appellera pas, possiblement pas, moi, j'aimerais qu'ils nous donnent la possibilité d'être proches des enfants, proches des élèves, parce qu'on est rendus, en tout cas, je vais l'apprentissage de ça, mais on est rendus avec un volet administratif excessivement... puis je ne veux pas me lamenter, loin de là, là, mais excessivement lourd. **On parle de conventions de partenariat, conventions de gestion, reddition de comptes, portraits de l'école, plans de réussite éducative, c'est plein, plein d'affaires qu'il faut s'asseoir puis prendre des journées puis des journées pour remplir de la paperasse.**

J'aimerais, moi, que ça soit moins lourd, et ça, ça va nous permettre d'être proche des enfants puis d'être en mesure de régler des problèmes. Merci, Madame la ministre. »

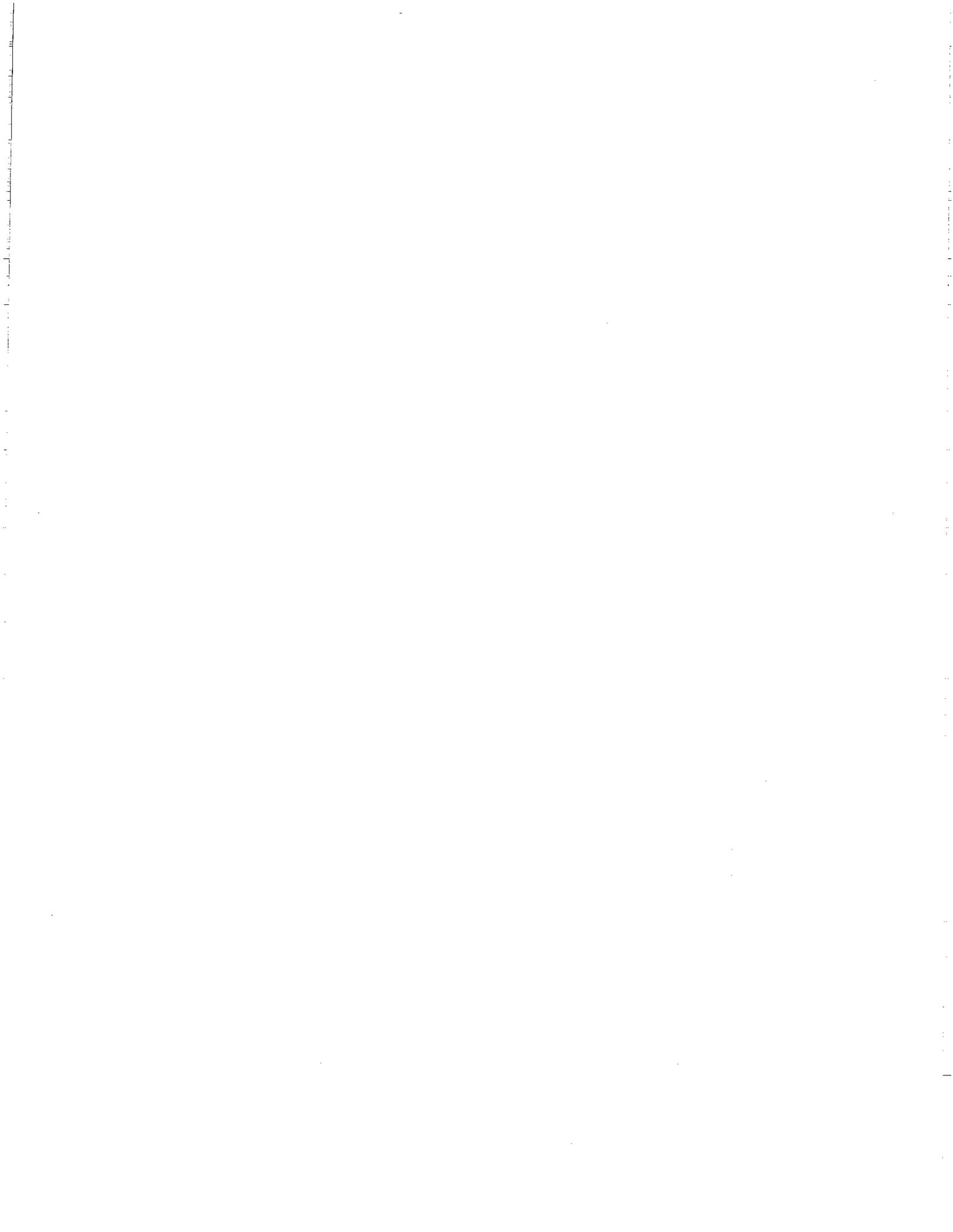


TABLEAU-SYNTHESE : RAPPORT MÉNARD, AVIS DES EXPERTS À LA CCE ET RENCONTRE DES JEUNES EN RÉGION

Relation maître-élève; rapport aux adultes et à l'autorité	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette, Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
	<ul style="list-style-type: none"> • La relation maître-élève est la plus fondamentale dans le parcours du jeune, l'apprentissage en classe a le plus d'impact sur le désir et la décision de l'élève de persévérer ou non (Janosz); • Le rapport des jeunes à l'autorité n'a pas changé, comme on le croit souvent (Cloutier); au contraire, c'est l'attitude des adultes par rapport à l'autorité qui a beaucoup changé : problème de distanciation adultes/enfants. Soutenir les enseignants pour qu'ils assument leur autorité - même en ayant une relation chaleureuse (Janosz); • Les enfants sont habitués à faire des choix dès le berceau, cela rend difficile d'instaurer la discipline. De plus, on peut trouver 40 enfants uniques sans fratrie dans une classe (Gauthier); • Avant, le rapport pédagogique était basé sur la confiance; maintenant, il est basé sur le doute. Bureaucratization et déshumanisation du rapport pédagogique, qui doit être repensé. Bris de confiance. Il faut « réenchanter » nos jeunes par des dialogues constants, du respect et de l'humanité (Pacom). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les professeurs manquent d'autorité (Joliette) : <ul style="list-style-type: none"> o les jeunes veulent des enseignants « cools » mais fermes (« sévères mais sympathiques »); o problème de l'enfant-roi; • Avoir un modèle, un contact avec un adulte significatif dans le milieu scolaire ; importance d'un modèle/adulte significatif/personne significative à l'école (Joliette). 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles mesures pourraient être envisagées afin de soutenir les enseignants dans leur rôle d'autorité auprès des élèves? • Sur quels facteurs peut-on avoir le plus d'impact pour améliorer les relations maître-élèves dans l'objectif d'une meilleure réussite scolaire? 	

Qualité et formation des enseignants	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette, Dolbeau-Mistassin)	Pistes de réflexion
	<ul style="list-style-type: none"> Les étudiants en enseignement ne sont pas les meilleurs (faibles compétences en français; 20 % des enseignants décrochent) (Gauthier). Une seule mesure prioritaire : être plus exigeants dans le recrutement des enseignants (Janosz); Nécessité d'une formation obligeant les enseignants à saisir qui sont ces personnes à qui ils parlent, qui sont les jeunes dans les 10 dernières années (Pacom); Augmenter les exigences académiques pour être admis au baccalauréat en enseignement. Rechercher l'excellence. En Finlande, très grande exigence envers les candidats à l'enseignement (Royer); Favorable à un ordre prof. des enseignants qui serait un élément de la valorisation. Pouvoir suspendre une licence d'enseignement (Royer); Utilisation de la technologie : <i>PowerPoint</i> pour les jeunes, c'est du passé. Les étudiants reviennent au carnet et à la plume (Pacom). 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes souhaitent que les enseignants aient de meilleures habiletés sociales et une passion pour leur travail (Joliette); École Le Tournaant : relation de confiance entre les enseignants et les élèves, respect pour les professeurs; l'enseignant est un <i>coach</i> (Dolbeau); Importance de la qualité des enseignants : des enseignants cultivés, qui respectent les jeunes, qui ont un intérêt à enseigner... (Dolbeau); Rapport aux technologies : oui à l'intégration des technologies à l'école, mais pas trop; plutôt insister sur le social et l'humain (Dolbeau); Besoin de perfectionnement des enseignants et de mentorat afin de les aider à s'adapter à chaque nouvelle cohorte (Joliette). 	<ul style="list-style-type: none"> Y aurait-il lieu de revoir la formation et les critères de recrutement des enseignants? Si oui, sous quels aspects et de quelle façon? La formation continue des enseignants est-elle adéquate? L'enseignement devrait-il être régi par le Code des professions? 	<ul style="list-style-type: none"> Les experts invités ne s'entendent pas sur la question du ratio maître-élèves. En revanche, les personnes rencontrées en région (Dolbeau) considèrent que la taille des classes et de l'école a un impact sur la réussite scolaire. Les ratios en classe et la taille de l'école sont-ils deux problèmes distincts?
Ratio maître-élèves	<ul style="list-style-type: none"> Il y a un ratio au-delà duquel cela ne fait pas de différence. Pour produire des effets, la baisse de ratio doit être radicale (Janosz); Cette variable est difficilement mesurable; cela dépend des contextes (Cloutier); Il faut donner aux enseignants les conditions appropriées : ratios diminués, outils pédagogiques, supports professionnels, services parascolaires, etc. (Belanger); Il faut diminuer le nombre d'élèves par classe (Royer). 	<ul style="list-style-type: none"> École Le Tournaant : entre 10 et 20 élèves par classe, contre 30-35 ailleurs (Dolbeau); Avantages d'un petit milieu scolaire : les jeunes font confiance aux membres du personnel et ils ne veulent pas les décevoir (dans le contexte de problèmes sociaux : violence, drogue, taxage, intimidation) (Dolbeau). 		

L'école comme milieu de vie; climat scolaire (l'école idéale)	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette; Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
	<ul style="list-style-type: none"> Comment rallumer le foyer d'humanité qu'il y avait dans le système scolaire? L'école est-elle un lieu fade de diplomation ou un peu plus? (Pacom) 	<ul style="list-style-type: none"> Élèves en difficulté à cause de l'étiquetage : conditions socioéconomiques, apparence, etc. Intimidation, violence, exclusion, étiquetage, rejet, etc. → risque de décrochage (Joliette); Intimidation dès le primaire (Dolbeau); Briser l'isolement des jeunes décrocheurs (Joliette); Il faut des écoles plus propres, sans violence ni intimidation (Joliette); Classes « mixtes » : mettre ensemble les forts et les faibles (mais pas nécessairement les jeunes en difficulté d'apprentissage) (Joliette); Sentiment d'appartenance : faire quelque chose pour l'école afin de développer une fierté et une motivation (Joliette); Une école où on se sent en famille; l'école est un milieu familial (parfois plus accueillant que la famille elle-même) (Dolbeau); Nécessité de la stabilité du personnel (enseignement, services professionnels et direction). 	<ul style="list-style-type: none"> Situations familiales difficiles : une des causes du décrochage (Joliette); Renforcer le lien de confiance famille-enseignant-école : au-delà des problèmes (parents sollicités lorsque les jeunes vivent des difficultés scolaires ou autres), développer une relation positive entre la famille et l'école, ainsi qu'un sentiment d'appartenance (Joliette); Obliger les parents à venir à l'école une fois par semaine (Joliette); Tenir compte aussi des élèves-parents et de leurs obligations et contraintes (conciliation famille-études). 	<ul style="list-style-type: none"> Quelles actions peuvent être envisagées afin d'enrayer l'intimidation au primaire et au secondaire (incluant la cyberintimidation)? Développer des projets du type « Grand frère » serait-il souhaitable (Joliette)? Faudrait-il effectuer une étude au sujet de l'intimidation dans le système scolaire, afin de brosser un état de la situation?
Famille et école	<ul style="list-style-type: none"> La famille est plus importante que l'école dans le développement de l'enfant (Cloutier); Nécessité de mesures de soutien aux femmes et aux enfants victimes de violence familiale (Bélangier). 			<ul style="list-style-type: none"> Quelles(s) mesure(s) contribuerai(en)t le mieux au renforcement du lien de confiance parents-école? Serait-il possible d'impliquer plus directement les parents dans la réflexion sur la valorisation de l'éducation, la réussite scolaire et le décrochage?

	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette, Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
Petite enfance et âges clés où intervenir	<ul style="list-style-type: none"> Bâti sur les services de garde à la petite enfance, continuer d'investir dans les services de garde éducatifs à l'enfance pour en assurer la qualité et l'accessibilité; Exemple du <i>High/Scope Perry Preschool Program</i> (Michigan, années 1960, enfants de 3 à 4 ans vivant dans la pauvreté); Action n° 3 : Accroître les services d'accompagnement offerts aux futurs parents, aux parents et aux enfants de 0 à 5 ans issus de milieux défavorisés; Action n° 4 : Mener des projets pilotes communautaires – complémentaires aux services de garde – ciblant les enfants à risque de 0 à 5 ans dans les milieux défavorisés afin de préparer leur intégration au primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Les écarts entre les jeunes qui pourront réussir et les autres sont décelables dès la maternelle (Cloutier); Agir dès la petite enfance : une politique à long terme contre le décrochage ne peut ignorer les environnements éducatifs de proximité de la petite enfance, dans toutes les régions. Il faut ajouter à cela des mesures pour assurer le développement de CPE dans ces quartiers et régions et les rendre accessibles à tous, entre autres (Bélanger); Il faut cibler de façon puissante le préscolaire et enlever les coupe-feu entre les services scolaires et les services sociaux. Il faut des interventions puissantes et précoces (Royer); Porter une grande attention à ce qui se passe vers 4 et 5 ans et vers 15 et 16 ans (Royer). 	<ul style="list-style-type: none"> Prévention avant l'entrée à l'école (Joliette); « Le décrochage, ça se commence <i>dret</i> en première année » (Joliette); Déceler les enfants à risque (Dolbeau). 	<ul style="list-style-type: none"> Devrait-on mener une réflexion sur : <ul style="list-style-type: none"> la consolidation du réseau des CPE, notamment sur leurs programmes pédagogiques?; les « environnements éducatifs », en évaluant les lacunes à combler en matière de services culturels disponibles dans les différentes régions (bibliothèques, etc.), entre autres, pour la petite enfance?; les partenariats entre les services scolaires et les services sociaux?

Garçons et filles	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette, Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
		<ul style="list-style-type: none"> • Résistance à reconnaître que les gars ont des problèmes particuliers, qu'il y a des « vulnérabilités masculines »; dire que les garçons sont deux fois plus à risque que les filles de décrocheur, ce n'est « pas vendeur » (Cloutier); • Les garçons réussissent moins bien à l'école ↔ L'école réussit moins bien aux garçons (Cloutier); • Néanmoins, si les filles ont un profil plus positif, le processus qui mène au désengagement est le même que chez les garçons (Cloutier, Janosz); • Doit-on moduler les cours en fonction du sexe? Non, l'étiquetage nuit et l'étiquetage précoce encore plus, ajoutant au déterminisme socio-économique (Cloutier); • Porter une attention particulière à l'échec scolaire des garçons en intervenant très tôt sur les problèmes de lecture, et en valorisant la présence de modèles masculins de réussite et en valorisant la contribution des hommes en éducation. Il faut plus d'enseignants masculins (Royer). 		<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'où doit-on aborder la question du décrochage et envisager des solutions sous l'angle du sexe des élèves? • Par quels moyens pourrait-on attirer plus d'hommes dans l'enseignement? • Faut-il envisager les solutions proposées par É. Royer (intervention sur les problèmes de lecture des garçons; présence de modèles masculins...)?
Lecture et littéracie		<ul style="list-style-type: none"> • Dans notre société, quelqu'un qui ne peut comprendre ce qu'il lit, il est fini (Pacom); • Augmenter la prévention chez les enfants de trois à cinq ans, particulièrement au niveau de la lecture et du comportement. Dépistage systématique des jeunes à risque (Royer); • Suivi systématique des lecteurs débutants, en 1^{re} et 2^e année, et intervention solide auprès de ceux qui éprouvent des difficultés en lecture par du personnel spécialisé (Royer). 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture/bibliothèques : importance d'une bibliothèque et du contact avec les livres ; agir dès le primaire (Joliette); • Programme Blitz de lecture accompagnée (Joliette); • Les retards en lecture créent des inégalités; • Dans un des groupes, les deux décrocheurs étaient ceux qui avaient des livres (une bibliothèque) dans la maison familiale (Joliette). 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre position sur les solutions proposées par E. Royer? • Y a-t-il assez de temps consacré au français et à la lecture, notamment à l'école primaire? • Faut-il questionner les compétences en français des enseignants et être plus exigeants à cet égard? • Le soutien aux bibliothèques scolaires et municipales est-il adéquat?

	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette; Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
<p>Les jeunes d'aujourd'hui, leur diversité et leurs aspirations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Career Academics</i> (Philadelphie, 1969) pourrait être un modèle pour renforcer le programme professionnel et inciter une plus grande participation du milieu des affaires dans la promotion de la persévérance scolaire; Action n° 8 : Faciliter et encourager la transition vers la formation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes changent un peu, mais la relation entre les jeunes et l'école n'a pas changé tant que ça depuis les années 1950 (Janosz); • Rapport au temps : tout obtenir dans l'immédiat (Gauthier); • Dès leur naissance, les enfants sont ciblés comme consommateurs. On réduit la richesse de la citoyenneté des jeunes à des phénomènes de consommation (Pacom); • Nécessité d'une formation sur les jeunes (Pacom); • Inclure les jeunes dans le processus de compréhension du décrochage, de l'hypermotivation, etc. (Pacom). 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'autonomie et respect des particularités des jeunes (Joliette); • Besoin de stabilité du personnel (garder les mêmes enseignants au cours d'une même année), dans les programmes, etc. (Dolbeau); • L'École Le Tournant : plus de liberté, accent sur les objectifs individuels (Dolbeau); • Culture de l'effort, mais flexibilité et respect du rythme de chaque élève (Dolbeau); • « La majorité de mes jeunes veulent absolument gagner des sous » (Joliette); • Valoriser autre chose que l'argent (Joliette). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enseignants ont-ils besoin d'une formation sur les jeunes, leurs problèmes et leur diversité? Quel forme et quel contenu pourrait prendre une telle formation?
<p>Parcours particuliers, stages, expérience de travail et valorisation du DEP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Career Academics</i> (Philadelphie, 1969) pourrait être un modèle pour renforcer le programme professionnel et inciter une plus grande participation du milieu des affaires dans la promotion de la persévérance scolaire; Action n° 8 : Faciliter et encourager la transition vers la formation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a dans le système québécois une certaine flexibilité qui est positive. Mais les compétences spécifiques ne sont pas valorisées par le système scolaire. Le MELS a-t-il conservé quelques rigidités? (Gauthier); • Les enfants de tous les milieux doivent avoir accès aux écoles à vocation particulière, dans le réseau public (Bélangier). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les « parcours alternatifs » sont une « clé pour la majorité des raccrocheurs » (Joliette); • Faciliter les « passerelles » entre le secteur général et le secteur professionnel au secondaire; • Clarification des objectifs de vie et de carrière, stages, séjours et rencontres dans les différents milieux de travail (entreprises, usines, institutions culturelles, etc.), expériences de terrain, etc. (Joliette); • Faire de brefs stages en 1^{er} et 2^e secondaires pourrait être source de motivation (Joliette); • Plus de services d'orientation (Dolbeau); • Au Tournant, valorisation des études professionnelles : l'immense majorité des élèves - 80-95 %? - visent un DEP, mais aller au Tournant n'empêche pas d'atteindre le cégep ou même l'université (Dolbeau); • Conciliation études-travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le système scolaire et l'enseignement sont-ils trop uniformes au Québec? Le système est-il assez flexible? • Faut-il faciliter les « passerelles »? • Faut-il faciliter les stages et les partenariats avec le milieu des affaires? Devrait-on se référer à l'expertise des universités en ce domaine? • En plus de valoriser le DEP auprès des jeunes à risque, faudrait-il mieux faire valoir que la réalisation de leurs aspirations peut aussi passer par le cégep ou l'université?

Retards d'apprentissage et jeunes « à risque » et conditions socio-économiques	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette; Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
<ul style="list-style-type: none"> Ex. du programme <i>Check & Connect</i> (Minnesota, 1990, élèves du secondaire à risque), qui devrait inspirer la réforme de la stratégie d'intervention <i>Agir autrement</i>. Ex. du programme <i>Pathways to Education</i> (Toronto, quartier défavorisé); Action n° 5 : Favoriser et instaurer des pratiques d'excellence pour réduire les retards d'apprentissage au primaire; Action n° 6 : Renforcer la stratégie <i>Agir autrement</i> au moyen de méthodes d'intervention éprouvées. 	<ul style="list-style-type: none"> La guerre au décrochage est inséparable de la guerre à la pauvreté (Bélanger); Intervention intensive, dès la première secondaire, auprès des jeunes qui arrivent avec des retards d'apprentissage, des problèmes de comportement ou les deux (Royer); Utiliser davantage la période estivale pour combler les retards scolaires, plutôt que le redoublement ou la promotion automatique (Royer); Il faut avoir du mentorat au secondaire pour les élèves en difficulté (Royer); Une proportion des jeunes a besoin d'un suivi constant (Royer). 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien financier : « Le soutien financier d'Emploi-Québec fait que beaucoup de personnes vont retourner aux études. » (Joliette); Abolition du redoublement critiquée par certains jeunes; d'autres considèrent qu'on ne devrait pas imposer le redoublement à ceux qui échouent, car la perspective de tout recommencer donne « l'envie de lâcher » (Joliette). 	<ul style="list-style-type: none"> Que faire à propos de la question du redoublement? Réussite scolaire et milieux défavorisés : serait-il pertinent de réinviter M. Janosz afin de le questionner sur l'évaluation de la stratégie d'intervention <i>Agir autrement</i> (SIAA)? 	

Éducation des adultes et raccrochage	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette, Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
		<ul style="list-style-type: none"> Il est crucial de maintenir et de bien financer le réseau public d'éducation aux adultes afin de lui permettre d'exercer son rôle à l'égard des décrocheurs (jeunes, ou adultes de plus de 25 ans), sans oublier toutefois que la prévention est bien plus efficace que la correction ultérieure d'un problème et que la solution « éducation aux adultes » ne doit pas être un déversoir facile (Bélanger); Sortir de l'éducation des adultes les jeunes de 16 et 17 ans : 47 % des personnes à l'éducation aux adultes ont de 16 à 19 ans (Royer); Tout comme en Ontario (et dans une vingtaine d'États américains), rendre la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans. Pourquoi pas ici, alors qu'il faut 18 ans pour voter, acheter du tabac et de l'alcool? (Royer). 	<ul style="list-style-type: none"> Comment garder les élèves qui veulent décrocher sur les bancs d'école (plutôt que de concentrer les efforts sur le raccrochage)? (Dolbeau); Les jeunes adultes décrocheurs qui deviennent parents sont motivés à raccrocher (Joliette); Contre la « pensée magique » de la formation aux adultes : risque de deuxième décrochage (Joliette). 	<p>Devrait-on sortir les jeunes de 16 et 17 ans de l'éducation des adultes et rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans?</p>
Réseau public et réseau privé		<ul style="list-style-type: none"> À quel point le réseau scolaire (public ou privé) fréquenté par le jeune influence-t-il sur la réussite ou le risque de décrochage? Le lien est probable, mais reste à démontrer empiriquement : faire une enquête sur le sujet (Janosz); À Montréal, le transfert du public au privé est inquiétant (dévalorisation du réseau scolaire public) (Gauthier); Faire de la réussite scolaire du plus grand nombre une exigence partagée autant par les écoles privées et à vocation particulière que par les écoles publiques. Pour ce faire, permettre à tous les jeunes du secondaire, handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, de fréquenter les écoles privées ou à vocation particulière (Royer). 		<p>Y a-t-il des éléments qui mériteraient d'être approfondis à cet égard?</p>

Valorisation de l'éducation et mobilisation contre le décrochage	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette, Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
<ul style="list-style-type: none"> • Bâtir d'autres initiatives comme le CRÉPAS et la FPPS du Dr. Julien; • Approche finlandaise de l'éducation; • Action n° 1: Élargir à l'ensemble de la société québécoise le consensus sur la nécessité de valoriser l'éducation et la persévérance scolaire; • Action n° 2 : Renforcer la mobilisation régionale en matière de persévérance scolaire; • Action n° 10 : Créer une instance nationale de concertation en persévérance scolaire, dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement, le milieu scolaire, le secteur civil et le milieu des affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambivalence au sujet du décrochage scolaire dans les données du MELQ. Sous quel angle faut-il interpréter les données disponibles? Doit-on adopter un discours alarmiste ou optimiste à l'égard du parcours scolaire des jeunes Québécois? Dénoncer les coûts du décrochage et la non-conformité à la règle ou défendre un choix personnel? (Cloutier); • Suffisamment de connaissances pour agir contre le décrochage, mais diagnostic non partagé par tous : les milieux « à risque » sont plus difficiles à convaincre (Janosz); • L'éducation publique est la priorité pour l'avenir du Québec, mais elle est sous-financée. Il faut investir plus de ressources dans l'école publique, en mobilisant toute la population. Le mouvement des villes et des régions apprenantes est axé sur cette mobilisation (en Europe); • L'émergence de ces villes et régions sont un élément-clé de lutte au décrochage scolaire (Bélanger); • Il faut sortir de l'approche en silo et conjuguer tous les efforts. Il faut une synergie entre les différents acteurs. Il faut chercher un consensus, qui est d'ailleurs possible (Bélanger); • Une politique contre le décrochage scolaire ne peut négliger les environnements éducatifs (bibliothèque, maisons de jeunes, musées, accès à Internet, etc.), qui sont des facteurs éducatifs indirects (Bélanger); • Campagne nationale de valorisation de l'éducation et du métier d'enseignant, notamment auprès des hommes qui sont en train d'abandonner cette profession (Royer); 	<ul style="list-style-type: none"> • « Il faut travailler en concertation [...] avec tous les partenaires, incluant les parents, parce que ce sont les partenaires les plus importants. » (Joliette); • Une école ouverte sur le milieu (sentiment d'appartenance) : ex. du bénévolat des jeunes auprès des aînés et des enfants de maternelle et de prématernelle (Dolbeau). 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment créer une mobilisation autour de cet enjeu, si le diagnostic sur la gravité de la situation n'est pas partagé par tous? • Comment convaincre les « milieux à risque »? • Une campagne de valorisation de l'éducation ou de la profession enseignante serait-elle efficace? À qui s'adresserait une telle campagne? Quelle forme pourrait-elle prendre? • Le concept de villes et régions apprenantes (P. Bélanger) pourrait-il se développer au Québec, par exemple en prenant appui sur les IRC sur la persévérance et la réussite scolaires? 	

Gestion et suivi; autres éléments d'intérêt	Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Experts	Jeunes et intervenants en région (Joliette; Dolbeau-Mistassini)	Pistes de réflexion
<ul style="list-style-type: none"> Action n° 9 : Incorporer dans le système d'éducation des mesures incitatives et des outils de gestion de la performance ciblant la persévérance scolaire, en s'appuyant sur la loi récemment promulguée à cet effet. 	<ul style="list-style-type: none"> La lutte contre le décrochage nécessite aussi bien des mesures préventives de type universel que de mesures ciblées (élèves forts et motivés; élèves à problèmes) (Janosz). La situation est complexe et commande des stratégies d'action multiples (Bélanger). S'inspirer de ce qui se fait ailleurs : prendre comme référence pour nos actions les pratiques exemplaires qui ont été implantées et évaluées dans plusieurs écoles en Amérique du Nord (pas juste au Québec). Ex. : « Check and connect » (Minnesota), cité dans le rapport Ménard (Royce). Importance de visiter des commissions scolaires anglophones : taux de diplomation beaucoup plus élevés (taux de 66 % à la CS Lester-B.-Pearson) (Royce). Proposition d'inviter Paul Gérin-Lajoie à la CCE (P. Gérin-Lajoie : « Il faut une 2^e Révolution tranquille ») (Bélanger). 	<ul style="list-style-type: none"> Suggestion : envoyer des fonctionnaires du MELS sur le terrain (Dolbeau); Volet administratif à alléger : « On parle de conventions de partenariat, conventions de gestion, reddition de comptes, portraits de l'école, plans de réussite éducative, c'est plein, plein d'affaires qu'il faut s'asseoir puis prendre des journées puis des journées pour remplir de la paperasse. J'aimerais, moi, que ça soit moins lourd, et ça, ça va nous permettre d'être proche des enfants puis d'être en mesure de régler des problèmes. » (Dolbeau). 	<ul style="list-style-type: none"> La CCE devrait-elle visiter d'autres écoles et commissions scolaires (ex. : une école anglophone)? La CCE devrait-elle entendre d'autres experts et citoyens pour conclure la consultation? Ex. : Paul Gérin-Lajoie. 	

ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION AGIR AUTREMENT (SEPTEMBRE 2010)

Le ministère de l'Éducation a adopté, en 2002, une stratégie d'intervention visant les milieux les plus défavorisés, appelée *Agir autrement* (SIAA). Cette stratégie a pour but de briser le cycle du décrochage et de protéger en quelque sorte les jeunes contre les effets des conditions socioéconomiques dans lesquelles ils vivent. Au printemps 2002, 197 écoles ont été ciblées par le Ministère pour recevoir une aide financière additionnelle et s'engager dans la démarche de la SIAA. En 2007-2008, la stratégie touchait environ le tiers des élèves du primaire et du secondaire du secteur public. La SIAA se déploie en trois grandes orientations et douze objectifs.

Le MELS a conclu en 2002 une entente avec le Groupe de recherche sur les environnements scolaires (GRES) de l'Université de Montréal pour qu'il fasse une évaluation approfondie de la SIAA. Le rapport final d'évaluation de la SIAA a été remis au MELS puis rendu public en septembre 2010 par un groupe de chercheurs dirigé par le professeur Michel Janosz de l'Université de Montréal. L'évaluation de la mise en oeuvre et des effets de la stratégie couvre les années 2002 à 2008. Les chercheurs ont établi que la SIAA n'a que partiellement atteint son but.

Principaux constats

Les effets souhaités de la SIAA sont une amélioration du potentiel éducatif des écoles et de la réussite des élèves. En ce qui concerne la mise en oeuvre de la stratégie, « les changements souhaités concernent les différents climats de l'école, les pratiques éducatives ayant cours au sein des classes et, de manière plus générale, dans les écoles, l'implication professionnelle des membres du personnel, la collaboration entre les écoles et les familles de leurs élèves, ainsi qu'en les écoles et les partenaires de la communauté. » (Synthèse du rapport final, p. 11) Quant aux changements attendus relatifs à la réussite des élèves, ils touchent à la fois l'instruction, la socialisation et la qualification. Le tome 1 du rapport final analyse la mise en oeuvre, alors que le tome 2 évalue ses effets.

Ce deuxième volet du rapport (qui nous intéresse plus particulièrement ici) suggère que ce programme n'a pas permis d'accroître significativement la persévérance scolaire dans les écoles participantes. Des changements positifs ont été détectés à l'endroit du climat scolaire, de la collaboration entre l'école et la famille, du soutien offert aux élèves en difficulté, de la violence et des comportements perturbateurs. Toutefois, les chercheurs n'ont constaté aucune amélioration en ce qui a trait à la motivation scolaire, la performance dans les matières de base et le nombre d'élèves décrocheurs.

Faits saillants : les effets sur le potentiel éducatif des écoles :

- *Climat scolaire des écoles* : la SIAA semble avoir engendré des effets positifs;
- *Violence et indiscipline dans l'école* : effets nettement positifs du point de vue des adultes, mais beaucoup moins clairement selon les élèves;
- *Pratiques éducatives ou vécu professionnel des enseignants* : pas de changement constaté;
- *Collaboration école-famille et collaboration école-communauté* : la collaboration école-famille progresse davantage dans les écoles SIAA, mais non la collaboration école-communauté;
- *En résumé, la SIAA semble avoir permis d'améliorer le potentiel éducatif des écoles, mais uniquement dans les dimensions globales et périphériques à la classe.*

Faits saillants : les effets sur la réussite scolaire :

- *Effets sur les apprentissages et la motivation des élèves, particulièrement en lecture et en mathématiques* : pas d'effets positifs appréciables; il y aurait même une certaine détérioration du rendement scolaire en langue d'enseignement et en mathématiques (l'effet négatif serait même plus prononcé chez les élèves des écoles où le degré d'implantation de la SIAA est le meilleur); aucun effet positif sur la motivation générale (et même quelques traces d'une détérioration de l'utilité perçue de l'école);

- *Effets sur les relations sociales des élèves avec leurs pairs et leurs enseignants, sur leur bien-être psychologique et sur leurs conduites sociales et leurs habitudes de vie : effets positifs sur les relations interpersonnelles et les problèmes de comportement; pas d'effets sur les épisodes de victimisation pour les agressions graves (même fréquence qu'avant); effets bénéfiques sur les problèmes de comportement; aucun changement du niveau d'anxiété scolaire ou du sentiment dépressif;*
- *Effets sur les aspirations et la persévérance scolaire des élèves : très peu d'effets positifs, sauf une diminution des avantages perçus à abandonner l'école; le risque de décrocher tend à s'accroître davantage chez les élèves qui fréquentent les écoles dont le niveau d'implantation de la SIAA est élevé;*
- *En résumé, les effets positifs de la SIAA sur la réussite des élèves ont été circonscrits à des aspects de la socialisation et ne se sont pas étendus aux apprentissages et à la qualification des élèves, l'évaluation ayant même permis de constater des effets négatifs sous certains aspects.*

Recommandations

Les auteurs du rapport énoncent 13 recommandations sur les composantes de la SIAA à maintenir, celles à revoir et les conditions à réunir et à consolider pour réussir la mise en oeuvre d'une telle mesure. Parmi ces recommandations, notons :

- Que le Ministère maintienne un programme d'évaluation de la mise en œuvre et des effets de la Stratégie;
- Que le Ministère réduise le nombre d'objectifs nationaux de la Stratégie en les centrant autour des principaux déterminants scolaires du décrochage et que les écoles soient tenues de les intégrer à leur planification locale;
- Que le Ministère dépouille les planifications SIAA de leur fonction « reddition de comptes » au profit de leurs fonctions de mobilisation et de structuration de l'action;
- Que le Ministère et les commissions scolaires apportent une attention et un soutien accrus aux écoles de grande taille et aux écoles qui présentent des défis organisationnels particuliers;
- Que le Ministère et les commissions scolaires identifient les principaux déterminants de la mobilité du personnel et mettent en place des mesures permettant de la réduire ou d'en atténuer les impacts.

Certains éléments de l'évaluation de la SIAA recourent des sujets qui ont été discutés pendant les travaux de la CCE sur le décrochage. On notera en outre que le plan d'action annoncé par la ministre en septembre 2009 prévoit un renforcement de la SIAA, en amenant les écoles participantes à améliorer les activités et en formulant des attentes plus précises envers les commissions scolaires et leurs établissements.

Dans l'éventuelle suite de son mandat et dans la formulation de ses conclusions et de ses recommandations, la CCE devrait-elle tenir compte de l'évaluation de la SIAA, initiative gouvernementale majeure et ambitieuse visant la réduction des effets néfastes des inégalités sociales sur la réussite scolaire des élèves du secondaire (notamment du décrochage)?

CONCLUSION

Ce document a pour objectif d'aider les parlementaires à évaluer si la CCE peut formuler des recommandations et si elle doit conclure ou poursuivre son mandat sur le décrochage scolaire, notamment en déterminant les éléments consensuels de la réflexion sur le décrochage, ceux qui font toujours débat et certaines questions qui pourraient être approfondies dans le cadre de ces travaux.

Pistes de réflexion du tableau-synthèse

Relation maître-élève; rapport aux adultes et à l'autorité

- Quelles mesures pourraient être envisagées afin de soutenir les enseignants dans leur rôle d'autorité auprès des élèves?
- Sur quels facteurs peut-on avoir le plus d'impact pour améliorer les relations maître-élèves dans l'objectif d'une meilleure réussite scolaire?

Qualité et formation des enseignants

- Y aurait-il lieu de revoir la formation et les critères de recrutement des enseignants? Si oui, sous quels aspects et de quelle façon?
- La formation continue des enseignants est-elle adéquate?
- L'enseignement devrait-il être régi par le Code des professions?

Ratio maître-élèves

- Les experts invités ne s'entendent pas sur la question du ratio maître-élèves. En revanche, les personnes rencontrées en région (Dolbeau) considèrent que la taille des classes et de l'école a un impact sur la réussite scolaire;
- Les ratios en classe et la taille de l'école sont-ils deux problèmes distincts?

L'école comme milieu de vie; climat scolaire (l'école idéale)

- Quelles actions peuvent être envisagées afin d'enrayer l'intimidation au primaire et au secondaire (incluant la cyberintimidation)? Développer des projets du type « Grand frère » serait-il souhaitable (Joliette)?
- Faudrait-il effectuer une étude au sujet de l'intimidation dans le système scolaire, afin de brosser un état de la situation?

Famille et école

- Quelle(s) mesure(s) contribuerai(en)t le mieux au renforcement du lien de confiance parents-école?
- Serait-il possible d'impliquer plus directement les parents dans la réflexion sur la valorisation de l'éducation, la réussite scolaire et le décrochage?

Petite enfance et âges clés où intervenir

Devrait-on mener une réflexion sur :

- la consolidation du réseau des CPE, notamment sur leurs programmes pédagogiques?
- les « environnements éducatifs », en évaluant les lacunes à combler en matière de services culturels disponibles dans les différentes régions (bibliothèques, etc.), entre autres, pour la petite enfance?
- les partenariats entre les services scolaires et les services sociaux?

Garçons et filles

- Jusqu'où doit-on aborder la question du décrochage et envisager des solutions sous l'angle du sexe des élèves?
- Par quels moyens pourrait-on attirer plus d'hommes dans l'enseignement?
- Faut-il envisager les solutions proposées par É. Royer (intervention sur les problèmes de lecture des garçons; présence de modèles masculins...)?

Lecture et littéracie

- Prendre positions sur les solutions proposées par E. Royer?
- Y a-t-il assez de temps consacré au français et à la lecture, notamment à l'école primaire?
- Faut-il questionner les compétences en français des enseignants et être plus exigeants à cet égard?
- Le soutien aux bibliothèques scolaires et municipales est-il adéquat?

Les jeunes d'aujourd'hui, leur diversité et leurs aspirations

- Les enseignants ont-ils besoin d'une formation sur les jeunes, leurs problèmes et leur diversité? Quel forme et quel contenu pourrait prendre une telle formation?

Parcours particuliers, stages, expérience de travail et valorisation du DEP

- Le système scolaire et l'enseignement sont-ils trop uniformes au Québec? Le système est-il assez flexible?
- Faut-il faciliter les « passerelles »?
- Faut-il faciliter les stages et les partenariats avec le milieu des affaires? Devrait-on se référer à l'expertise des universités en ce domaine?
- En plus de valoriser le DEP auprès des jeunes à risque, faudrait-il mieux faire valoir que la réalisation de leurs aspirations peut aussi passer par le cégep ou l'université?

Retards d'apprentissage et scolaires, jeunes « à risque » et conditions socio-économiques

- Que faire à propos de la question du redoublement?
- Réussite scolaire et milieux défavorisés : serait-il pertinent de réinviter M. Janosz afin de le questionner sur l'évaluation de la stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA)?

Éducation des adultes et raccrochage

Devrait-on sortir les jeunes de 16 et 17 ans de l'éducation des adultes et rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans?

Réseau public et réseau privé

Y a-t-il des éléments qui mériteraient d'être approfondis à cet égard?

Valorisation de l'éducation et mobilisation contre le décrochage

- Comment créer une mobilisation autour de cet enjeu, si le diagnostic sur la gravité de la situation n'est pas partagé par tous?
- Comment convaincre les « milieux à risque »?
- Une campagne de valorisation de l'éducation ou de la profession enseignante serait-elle efficace? À qui s'adresserait une telle campagne? Quelle forme pourrait-elle prendre?
- Le concept de villes et régions apprenantes (P. Bélanger) pourrait-il se développer au Québec, par exemple en prenant appui sur les IRC sur la persévérance et la réussite scolaires?

Gestion et suivi; autres éléments d'intérêt

- La CCE devrait-elle visiter d'autres écoles et commissions scolaires (ex. : une école anglophone)?
- La CCE devrait-elle entendre d'autres experts et citoyens pour conclure la consultation?
Ex. : Paul Gérin-Lajoie.

Autres questions

- L'école Le Tournant, montrée comme un exemple à suivre pour contrer le décrochage :
 - Ce modèle est-il applicable dans d'autres régions?
 - Quels éléments de ce modèle les autres écoles du Québec devraient-elles être encouragées à appliquer?
 - Quelles ressources seraient nécessaires à cette fin?
- Dans l'éventuelle suite de son mandat et dans la formulation de ses conclusions et de ses recommandations, la CCE devrait-elle tenir compte de l'évaluation de la SIAA, initiative gouvernementale majeure et ambitieuse visant la réduction des effets néfastes des inégalités sociales sur la réussite scolaire des élèves du secondaire (notamment du décrochage)?

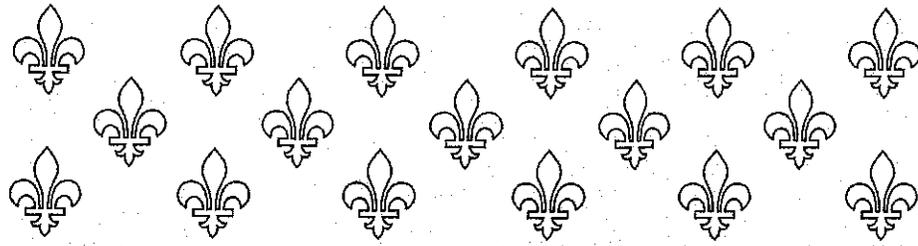
La CCE devrait-elle rencontrer d'autres jeunes et visiter d'autres régions?

- La Commission doit-elle recueillir d'autres témoignages de jeunes étudiants, décrocheurs et raccrocheurs?
- Doit-elle recueillir des histoires de cas et des monographies sur l'expérience de certains jeunes (suggestion de M. Curzi)?
- Autres villes et régions que la Commission pourrait envisager de visiter, le cas échéant :
 - Montréal et les environs : problème de la persévérance scolaire en milieu urbain, multiculturel, etc.
 - Une commission scolaire anglophone : différences avec le milieu scolaire francophone;
 - Québec et la région de la Capitale-Nationale;
- Si la Commission planifie de nouvelles rencontres avec les jeunes, reformuler la deuxième des questions soumise :
 1. Qu'est-ce qui pousse quelqu'un à prendre la décision de quitter l'école, à décrocher avant l'obtention d'un diplôme? Quel est l'élément déclencheur?
 2. *Qu'est-ce qui motive un élève à poursuivre son parcours scolaire jusqu'à la diplomation? Comment éviter qu'il soit tenté par le décrochage?*
 - a. *Sous-question : Comment peut-on motiver le plus de décrocheurs possible à raccrocher?*
 3. Quelle serait l'école idéale? Que faudrait-il changer pour que l'école soit une expérience heureuse et enrichissante pour le plus d'élèves possible?

La CCE doit-elle inviter d'autres experts, citoyens et organismes intéressés (en séance de travail ou en audition), afin de conclure la consultation de la Commission? Suggestions mentionnées au cours du mandat :

- Paul Gérin-Lajoie;
- Jacques Ménard;
- FCSQ;
- Autres professeurs, chercheurs et décideurs ayant réfléchi aux enjeux de l'éducation de façon générale.





ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

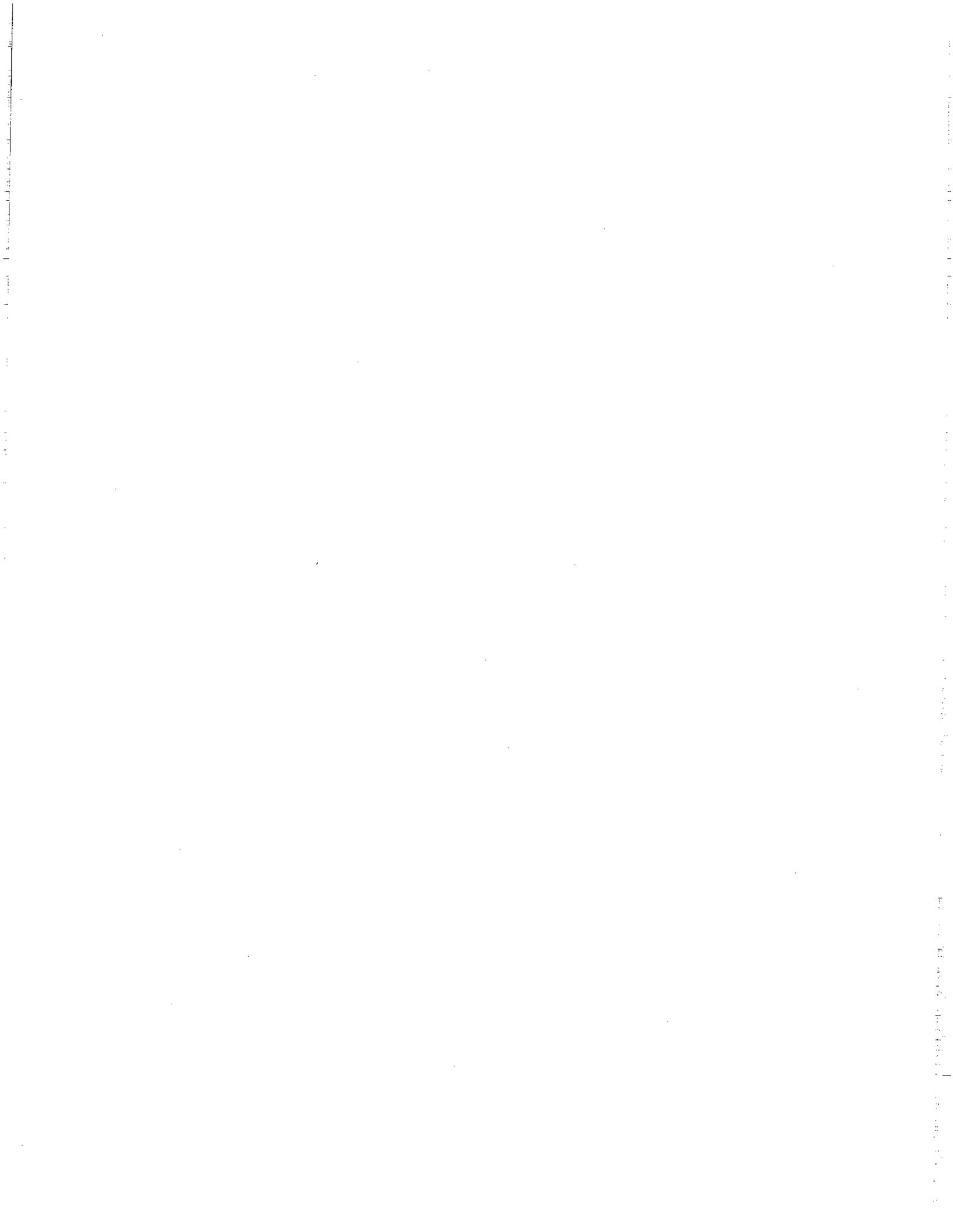
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 15 mars 2011

Organiser les travaux de la Commission

QUÉBEC



Séance de travail du mardi 15 mars 2011

Mandat : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M. Blanchet (Drummond)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville)

M. Robert (Prévost)

M^{me} Vallée (Gatineau)

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 19, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

M. le président fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

L'ordre du jour est adopté.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

1. Formation du comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Marsan (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

« QUE la Commission de la culture et de l'éducation, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et de la secrétaire. »

La motion est adoptée.

2. Frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Marsan (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

« QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission. »

La motion est adoptée.

3. Mandat d'initiative portant sur le décrochage scolaire

Une discussion s'engage sur la possibilité que la Commission se saisisse à nouveau du mandat sur le décrochage scolaire, qui avait été adopté initialement le 9 avril 2009.

M. Marsan (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

« QUE, conformément à l'article 149 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse à nouveau du mandat d'initiative sur le décrochage scolaire. »

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que ce mandat soit reconduit à l'état où il se trouvait lors de la prorogation de la première session, le 22 février 2011.

Après discussion, il est convenu que la Commission effectuera ce mandat au cours des prochains mois. Il est également convenu que l'organisation de ce mandat soit confiée au comité directeur.

4. Mandat d'initiative concernant la bonification de l'offre d'apprentissage dans le domaine de l'activité physique, du sport et de la culture afin de créer le sentiment d'appartenance

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission sur la possibilité d'amorcer le mandat d'initiative sur la bonification de l'offre d'apprentissage dans le domaine de l'activité physique, du sport et de la culture afin de créer le sentiment d'appartenance, qui avait été adopté initialement le 11 novembre 2010.

M. Marsan (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

« QUE, conformément à l'article 149 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse à nouveau du mandat d'initiative sur la bonification de l'offre d'apprentissage dans le domaine de l'activité physique, du sport et de la culture afin de créer le sentiment d'appartenance. »

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que ce mandat soit reconduit à l'état où il se trouvait lors de la prorogation de la première session, le 22 février 2011 et, au moment opportun, de confier son organisation au comité directeur.

5. Mandats conférés par une loi

Une discussion s'engage sur les mandats conférés par une loi concernés par la Commission de la culture et de l'éducation.

M. le président indique que la Commission doit procéder à l'étude du plan stratégique 2009-2012, et qu'elle entende les représentants désignés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, en vertu de l'article 17 de la Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec (L.R.Q., c. B-1.2).

M. le président mentionne également que la Commission doit procéder à l'étude du plan stratégique 2009-2012, et qu'elle entende les représentants désignés par la Société de télédiffusion du Québec, en vertu de l'article 19 de la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., c. S-12.01).

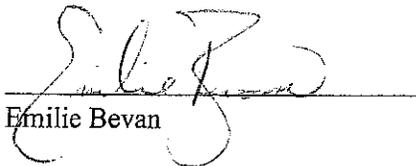
Après discussion, il est convenu que la Commission effectuera ces mandats au cours de la présente législature. Il est également convenu que l'organisation de ces mandats soit confiée au comité directeur.

6. Divers

Il est convenu entre les membres de la Commission d'écrire une lettre de remerciement à l'ex-secrétaire de la Commission, madame Stéphanie Boutin.

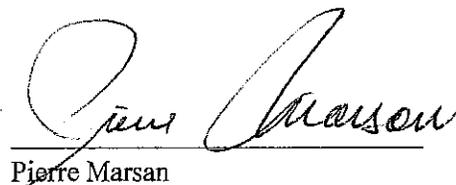
À 19 h 09, M. le président ajourne les travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,



Emilie Bevan

Le président de la Commission,



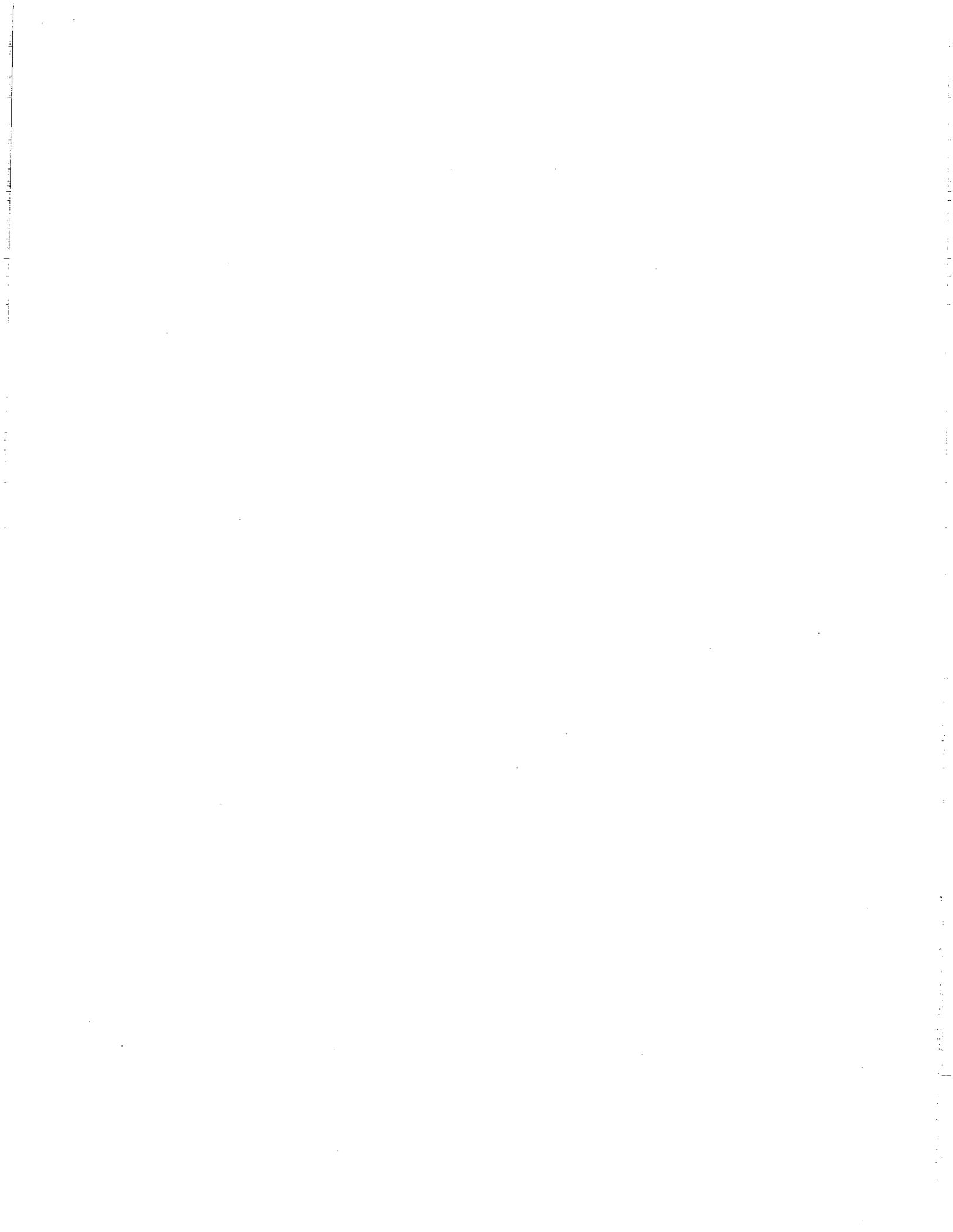
Pierre Marsan

Québec, le 15 mars 2011

EB/ml

ANNEXE I

Ordre du jour





TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission de la culture et de l'éducation

Séance de travail

Le mardi 15 mars 2011

18 h à 19 h 30

Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

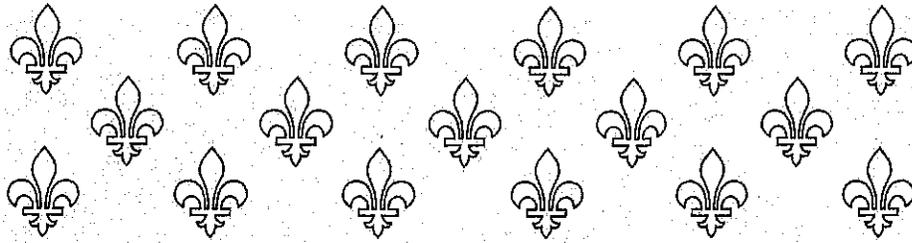
ORDRE DU JOUR

1. Formation du comité directeur
2. Motion concernant les frais de repas
3. Mandat d'initiative portant sur le décrochage scolaire
4. Mandat d'initiative concernant la bonification de l'offre d'apprentissage dans le domaine de l'activité physique, du sport et de la culture afin de créer le sentiment d'appartenance
5. Mandats statutaires
6. Divers

EB/ml

Québec, le 10 mars 2011





ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

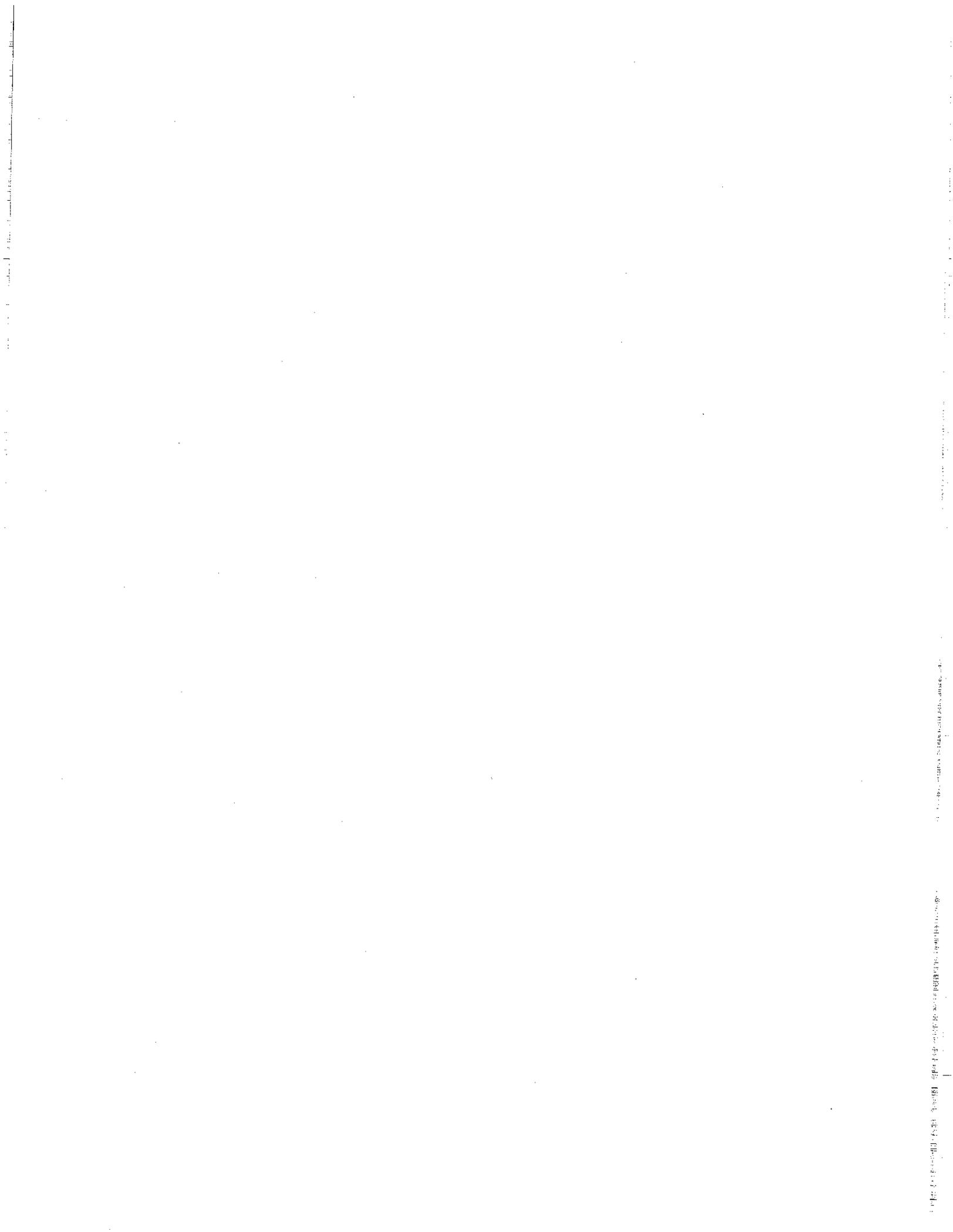
Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 mai 2011

Discuter du rapport final sur le décrochage scolaire

QUÉBEC



Séance de travail du vendredi 27 mai 2011

Mandat : Discuter du rapport final sur le décrochage scolaire

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président
M. Curzi (Borduas), vice-président

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
M. Pigeon (Charlesbourg)
M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville)
M. Robert (Prévost)

Autres personnes présentes :

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Guillaume Tremblay-Boily, boursier stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La Commission se réunit à la salle de conférence de l'école La Voie, à Montréal.

À 12 h 12, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

M. le président fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

1. Rapport final sur le décrochage scolaire

Une discussion s'engage sur les recommandations du rapport final. Il est convenu que des modifications seront apportées au rapport.

2. Échéances

Il est convenu qu'une nouvelle version du rapport sera envoyée aux membres de la Commission, pour approbation, dans les plus bref délais. Les membres de la Commission conviennent que le dépôt du rapport devrait se faire avant la fin des travaux parlementaires.

À 13 h 02, M. le président ajourne les travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,


Émilie Bevan

Le président de la Commission,


Pierre Marsan

Québec, le 30 mai 2011

EB/ml

ANNEXE I

Ordre du jour





TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission de la culture et de l'éducation

Séance de travail

Le vendredi 27 mai 2011, de 12 h à 13 h 30

École La Voie, Montréal

ORDRE DU JOUR

1. Rapport final sur le décrochage scolaire
2. Échéance pour le dépôt du rapport
3. Divers

EB/ml

Québec, le 26 mai 2011



ANNEXE II

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS





ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

De la confiance à la connaissance,
de l'école à la communauté:
agir pour la persévérance scolaire
au Québec

MANDAT D'INITIATIVE

SEPTEMBRE 2011

COMMISSION DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION

assnat.qc.ca

Publié par le Secrétariat des commissions
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de la culture et de l'éducation, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Emilie Bevan, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : cce@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

ISBN: 978-2-550-62146-1 (Imprimé)

ISBN: 978-2-550-62147-8 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, septembre 2011

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Le président

M. Marsan (Robert-Baldwin)

Le vice-président

M. Curzi (Borduas) (jusqu'au 6 juin 2011)

Les membres

M. Blanchet (Drummond)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Huot (Vanier)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville)

M. Robert (Prévost)

M^{me} Roy (Lotbinière)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Autres députés ayant participé

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M^{me} Champagne (Champlain)

M. Deltell (Chauveau)

M. Kelley (Jacques-Cartier)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

Secrétaires de la Commission

M^{me} Emilie Bevan

M^{me} Stéphanie Boutin (jusqu'au 7 janvier 2011)

Agent de recherche

M. Pierre Skilling

Révision linguistique

M^{me} Geneviève Court

M^{me} Danielle Simard

Agente de secrétariat

M^{me} Madeleine Lévesque

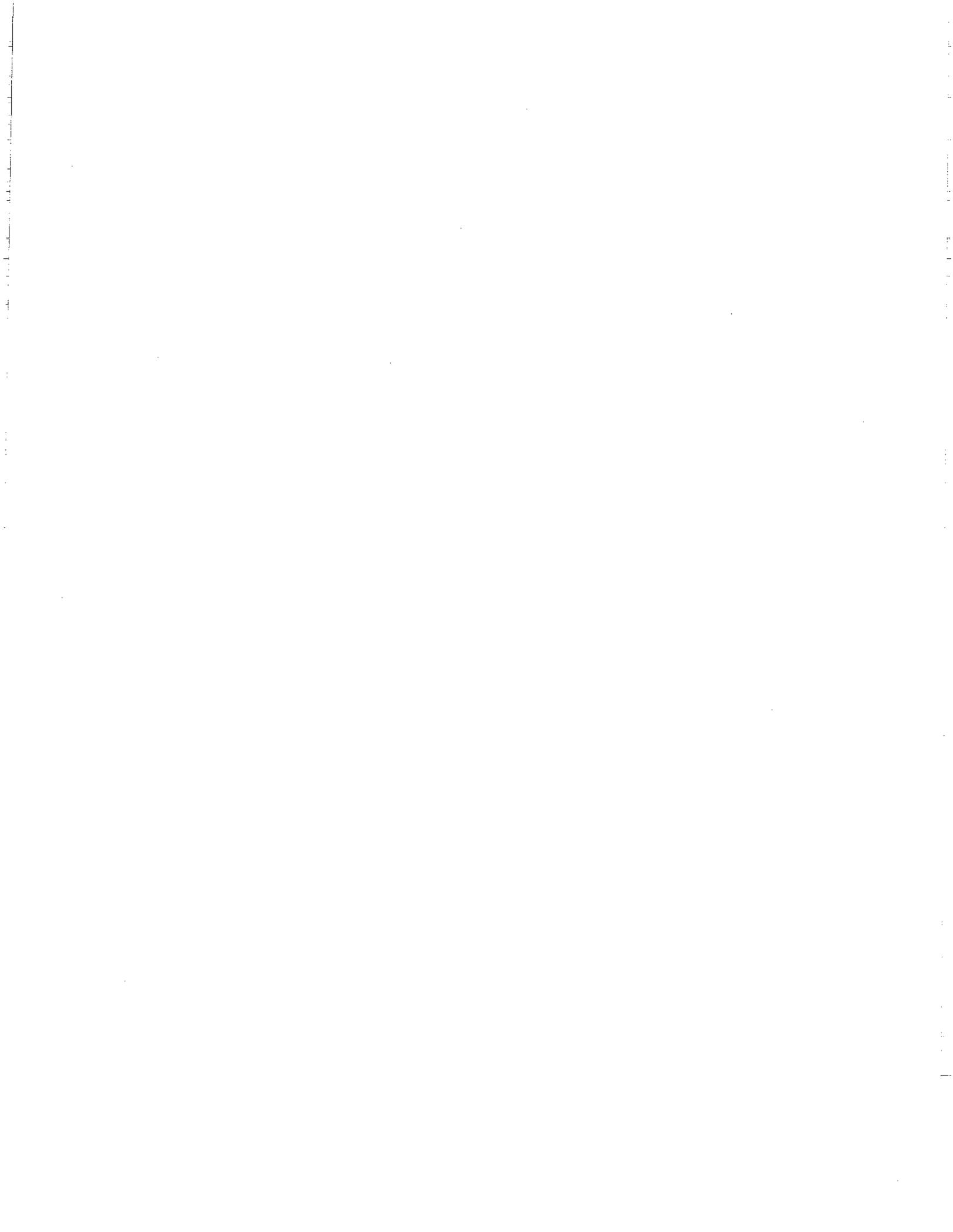
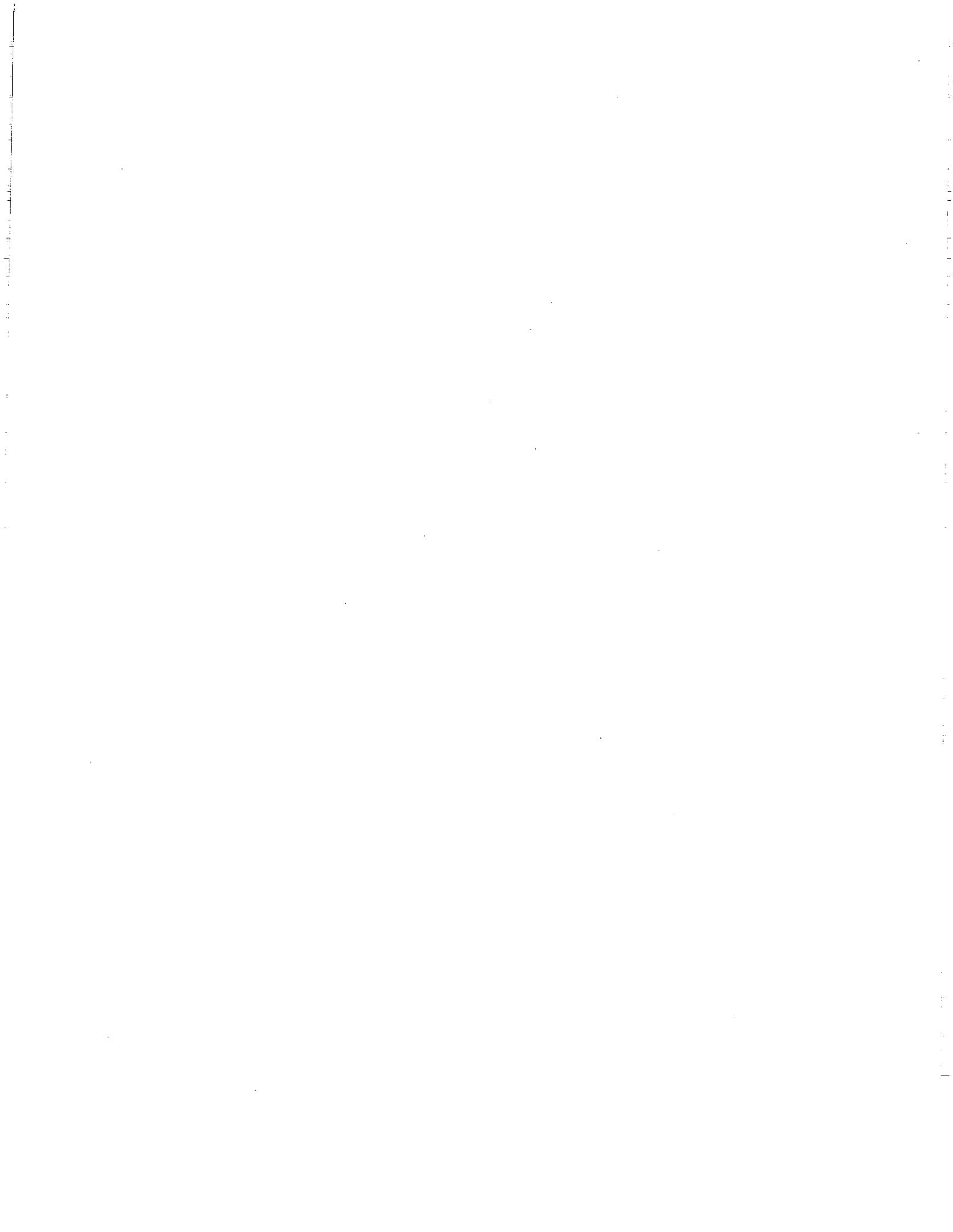


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
LES FACTEURS QUI FAVORISENT LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE	4
Agir dès la petite enfance et prévenir les difficultés en lecture	4
Les garçons et les filles et l'école.....	7
Les conditions socioéconomiques et les retards d'apprentissage	7
Les observations et les avis de la Commission.....	8
L'ÉCOLE, LES ENSEIGNANTS ET LES PARCOURS SCOLAIRES DES JEUNES	9
Des ingrédients fondamentaux de la motivation et de la réussite : la relation maître-élève et le lien de confiance famille-école	9
La formation et le recrutement des enseignants	11
Le nombre d'élèves par classe et la taille de l'école	12
Quelle est l'école idéale? L'école comme milieu de vie et le climat scolaire	13
Les parcours scolaires et les parcours de vie.....	13
Le raccrochage et l'éducation des adultes	14
Les jeunes et leurs aspirations	15
Les observations et les avis de la Commission.....	16
LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT ET LA VOLONTÉ COLLECTIVE DE CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE	17
Les observations et les avis de la Commission	19
LA GESTION, LE SUIVI ET LA REDDITION DE COMPTES	19
Les observations et les avis de la Commission	21
CONCLUSION	22
ANNEXE I – LISTE DES PARTICIPANTS.....	25
ANNEXE II – LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	31



INTRODUCTION

LE CONTEXTE ET LES TERMES DU MANDAT DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

*« Je vis que je réussissais et cela me fit réussir davantage. »
Jean-Jacques Rousseau (cité par M^{me} Louise Boisvert, Montréal, le 27 mai 2011)*

La cause de la persévérance scolaire et de la lutte au décrochage mobilise de plus en plus de citoyens au Québec, et ce, bien au-delà des acteurs du monde de l'éducation. On peut dire que la publication du présent rapport s'inscrit dans un mouvement dont l'impulsion a été donnée il y a plusieurs années. En effet, plusieurs initiatives en ce sens ont été entreprises, depuis la création des instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire jusqu'à l'adoption de la plus récente stratégie d'action gouvernementale.

En octobre 2008, se tenaient, à Sainte-Anne-de-Beaupré, les *Journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative*, qui accueillèrent près de 400 décideurs de toutes les régions du Québec. Ce « sommet » mettait la table pour la publication du rapport *Savoir pour pouvoir* du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, ou rapport Ménard (Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, signe le document). Dans ce rapport, publié en mars 2009, le Groupe d'action déplore le fait que plus de 30 % des jeunes Québécois « célèbrent leurs 20 ans sans avoir complété leur formation secondaire ou professionnelle¹ ». Les auteurs suggèrent de corriger le tir en s'inspirant d'initiatives québécoises prometteuses et d'autres initiatives nord-américaines ayant fait leurs preuves, et proposent un plan d'action, dont l'objectif est d'augmenter, d'ici 2020, le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans pour le porter à plus de 80 %. Les recommandations contenues dans le plan d'action du groupe Ménard touchent différents aspects du problème, comme la mobilisation régionale contre le décrochage, les jeunes enfants et les jeunes du secondaire de milieux défavorisés, les retards d'apprentissage au primaire, la stratégie d'intervention *Agir autrement*, la transition vers la formation professionnelle, l'incorporation d'outils de gestion de la performance dans le système d'éducation et la création d'une instance nationale de concertation en persévérance scolaire.

Près d'un an plus tard, en septembre 2009, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport rendait publique une stratégie d'action : *L'école, j'y tiens!* L'objectif de ce plan d'action reprend celui du rapport Ménard, soit d'augmenter le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans pour le porter à plus de 80 %, et certaines de ses pistes d'action. Ce plan se déploie en « treize voies de réussite » qui incluent la

¹ Chiffres du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), cités dans *Savoir pour pouvoir : entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, 2009, Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec [rapport Ménard], p. 9.
<http://www2.bmo.com/bmo/files/images/4/2/Savoirpourpouvoir.pdf>.

valorisation de l'éducation, l'établissement de cibles de réussite à l'échelle des commissions scolaires, l'offre d'activités parascolaires et la réalisation de projets communautaires. De plus, le plan vise un meilleur accès à la formation professionnelle et le raccrochage. Concrètement, la stratégie propose le soutien d'initiatives pour favoriser la réussite scolaire des enfants de milieux défavorisés, l'attribution de nouvelles places en service de garde, la réduction du nombre d'élèves par classe en milieu défavorisé, l'ajout d'« enseignants-ressources » au secondaire, la poursuite des actions pour faciliter le passage entre les formations générale et professionnelle chez les moins de 20 ans et des initiatives afin de faciliter la conciliation travail-études aux élèves de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. En outre, le Ministère a prévu la création d'un comité de vigie qui proposera des ajustements en fonction des résultats observés.

C'est dans ce contexte, le 9 avril 2009, que les membres de la Commission de l'éducation², peu après la publication du rapport Ménard et quelques mois avant l'annonce de la nouvelle stratégie gouvernementale, se donnaient un mandat d'initiative au sujet du décrochage scolaire³. La Commission étant bien au fait de ces initiatives, le mandat était motivé, entre autres, par le désir des parlementaires d'aller constater, sur place, les résultats des actions mises en œuvre en région pour lutter contre le décrochage, et d'en tirer des enseignements pour l'ensemble du Québec. Le mandat s'énonce comme suit :

ÉTANT DONNÉ la nature du phénomène du décrochage scolaire et la nécessité d'augmenter le taux de diplomation au Québec;

ÉTANT DONNÉ que ce problème se manifeste différemment dans toutes les régions du Québec et dans tous les milieux, et que ses effets sont ressentis dans tous les secteurs de la société;

ÉTANT DONNÉ l'existence de différentes initiatives porteuses de réussite en matière de persévérance scolaire;

ÉTANT DONNÉ que la Commission de l'éducation appuie, notamment, la première recommandation du rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, qui est d'« étendre à l'ensemble de la société québécoise le consensus sur la nécessité de valoriser l'éducation et la persévérance scolaire »;

² Devenue, à la suite de la réforme parlementaire adoptée le 21 avril 2009, la Commission de la culture et de l'éducation.

³ La Commission de l'éducation s'était donné en juin 2008 un mandat d'initiative sur le décrochage scolaire, mort au feuillet à la suite de la dissolution de l'Assemblée le 5 novembre 2008. La Commission avait entendu quatre experts en séance de travail : M. Pierre Potvin, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Laurier Fortin, de l'Université de Sherbrooke, M^{me} Claire Lapointe, de l'Université Laval, et M. Michel Perron, du Cégep de Jonquière, et cofondateur du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREPAS).

ÉTANT DONNÉ la volonté de la Commission de l'éducation de soutenir et de diffuser les solutions applicables au phénomène du décrochage scolaire;

QUE la Commission de l'éducation examine le phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec.

LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de ce mandat d'initiative se sont déroulés en deux temps. D'abord, en novembre 2009, les membres de la Commission ont entendu, en séance de travail, des experts sur le décrochage scolaire, l'éducation et la jeunesse. Ainsi, le 17 novembre, les parlementaires accueillaient M. Michel Janosz, professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'étude d'évaluation de la stratégie d'intervention *Agir autrement*, M^{me} Madeleine Gauthier, sociologue à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS-Urbanisation, et le psychologue M. Richard Cloutier. Le 24 novembre, c'était au tour de M. Paul Bélanger, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, de M^{me} Diane Pacom, professeure de sociologie à l'Université d'Ottawa, et de M. Égide Royer, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, de se présenter devant les membres de la Commission.

Puis, en mai 2010, les parlementaires se sont rendus dans deux régions du Québec, Lanaudière et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, afin de rencontrer des élèves du secondaire, des décrocheurs et des raccrocheurs ainsi que des intervenants impliqués dans l'éducation et la vie de ces élèves : enseignants, professionnels, parents, etc. En matinée, les législateurs animaient des ateliers avec ceux qui, au fond, sont les véritables experts de la question de la persévérance et du décrochage : les jeunes eux-mêmes. Les législateurs ont écouté des filles et des garçons témoigner de leur expérience, de leurs difficultés, de leurs réussites, de leurs objectifs de vie et de leurs critiques et suggestions pour le système scolaire. En après-midi se tenaient des auditions publiques où sont intervenus, en table ronde, les jeunes et les adultes qui travaillent à leur réussite. Un an plus tard, le 27 mai 2011, afin de compléter leur réflexion, des membres de la Commission ont visité une école multiethnique de Montréal pour y discuter avec des élèves, des enseignants, des professionnels et des gestionnaires.

Dans Lanaudière, une région où le taux de décrochage est élevé, les membres de la Commission ont d'abord tenu des ateliers avec des jeunes aux profils et parcours variés, en particulier des décrocheurs et des raccrocheurs, à l'école secondaire Thérèse-Martin. La table ronde publique de l'après-midi a eu lieu au Centre L'Envol. À cette occasion, les membres de la Commission ont pris connaissance d'une action menée dans de nombreuses écoles de la Commission scolaire des Samares, le projet PARER (Programme d'accompagnement rapproché des élèves à risque de décrocher); une initiative de suivi d'adolescents à risque qui semble donner de très bons résultats.

À Dolbeau-Mistassini, les députés ont voulu comprendre les raisons d'un tel succès, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui, depuis plusieurs années, a fait des progrès impressionnants au chapitre de la persévérance scolaire. Ils ont pu constater sur le terrain les raisons du succès d'une école alternative (Le Tournant) qui réussit à faire persévérer des élèves à risque qui envisageaient d'abandonner leurs études secondaires avant de connaître l'école Le Tournant. En matinée, les membres de la Commission ont discuté, lors d'ateliers, avec des élèves de l'école et, en après-midi, la table ronde a permis de nombreux échanges avec les artisans de cet établissement tout particulier.

À Montréal, les parlementaires se sont rendus à l'école La Voie, dans le quartier défavorisé et multiethnique de Côte-des-Neiges. Ils y ont rencontré des élèves de différentes origines qui se sont bien adaptés à leur nouvelle école. Ils se sont également entretenus avec des professionnels et des pédagogues travaillant à la prévention du décrochage scolaire pendant la petite enfance.

Ce n'est certes pas la première fois qu'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale se penche sur le problème de la réussite et de la persévérance scolaires. En revanche, c'est la première fois que des parlementaires sont allés rencontrer les premiers intéressés, soit les élèves, les décrocheurs et les raccrocheurs.

LES FACTEURS QUI FAVORISENT LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Si le phénomène du décrochage scolaire est fort complexe, c'est en raison, notamment, de la multiplicité des facteurs de risque qui agissent différemment, par exemple, selon l'âge et le sexe. On le sait, les facteurs de risque peuvent être liés à la vie scolaire (comme les échecs répétés et le manque de motivation), à la vie personnelle (comme la toxicomanie et la délinquance), à la famille (l'instabilité de la cellule familiale, notamment) et aux conditions sociales et économiques. Il s'agit d'éléments bien connus et incontournables dans le processus menant au décrochage, dont le risque augmente avec la combinaison de ces facteurs.

Les interventions des experts entendus par la Commission et des participants rencontrés en région corroborent des analyses déjà faites sur les causes du décrochage scolaire, notamment plusieurs constats présentés dans le rapport Ménard. Parmi les facteurs discutés, l'importance capitale d'éviter un mauvais départ dès le primaire (et même avant), en particulier quant aux aptitudes en lecture, est ressortie comme une préoccupation particulièrement forte.

Agir dès la petite enfance et prévenir les difficultés en lecture

Tout le monde s'entend sur un fait majeur : il faut agir tôt, avant même l'entrée à l'école. Le psychologue Richard Cloutier a rappelé que les écarts entre les jeunes qui pourront réussir à l'école et les autres sont

décelables dès la maternelle. La prévention doit donc se faire au préscolaire, et il faut, comme l'a exprimé le professeur Égide Royer, « des interventions puissantes et précoces ».

Le professeur Paul Bélanger partage cet avis et ajoute qu'« une politique à long terme contre le décrochage ne peut ignorer les environnements éducatifs de proximité de la petite enfance, dans toutes les régions ». Par « environnements éducatifs », M. Bélanger entend les bibliothèques, les maisons de jeunes, les musées, l'accès à Internet et tous ces « facteurs éducatifs indirects » qui sont des moyens d'apprendre dès la petite enfance et tout au long de la vie. Le professeur Bélanger avance qu'il s'agit de ressources éducatives majeures, agissant en particulier là où les milieux familiaux ne peuvent compenser. Il faut y ajouter des mesures pour assurer le développement de centre de la petite enfance (CPE) et les rendre accessibles à tous.

Certains témoignages entendus dans les régions visitées vont dans le même sens : la prévention du décrochage doit se faire avant même l'entrée à l'école et l'on doit « déceler les enfants à risque » dès la petite enfance. À cet égard, un des éléments fondamentaux du problème concerne les habiletés en lecture qui, lorsqu'elles font défaut, sont source d'inégalités dans la progression des apprentissages. Une participante aux auditions de Joliette, M^{me} Chantal Gagnon, a affirmé qu'on reconnaissait un futur décrocheur dès la première année, comparant les problèmes en lecture à ceux des fondations d'une maison :

« Dret » la première année, on peut faire décrocher un enfant si l'enfant rencontre trop de difficultés. Un enfant qui ne réussit pas à lire, à apprendre ses sons comme il faut, être capable de faire une lecture normale, qui ne comprend pas sa lecture, ce que les mots, ce qu'il a lu, ce que ça veut dire, bien, je m'excuse, mais on vient de le décrocher « dret-là ». On va l'envoyer en deuxième année, mais il n'a pas eu sa base solide. C'est comme une maison, va bâtir une maison sur des sables mouvants, on a beau essayer de la construire, il va toujours avoir un coin qui va craquer, qu'on va avoir besoin de la réparer. Bien, moi, je dis que c'est la même chose pour l'école, pour l'avenir de nos enfants. Si on ne leur donne pas une base solide, on va s'en aller nulle part avec ça, parce que ça va être toujours à recommencer.

Elle a alors fait référence à un programme de lecture accompagnée (le « blitz » de lecture) qui, témoigne-t-elle, a donné des résultats impressionnants chez les enfants y participant. Certains jeunes ont aussi parlé du contact avec les livres. Dans un des groupes rencontrés à Joliette, les jeunes raccrocheurs étaient ceux qui avaient une bibliothèque dans la maison familiale.

À Montréal, pendant la séance de travail sur la petite enfance, M^{me} Louise Boisvert a insisté sur l'importance de la lecture comme clé de la réussite scolaire, en plaidant, entre autres, pour la littérature jeunesse et pour la promotion des auteurs d'ici.

Le professeur Égide Royer suggérait en novembre 2009 au moins deux pistes d'action visant l'apprentissage de la lecture : augmenter la prévention chez les enfants de trois à cinq ans, particulièrement en ce qui concerne la lecture et le comportement, et assurer à la fois un suivi systématique des lecteurs débutants, en 1^{re} et 2^e années, et une intervention solide par du personnel spécialisé auprès de ceux qui éprouvent des difficultés en lecture.

Les discussions sur la petite enfance à Montréal, le 27 mai 2011, portaient en grande partie sur la prévention du décrochage en bas âge, sur le « dépistage » et la « détection » des enfants « à risque » et sur le soutien à leur donner. Il est ressorti de ces échanges que ces efforts de prévention devaient à tout prix éviter la tentation de l'étiquetage des enfants, en raison des effets pervers d'une sous-évaluation et de « diagnostics » hâtifs, en démotivant les enfants qu'on souhaite aider et leurs parents.

Plutôt que de dépistage, de diagnostics de difficultés d'apprentissage et d'évaluation, les enfants et leurs parents ont plutôt besoin d'aide et de soutien, et qu'on leur offre tous les services nécessaires au développement des compétences (orthophonistes, travailleurs sociaux, conseillers pédagogiques...). De surcroît, il faut cultiver très tôt une relation positive avec les parents et la famille, ce que des évaluations et des diagnostics dès le préscolaire peuvent sérieusement faire échouer. En effet, des messages perçus comme négatifs de la part de l'école font non seulement du tort à l'élève, mais, dans l'éventualité où ses parents sont eux-mêmes peu scolarisés, il y a aussi un sérieux risque de « décrochage » de leur part.

Pourtant, a fait valoir M. Normand Paris de la Commission scolaire de Montréal, il ne faudrait pas non plus se priver des efforts de prévention et d'intervention auprès de certains enfants au préscolaire, afin de gagner du temps et de l'énergie par la suite pendant le parcours scolaire, au bénéfice de tous. M. Rémi Dussault a tout de même tenu à faire une mise en garde, soit de ne pas confondre difficultés d'apprentissage et difficultés d'adaptation (en raison d'un « écart culturel », par exemple).

Concrètement, un projet pilote de maternelle dès l'âge de 4 ans a suscité beaucoup d'intérêt pour le développement, entre autres, des habiletés sociales et du vocabulaire, et parce que, ouvert à tous (notamment à ceux qui ne vont pas au centre de la petite enfance), la maternelle 4 ans offre des outils pour favoriser l'acquisition des compétences des enfants sans étiqueter ni discriminer. La maternelle 4 ans, à temps plein, semble une solution intéressante pour mieux préparer les enfants à la maternelle et aux apprentissages de l'école primaire et pour créer très tôt un contact positif entre les parents (de toutes origines) et le milieu de l'éducation.

Par ailleurs, le fait d'être dans une école de Montréal où neuf élèves sur dix sont nés à l'étranger⁴ fait prendre conscience de l'importance d'adapter l'enseignement au milieu de vie dans lequel travaille

⁴ Marie Allard, « La réussite de l'école des Nations unies », *La Presse*, 5 octobre 2008, réf. du 30 mai 2011, <http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/200810/05/01-26510-la-reussite-de-lecole-des-nations-unies.php>.

l'enseignant. Milieu à majorité francophone « de souche » ou multiethnique, milieu favorisé ou défavorisé : les caractéristiques et les besoins diffèrent, et ce, dès le préscolaire. D'où la pertinence de s'interroger sur l'opportunité, dans la formation des enseignants, d'intégrer la dimension de la diversité ethnoculturelle.

Les garçons et les filles et l'école

Il est connu que plus de filles que de garçons obtiennent un diplôme d'études secondaires. C'est le cas au Québec, comme dans la plupart des pays de l'OCDE. Il reste cependant que le Québec se trouve dans le groupe de tête des États où la réussite scolaire des femmes est nettement plus marquée que celle des hommes⁵.

Des experts invités par la Commission ont traité de la question. Le psychologue Richard Cloutier parle de « vulnérabilités masculines », d'une école qu'il estime mal adaptée aux garçons et d'une résistance à reconnaître que ceux-ci vivent des problèmes particuliers. Néanmoins, si les filles ont un profil plus positif quant à la persévérance scolaire, le processus qui mène au désengagement envers l'école est le même chez les filles que chez les garçons.

Pour sa part, Égide Royer propose de porter une attention particulière à l'échec scolaire des garçons en intervenant très tôt sur les problèmes de lecture, en augmentant la présence de modèles masculins de réussite et en valorisant la contribution des hommes en éducation. Enfin, M. Royer croit que le système scolaire a besoin de plus d'enseignants masculins.

Les conditions socioéconomiques et les retards d'apprentissage

Tous les enfants ne sont pas égaux dans le système éducatif. Certains milieux offrent plus de chance aux enfants de développer leur potentiel. On sait que les enfants grandissant en milieu défavorisé sont plus sujets à abandonner leurs études, tout comme ceux qui vivent en milieu rural, qui sont issus de groupes minoritaires ou qui naissent dans une famille monoparentale. Et, bien entendu, la combinaison de ces facteurs peut aggraver la situation. Paul Bélanger va jusqu'à dire que « la guerre au décrochage est inséparable de la guerre à la pauvreté ».

Ces facteurs mis en lumière, et pour d'autres raisons, les jeunes qui arrivent au secondaire ne sont pas tous prêts au même degré. Aussi, Égide Royer préconise une intervention intensive, dès la première secondaire, auprès des jeunes qui ont des retards d'apprentissage, des problèmes de comportement ou les deux. Il favorise également le mentorat au secondaire, pour les élèves en difficulté.

⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation – Édition 2009*, p. 118.

La question du redoublement a également été abordée. Durant les rencontres dans la région de Lanaudière, son abolition a été critiquée par certains jeunes, alors que d'autres considèrent qu'on ne devrait pas l'imposer à ceux qui échouent, car la perspective de tout recommencer donne « envie de lâcher ». Le professeur Égide Royer suggère, quant à lui, une autre avenue que le redoublement ou la promotion automatique pour combler les retards scolaires, soit celle d'« utiliser davantage la période estivale ».

Par ailleurs, à Joliette, une jeune participante a souligné l'importance de l'aide financière pour les raccrocheurs qui ont besoin d'autonomie : « Le soutien financier d'Emploi-Québec fait que beaucoup de personnes vont retourner aux études. »

Les observations et les avis de la Commission

Au sujet des facteurs de risque pouvant mener au décrochage scolaire, les membres de la Commission constatent que la multiplicité des causes fait l'objet d'un consensus auprès des experts entendus sur la question. Parmi ces facteurs, les parlementaires remarquent l'importance accordée par les participants à la nécessité d'agir de façon préventive dès la petite enfance, afin de déceler les enfants à risque et de mieux les préparer à l'école (tout en évitant le risque de l'étiquetage) en se concentrant particulièrement sur le plan des habiletés en lecture, notamment pour les garçons, plus nombreux à connaître des difficultés à ce chapitre. Les compétences en lecture sont de toute évidence une pierre d'assise d'un parcours scolaire réussi, et la Commission partage cet avis. Par ailleurs, les députés notent que la question du redoublement a été débattue et que les points de vue à ce sujet divergent.

Recommandations

Consciente de la nécessité d'agir dès la petite enfance afin de déceler les difficultés d'apprentissage et, à terme, de réduire le décrochage scolaire, la Commission suggère au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'étudier la contribution et l'efficacité des services d'éducation préscolaire dans la prévention du décrochage scolaire, particulièrement en ce qui a trait à la lecture, à la littéracie et au comportement, et de considérer l'opportunité de mieux soutenir les services à cet égard.

Afin de tenir compte des difficultés d'adaptation qui peuvent affecter plus particulièrement les enfants de certaines familles immigrantes ou de cultures minoritaires, la Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'étudier comment les services éducatifs destinés à la petite enfance peuvent contribuer à une meilleure intégration de ces enfants dans le système d'éducation québécois et à favoriser leur persévérance scolaire.

La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de favoriser les projets pilotes en maternelle, dès 4 ans. Ceci afin d'évaluer concrètement la pertinence de cette solution pour mieux préparer les enfants à la maternelle et aux apprentissages de l'école primaire et pour créer très tôt un contact positif entre les parents et le milieu de l'éducation.

L'ÉCOLE, LES ENSEIGNANTS ET LES PARCOURS SCOLAIRES DES JEUNES

Des ingrédients fondamentaux de la motivation et de la réussite : la relation maître-élève et le lien de confiance famille-école

Au moment de son passage devant la Commission, à partir d'un schéma sur les différents « systèmes d'influence » agissant sur l'élève, le professeur Michel Janosz a insisté sur le fait que les déterminants les plus proches sont les plus importants dans son parcours scolaire. Ainsi, selon M. Janosz, c'est ce qui se passe dans la classe qui a le plus d'influence sur le choix de l'élève de persévérer dans ses études ou de les abandonner : l'enseignant, les pairs, le climat de la classe et les pratiques scolaires en classe. De surcroît, à l'intérieur de la classe, c'est la relation maître-élève qui est la plus fondamentale dans le parcours du jeune. C'est l'apprentissage en classe qui influence le plus le désir et la décision de l'élève de persévérer ou non. En périphérie de la classe, M. Janosz note l'importance du leadership, des pratiques et du climat qui a cours dans l'établissement scolaire, ainsi que le rôle de la famille⁶.

La question plus générale du rapport des jeunes à l'autorité a également été abordée par les experts, en réponse à l'interrogation d'un parlementaire. Selon Richard Cloutier, cette relation à l'autorité n'a pas changé, comme on le croit souvent : au contraire, c'est « l'attitude des adultes » par rapport à l'autorité qui a beaucoup changé. Il y aurait un problème de « distanciation » entre les adultes et les enfants. Michel Janosz ajoute qu'il faudrait soutenir les enseignants pour qu'ils assument leur autorité tout en entretenant une relation chaleureuse avec les jeunes.

Dans le même ordre d'idées, la sociologue Madeleine Gauthier avance qu'il est devenu difficile d'instaurer la discipline à l'école parce que les enfants sont habitués à faire des choix dès le berceau. Elle ajoute que, de nos jours, on peut trouver une quarantaine d'enfants uniques dans une même classe, qui

⁶ L'équipe de recherche de M. Janosz, dans son évaluation de la Stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA), utilise cette grille suggérant que la SIAA n'a permis d'améliorer le potentiel éducatif des écoles que dans les dimensions globales et périphériques à la classe. En effet, dans les écoles évaluées, les chercheurs n'ont noté aucune amélioration en ce qui a trait à la motivation scolaire, à la performance dans les matières de base et au nombre d'élèves décrocheurs. Selon ce rapport, la SIAA n'a donc pas eu un impact suffisant sur les déterminants centraux de la motivation et de la persévérance qui sont, d'après le schéma de M. Janosz, la classe et plus spécialement la relation centrale maître-élève (Michel Janosz et autres, *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*, Montréal, Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal, 2010, 94 p. http://www.gres-umontreal.ca/pdf/rapport_fr-4mo.pdf).

n'ont donc pas l'habitude de côtoyer une fratrie. Néanmoins, la sociologue de l'INRS rappelle qu'il peut y avoir des enseignants marquants dans la vie des jeunes – en particulier au secondaire –, des maîtres dont l'influence est majeure.

Pour la sociologue Diane Pacom, le rapport pédagogique a changé. On constate un bris de confiance. D'un rapport qui était fondé sur la confiance, on est passé à une relation basée sur le doute. Les élèves qui, comme leurs parents, vivent dans une société du doute, se méfient de l'enseignant. Pour M^{me} Pacom, le rapport pédagogique subit les pressions de la bureaucratisation et de la déshumanisation. Il doit être repensé et « il faut "réenchanter" nos jeunes par des dialogues constants, du respect et de l'humanité ».

Le discours des jeunes que les parlementaires ont rencontrés va dans le même sens. Certains ont parlé d'un manque d'autorité de la part des enseignants et ont formulé le désir d'avoir devant eux des enseignants « sévères mais sympathiques ». Au-delà de cette considération, l'importance d'avoir un « modèle », d'avoir un contact avec une personne « significative » dans le milieu scolaire (enseignant ou non) est ressortie de façon récurrente et appuyée. Pour les jeunes qui se sont exprimés au cours des auditions en région, la relation maître-élève est sans conteste un ingrédient fondamental de la motivation, de la persévérance et de la réussite à l'école. En outre, certains ont fait état de leur préoccupation pour la stabilité du personnel (enseignement, services professionnels et direction), ainsi que sur le plan des programmes scolaires⁷.

Témoignage d'un élève, M. Charles Thierno (Joliette)

Ce qui peut causer un décrochage scolaire, c'est vraiment d'avoir un lien d'appartenance [...] il y a des écoles, je ne veux pas vanter ma paroisse, mais comme ici, à L'Envol, les professeurs, tu vois, ils ont un lien d'appartenance avec les élèves. Ils n'ont pas un lien d'autorité puis de dire: Je suis ton professeur, je suis plus haut que toi, ça fait que, regarde, si ça ne va pas, je vais te mettre à la direction, il y a un lien de camaraderie. Pas trop, juste assez pour dire que tu as le goût de venir à l'école, tu as vraiment le goût. Parce que, moi, dans mon cas, j'ai vraiment le goût, à chaque matin, de me lever, de venir à l'école, parce que je sais que ce n'est pas un professeur qui va me donner des ordres puis qui va me dire quoi faire quand je vais venir le voir, mais c'est quelqu'un qui va m'aider, qui est là parce qu'il veut être là puis qui est là parce qu'il veut notre bien à nous, [...] ils sont là, ils sont capables d'être stricts puis autoritaires quand c'est le temps, puis ça, je trouve ça vraiment bien. Puis c'est vraiment d'avoir des modèles pour raccrocher, pour aider les décrocheurs.

Quant à l'engagement parental et à la famille, ils jouent un rôle crucial dans le parcours éducatif d'une personne. La famille est plus importante que l'école dans le développement de l'enfant, affirme Richard Cloutier. D'ailleurs, le décrochage de certains jeunes peut être associé à un contexte familial difficile, comme l'ont rappelé certains intervenants en région. Paul Bélanger a évoqué à cet égard la nécessité de

⁷ On notera que la 13^e recommandation du rapport d'évaluation de la SIAA a trait à la réduction de la mobilité du personnel.

mesures de soutien destinées aux femmes et aux enfants qui sont victimes de violence familiale. En outre, la rencontre d'élèves immigrants à Montréal a permis de constater que la réussite des jeunes immigrants de l'école La Voie pouvait notamment s'expliquer par le fait que ces jeunes portaient en eux les risques et les sacrifices faits par leurs parents en changeant de pays.

Il reste que le lien de confiance entre la famille, l'enseignant et l'école doit être renforcé, ont exprimé des participants à Joliette. Au-delà des problèmes vécus par les jeunes et des difficultés scolaires, qui sont parfois les seules raisons pour lesquelles l'école sollicite certains parents, il faut viser le développement d'une relation positive entre la famille et l'école, et un sentiment d'appartenance non seulement des jeunes, mais également des parents envers l'école. Un jeune participant aux discussions de la matinée à Joliette suggérait même d'obliger les parents à visiter l'école une fois par semaine.

Dans un autre ordre d'idées, certains jeunes d'âge scolaire devenus parents ainsi que certains raccrocheurs qui doivent s'occuper d'une famille, amènent l'idée de la « conciliation famille-études ». Les jeunes qui vivent cette situation ont ainsi appelé à la prise en compte des obligations et des contraintes des « élèves-parents » dans la discussion.

La formation et le recrutement des enseignants

Les spécialistes de l'éducation et de la jeunesse, invités par la Commission, ont considéré la question de la compétence et de la qualité des enseignants comme un élément crucial de la valorisation de l'école et de l'éducation. Les experts entendus déplorent que les étudiants inscrits dans des programmes d'enseignement ne soient pas parmi les « meilleurs ». La sociologue Madeleine Gauthier a en outre parlé des faibles compétences en français de nombreux candidats à l'enseignement ainsi que du pourcentage élevé d'enseignants « décrocheurs ».

En ce sens, pour Michel Janosz, la seule mesure prioritaire réside dans l'augmentation des exigences de recrutement des enseignants. Égide Royer, rappelant le « modèle finlandais⁸ » envers les candidats à l'enseignement, renchérit : il faut d'après lui accroître les exigences académiques d'admissibilité au baccalauréat en enseignement et rechercher l'excellence. En réponse à une question, il s'est dit même favorable à la création d'un ordre professionnel des enseignants, qui serait un élément de la valorisation de l'éducation.

⁸ Le Conseil supérieur de l'éducation décrit ainsi l'approche finlandaise : « En Finlande, la confiance de la famille à l'égard de l'éducation en général, et du travail du personnel enseignant en particulier, est une caractéristique majeure du système scolaire. Les Finlandais ont une perception très positive de l'éducation, la culture est très valorisée et le travail du personnel enseignant est très estimé. La qualité de leur formation, leur grade supérieur (maîtrise) ainsi que la clarté des rôles de chacun des acteurs scolaires d'un palier à l'autre du système ne sont pas étrangers à cette reconnaissance et à la confiance qui règne entre les parents et l'école. » Conseil supérieur de l'éducation, *Une école secondaire qui s'adapte aux besoins des jeunes pour soutenir leur réussite*, avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, octobre 2009, p. 39. <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0464.pdf>.

Les jeunes et les autres intervenants entendus en région ont formulé des opinions allant dans une direction similaire. Les jeunes veulent des enseignants de qualité : cultivés, qui les respectent et qui ont un intérêt à enseigner (Dolbeau-Mistassini). Ils demandent aussi que les enseignants aient de meilleures « habiletés sociales » et une passion pour leur travail (Joliette), que s'établisse et se maintienne une relation de confiance entre les enseignants et les élèves, qui en retour vouent un respect à leurs professeurs (Dolbeau-Mistassini). Pour certains, un enseignant doit même pouvoir être un *coach* (Dolbeau-Mistassini).

De manière plus spécifique, la sociologue Diane Pacom croit qu'une formation amenant les enseignants à mieux comprendre la jeune génération serait nécessaire. Une suggestion semblable a été faite à Joliette. Ainsi, on préconise un programme de perfectionnement pour enseignants et du mentorat afin de les aider à s'adapter à chaque nouvelle cohorte. Quant à Madeleine Gauthier, elle croit qu'il faut aider les enseignants à atteindre les jeunes en difficulté.

Par ailleurs, M^{me} Pacom relativise l'importance accordée à l'utilisation des technologies en classe : pour les jeunes, *PowerPoint*, « c'est du passé » et cela ne peut remplacer les relations humaines. À l'école Le Tournant, cette question du rapport aux technologies a aussi été abordée. Les jeunes interrogés sont en faveur de l'intégration des technologies à l'école, mais de façon contrôlée. Formellement, ils ont demandé qu'on insiste sur le « social » et l'« humain ».

Le nombre d'élèves par classe et la taille de l'école

Selon Paul Bélanger, la diminution des ratios fait partie des conditions de travail appropriées à donner aux enseignants, avec, notamment, de bons outils pédagogiques, un soutien professionnel adéquat et des services parascolaires. Toutefois, selon Michel Janosz, au-delà d'un certain ratio, on ne perçoit pas de différence sur la persévérance scolaire. À son avis, pour produire des effets, la baisse du nombre d'élèves par classe doit être radicale. Pour Richard Cloutier, cette variable est difficilement mesurable et dépend du contexte.

Cette question a été abordée à l'école Le Tournant de Dolbeau-Mistassini, un établissement où on maintient un nombre réduit d'élèves par classe⁹. Au Tournant, des participants ont dit qu'un milieu scolaire de taille réduite pouvait améliorer le degré de confiance des jeunes envers les membres du personnel de l'école, en particulier dans un contexte où existent plusieurs problèmes sociaux (violence, drogue, taxage, intimidation). On a avancé que la « proximité » entre les élèves et le personnel pouvait influencer sur le comportement de jeunes à problèmes, qui auraient ainsi le désir de ne pas « décevoir » les adultes qu'ils côtoient à l'école.

⁹ Généralement le nombre est de 10 à 20 élèves par classe.

Par ailleurs, dans Lanaudière, les parlementaires ont entendu des jeunes critiquer l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage et éprouvant des troubles de comportement dans les classes. En revanche, afin de maintenir un climat d'émulation, les mêmes participants souhaitent qu'on puisse regrouper dans une même classe les élèves « forts » et « faibles ».

Quelle est l'école idéale? L'école comme milieu de vie et le climat scolaire

La sociologue Diane Pacom craint que l'école soit devenue « un lieu fade de diplomation » et demande qu'on y rallume un « foyer d'humanité ». Qu'en pensent les jeunes? Comment apprécient-ils la vie à l'école en 2010 et en quoi le climat scolaire risque-t-il de les faire décrocher? Quelle est l'école dont ils rêvent?

Des jeunes ont fait état de problèmes d'intimidation, de violence, d'exclusion et d'étiquetage. Le sentiment de rejet est toujours un facteur de risque de décrochage. Des élèves sont en difficulté et à risque à cause de l'étiquetage subi en raison, par exemple, des conditions socioéconomiques dans lesquelles ils vivent ou de leur apparence. Le jeune décrocheur se sent isolé. À Dolbeau-Mistassini, on a mentionné que l'intimidation commençait dès le primaire.

À Joliette, les jeunes qui se sont exprimés à ce sujet demandent des écoles propres, sans intimidation et sans violence. À Dolbeau-Mistassini, des jeunes parlent d'une école où on se sent en famille, et qui peut même, parfois, devenir plus accueillante que la famille elle-même. L'école Le Tournant, qu'ils fréquentent, se rapproche selon eux de cet idéal. Plus généralement, il a aussi été question du sentiment d'appartenance à l'école. À Joliette, on suggère que l'élève puisse « faire quelque chose pour l'école afin de développer une fierté et une motivation ».

Les parcours scolaires et les parcours de vie

Pour Madeleine Gauthier, le décrochage scolaire peut être considéré, (sans le banaliser) dans une perspective plus large, comme un choix possible parmi les parcours de vie, dont certains suivent la voie « normale », alors que d'autres prennent des chemins différents. La flexibilité du système d'éducation québécois est un atout, selon la professeure Gauthier. Par contre, elle estime que les compétences spécifiques (professionnelles et techniques, acquises dans d'autres filières que la formation générale) ne sont pas suffisamment valorisées par le système scolaire. M^{me} Gauthier se demande si le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas conservé quelques « rigidités ».

De fait, plusieurs participants en région ont insisté sur l'importance de l'ouverture sur des parcours particuliers qui pourraient être des facteurs de réussite scolaire. L'offre de stages est un autre sujet abordé comme occasion de faire connaissance avec différents domaines et milieux de travail. On suggère d'offrir cette opportunité dès la 1^{re} et la 2^e année du secondaire. Ce stage permettrait d'aider les jeunes à clarifier

leurs objectifs de vie et de carrière. Dans le même ordre d'idées, certains jeunes ont parlé de leurs besoins en services d'orientation. En ce qui concerne le travail à temps partiel des élèves, l'importance des mesures de conciliation études-travail (et non travail-études) a été évoquée. On sait qu'un jeune qui travaille un faible nombre d'heures de travail par semaine aurait moins tendance à décrocher qu'un élève qui n'a aucun emploi à temps partiel, mais qu'au-delà de 20 heures de travail par semaine, un jeune sera plus stressé et se consacrera moins à ses devoirs et à ses études. Le nombre de jeunes qui travaillent, de même que le nombre d'heures travaillées, tend à augmenter. Le Québec devrait-il légiférer afin de mieux encadrer le travail des jeunes et des étudiants?

Pour ce qui est de la formation professionnelle au secondaire, outre la nécessité de la revaloriser, il a été question de faciliter les « passerelles » entre le secteur général et le secteur professionnel. Précisons également qu'au Tournant, les études professionnelles sont valorisées, et l'immense majorité des élèves vise un diplôme d'études professionnelles. Une intervenante a toutefois tenu à souligner que la fréquentation du Tournant n'empêchait aucunement un jeune qui le désire d'atteindre le niveau collégial et même universitaire.

Le raccrochage et l'éducation des adultes

En plus des diverses options et possibilités offertes dans le réseau scolaire, un autre grand enjeu débattu pendant ce mandat est celui du raccrochage et de l'éducation des adultes.

Pour Paul Bélanger, il est crucial de maintenir et de financer adéquatement le réseau public d'éducation aux adultes afin de lui permettre d'exercer son rôle à l'égard des décrocheurs. Il prévient toutefois que la prévention est bien plus efficace que la correction d'un problème et que la solution « éducation aux adultes » ne doit pas être un « déversoir facile ».

Pour les participants qui, en région, ont abordé le sujet de l'éducation des adultes et du raccrochage, il faut se méfier de la « pensée magique » de la formation destinée aux adultes. À Joliette, on a évoqué un « risque de deuxième décrochage ». Aussi, pour plusieurs, il est plus crucial de chercher les meilleurs moyens de garder sur les bancs d'école les élèves qui veulent décrocher que de concentrer les efforts sur le raccrochage de ceux qui ont déjà abandonné, même si le raccrochage doit rester à l'ordre du jour.

Égide Royer y va de propositions fermes. Selon le professeur de l'Université Laval, trop de jeunes de 16 à 19 ans sont inscrits à l'éducation des adultes (près de la moitié des personnes inscrites). De plus, M. Royer suggère que, comme en Ontario (et dans une vingtaine d'États américains), on rende la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans. Pourquoi pas au Québec, demande-t-il, alors qu'il faut avoir 18 ans pour voter, acheter du tabac et de l'alcool?

Certaines motivations qui amènent quelqu'un à retourner aux études après avoir décroché sont semblables à celles qui font qu'un jeune persévère à l'école jusqu'à l'obtention de son diplôme : la clarification des objectifs de vie et de carrière en est une. On a aussi noté que, parmi les événements qui motivent les jeunes adultes décrocheurs à raccrocher, il y a le fait de devenir à leur tour parents, comme en a témoigné une participante à Joliette.

Les jeunes et leurs aspirations

Qui sont les jeunes d'aujourd'hui? L'école actuelle est-elle mal adaptée à leurs besoins et à leurs aspirations?

Diane Pacom a parlé de la condition des enfants et des jeunes d'aujourd'hui qui, dès leur naissance, sont ciblés comme consommateurs. Selon la sociologue de l'Université d'Ottawa, la richesse de la citoyenneté des jeunes en est réduite à des phénomènes de consommation. Pour Madeleine Gauthier, c'est le rapport au temps qui caractérise les jeunes de ce début de siècle, avec le désir et la possibilité de tout obtenir dans l'immédiat. Pourtant, si l'on en croit Michel Janosz, bien que la jeunesse change un peu avec les générations, la relation entre les jeunes et l'école ne s'est pas métamorphosée de manière fondamentale depuis les années 1950.

Au reste, M^{me} Pacom estime qu'il serait nécessaire de donner aux enseignants une formation sur les jeunes avec qui ils travaillent. Elle croit aussi qu'il faut inclure les jeunes dans le processus de compréhension du décrochage, de phénomènes comme l'hypersexualisation, etc.

Quant aux jeunes eux-mêmes, certains ont mentionné le désir qu'on respecte leur besoin d'autonomie et leurs particularités. À l'école Le Tournant de Dolbeau-Mistassini, les jeunes ont dit apprécier la fréquentation d'une école leur laissant « plus de liberté » et qui met l'accent sur les objectifs individuels. La question de leur rapport à la société de consommation a aussi été abordée. « La majorité de mes jeunes veut absolument gagner des sous », a dit une participante. Ce qui n'a pas empêché certains d'affirmer qu'il faudrait, à l'école, « valoriser autre chose que l'argent ».

Témoignage de Mme Mélissa Gopalkrishna (Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm) :

« [...] la majorité de mes jeunes veut absolument gagner des sous. C'est beau, les iPod, hein? C'est génial. Puis, il en veulent un. Le téléphone, c'est très, très, très fréquent aujourd'hui aussi. La majorité de mes jeunes ont un meilleur téléphone que moi. La voiture effectivement. Et des belles voitures, meilleures que la mienne. Donc, c'est un petit peu la consommation aussi, qui est là, et qui les attire énormément. »

Les observations et les avis de la Commission

Les parlementaires sont conscients que la relation maître-élève joue un rôle pivot dans la motivation et la réussite scolaire, et qu'elle est cruciale dans la perception de l'école et de l'éducation qu'aura une personne, et donc dans son choix de persévérer jusqu'au bout de son parcours. Ils prennent note également de la question de la relation des jeunes à l'autorité, du défi de rétablir la confiance à l'intérieur du rapport pédagogique et de la nécessité de mieux appuyer les enseignants dans le rôle d'autorité. Quant aux parents, les députés conçoivent qu'ils ont un rôle fondamental dans le soutien de leurs enfants à l'école et ils comprennent que le lien de confiance et la collaboration entre l'école et la famille doivent être renforcés, notamment par l'amélioration de la communication et des échanges entre l'école, les enseignants et les parents.

Les membres sont préoccupés par le problème de la formation et du recrutement des enseignants, discuté par les participants au cours de ce mandat, qui sont des facteurs cruciaux de la valorisation de l'école et de l'éducation et du renforcement du lien de confiance entre la famille et le monde scolaire. Ils prennent note également du phénomène de « décrochage » des enseignants, qui apparaît comme symptomatique de certaines difficultés relatives au recrutement et à la rétention des meilleurs candidats à la profession. Par ailleurs, les députés réalisent que l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage dans les classes incommode certains jeunes rencontrés et peut nuire au travail des enseignants.

Recommandations

Afin de mieux soutenir les enseignants et les futurs enseignants dans leur travail auprès des jeunes, la Commission recommande que soient développées, tant dans leur formation de base que dans leur formation continue, une meilleure compréhension des enjeux et des problèmes vécus par les différentes cohortes ainsi que des nouvelles manières d'appréhender la connaissance. La Commission suggère également l'ajout ou la bonification de techniques d'encadrement des élèves en difficulté, spécialement pendant la formation continue. La Commission invite le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les commissions scolaires et les universités, dans la formation des maîtres, à agir sur ces problématiques.

Préoccupée par le fait que les victimes d'intimidation, de harcèlement, de violence et d'exclusion soient plus sujettes au décrochage scolaire, la Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de prendre les mesures appropriées pour améliorer le climat dans les écoles du Québec, notamment en milieu défavorisé, avec la collaboration de l'ensemble des partenaires de la communauté.

La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux commissions scolaires de faciliter la mise en place de programmes et de parcours alternatifs, ouverts à tous les jeunes à qui le parcours scolaire traditionnel ne convient pas, et à faciliter le développement, dans les écoles, de l'offre de programmes sport-études, de programmes similaires centrés sur les arts et la culture, ainsi que de programmes de stages en milieu de travail pendant le secondaire.

Des recherches démontrent qu'un nombre raisonnable d'heures de travail combiné aux études représente un apport positif à l'apprentissage. Cependant, un horaire de travail trop contraignant peut nuire à la réussite des études. La Commission recommande au gouvernement du Québec de mieux encadrer le travail des jeunes et des étudiants afin que le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi ne compromettent pas le parcours scolaire.

La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réfléchir à des mesures visant la valorisation de modèles masculins de réussite scolaire de même que la formation et le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignants masculins.

LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT ET LA VOLONTÉ COLLECTIVE DE CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Le problème de la valorisation est au cœur de ce mandat d'initiative et imprègne toute cette réflexion entreprise en avril 2009. Citons le rapport Ménard :

À maints égards, les jeunes sont le reflet de la société au sein de laquelle ils vivent. La faible valorisation de l'éducation est reconnue comme un des déterminants du décrochage scolaire. Le milieu familial du jeune, la collectivité à laquelle il s'identifie et la société en général lui transmettent des messages qui ont une incidence sur sa motivation, ou sa démotivation, à poursuivre ses efforts à l'école¹⁰.

Rappelons que, selon un sondage mené en 2005¹¹ et cité par le groupe de Jacques Ménard, la proportion de Québécois qui considèrent qu'il est « extrêmement important d'assurer une bonne connaissance de la lecture, de l'écriture et des mathématiques » ou « de développer une attitude disciplinée par rapport aux études » était plus faible ici qu'ailleurs au Canada.

¹⁰ Rapport Ménard, p. 15.

¹¹ Michel Gervais, *L'éducation : l'avenir du Québec*, 2005, cité dans le rapport Ménard.

De là à conclure que le taux de diplomation au Québec s'explique en partie par l'attitude de la société québécoise, qui valorise relativement peu l'éducation, il n'y a qu'un pas. Les experts entendus ne contredisent pas ce constat : l'éducation est peu valorisée au Québec.

Ainsi, Michel Janosz est d'avis qu'on dispose suffisamment de connaissances pour agir contre le décrochage. Toutefois, le diagnostic sur la gravité de la situation n'est pas partagé par toute la population, et les milieux « à risque » sont les plus difficiles à convaincre. À cet égard, Michel Janosz considère une seule mesure prioritaire : être plus exigeants dans le recrutement des enseignants. Égide Royer milite pour sa part pour une campagne nationale de valorisation de l'éducation et du métier d'enseignant, notamment auprès des hommes, peu attirés par cette profession.

Le psychologue Richard Cloutier perçoit une ambivalence au sujet du décrochage scolaire dans les données du Ministère. Sous quel angle faut-il interpréter les données disponibles? Doit-on adopter un discours alarmiste ou optimiste à l'égard du parcours scolaire des jeunes Québécois? Doit-on dénoncer les coûts du décrochage et la non-conformité à la norme ou défendre un choix personnel? On peut en effet se demander comment mobiliser la population contre le décrochage s'il y a une telle ambivalence au sujet de la valeur de l'éducation scolaire.

Pour Madeleine Gauthier, on ne valorise ni l'éducation ni l'enseignement, et il y a une absence de volonté collective. Or, la valorisation de l'enseignement entraîne des coûts. De plus, pour la sociologue, la dévalorisation du réseau public d'éducation par rapport au réseau privé est un symptôme de ce problème. À Montréal plus spécialement, l'exode des élèves du public vers le privé est inquiétant et déprécie le réseau scolaire public.

Paul Bélanger souhaite qu'on investisse plus de ressources dans l'école publique, en mobilisant toute la population. Le professeur de l'UQAM défend l'idée de « villes et régions apprenantes », un mouvement axé, en Europe, sur une telle mobilisation, qui, selon lui, est un élément-clé de lutte au décrochage.

Il faut sortir de l'approche en silo et conjuguer les efforts des différents acteurs, dit encore M. Bélanger. Dans le même esprit, lors des auditions de Joliette, M^{me} Peggy Houle insistait sur la place des parents parmi ces acteurs : « Il faut travailler en concertation [...] avec tous les partenaires, incluant les parents, parce que ce sont les partenaires les plus importants. » (Journal des débats). M. Bélanger estime en outre qu'une politique contre le décrochage scolaire ne peut négliger les « environnements éducatifs » (bibliothèques, maisons de jeunes, musées, accès à Internet, etc.), qui sont des facteurs éducatifs indirects et qui sont complémentaires à l'école.

La valorisation de l'éducation peut aussi reposer sur l'attachement à l'établissement d'enseignement. Le sentiment d'appartenance et l'ouverture de l'école sur le milieu sont d'autres clés de la valorisation de l'éducation, sur le plan local et régional. À l'école Le Tournant, par exemple, les jeunes font du bénévolat auprès des aînés et des enfants de maternelle et de prématernelle.

Les observations et les avis de la Commission

La Commission salue la mobilisation des communautés dans les différentes régions du Québec. Ceci témoigne de l'attachement et du sentiment d'appartenance développés envers les établissements d'enseignement locaux ce qui est un pas décisif vers la valorisation de l'école et de l'éducation.

Recommandations

Afin de développer et de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes, des familles et de la communauté – incluant le monde du travail – envers l'école et le milieu scolaire, la Commission estime que les acteurs scolaires locaux doivent bénéficier de l'autonomie et de la marge de manœuvre nécessaires afin d'aménager les programmes éducatifs en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves des différentes régions. Par la même occasion, la Commission approuve fortement les efforts des instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire et considère que ce modèle est une des voies privilégiées à emprunter pour rallier les citoyens et les décideurs locaux à l'objectif de la réussite scolaire.

La Commission incite le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à prendre les moyens de mieux valoriser l'éducation et le métier d'enseignant, aussi bien à l'échelle du Québec qu'auprès de certains groupes-cibles, et de changer globalement, à long terme, la perception qu'entretient de l'éducation la société québécoise.

LA GESTION, LE SUIVI ET LA REDDITION DE COMPTES

Au bout du compte, à la lumière des données préoccupantes sur le décrochage scolaire au Québec, des conséquences connues et des analyses et témoignages recueillis au cours de ce mandat, quelle approche faut-il privilégier et comment s'assurer que les solutions choisies donnent des résultats?

La lutte contre le décrochage nécessite à la fois des mesures préventives de type universel et des mesures ciblées visant, d'une part, les élèves forts et motivés et, d'autre part, les élèves à problèmes, soutient Michel Janosz. La situation est complexe et commande des stratégies d'action multiples, dit Paul Bélanger. Au demeurant, il ne faudrait pas oublier, comme l'affirmait un intervenant de l'école Le Tournant, que « l'école standard », le parcours scolaire régulier, réussit à la grande majorité des élèves.

Pour agir contre le fléau du décrochage, en plus de s'attacher aux meilleures pratiques déjà en place au Québec, il faut s'inspirer de solutions adoptées ailleurs, en prenant comme référence les pratiques exemplaires implantées et évaluées dans plusieurs écoles en Amérique du Nord, assure Égide Royer

(par exemple le programme *Check and connect*, qui dépiste les élèves du secondaire à risque dans l'État américain du Minnesota, cité dans le rapport Ménard).

Une des pistes à privilégier pour contribuer à une amélioration de la situation est l'évaluation régulière et rigoureuse des programmes visant à encourager la réussite scolaire et à contrer le décrochage. Les initiatives nord-américaines recensées dans le rapport Ménard ont bénéficié d'un tel suivi et ont donné des résultats qui semblent concluants. Au Québec, l'ambitieuse stratégie *Agir autrement* a fait l'objet d'une évaluation détaillée par une équipe de chercheurs dirigée par Michel Janosz de l'Université de Montréal.

Cependant, en ce qui concerne la gestion et la reddition de comptes, M. André Boudreault, fondateur et directeur de l'école Le Tournant, suggère qu'on allège ce volet administratif pour le personnel des écoles :

S'il y a quelqu'un qui peut dire à M^{me} la ministre, parce qu'elle ne m'appellera pas, possiblement pas, moi, j'aimerais qu'ils nous donnent la possibilité d'être proches des enfants, proches des élèves, parce qu'on est rendus, en tout cas, je vois l'apprentissage de ça, mais on est rendus avec un volet administratif excessivement... puis je ne veux pas me lamenter, loin de là, là, mais excessivement lourd. On parle de conventions de partenariat, conventions de gestion, reddition de comptes, portraits de l'école, plans de réussite éducative, c'est plein, plein d'affaires qu'il faut s'asseoir puis prendre des journées puis des journées pour remplir de la paperasse.

J'aimerais, moi, que ça soit moins lourd, et ça, ça va nous permettre d'être proches des enfants puis d'être en mesure de régler des problèmes. Merci, Madame la Ministre.

Même s'il s'agit d'un autre dossier, notons qu'une des recommandations du rapport d'évaluation de la stratégie *Agir autrement* semble rejoindre les préoccupations de M. Boudreault. Le rapport recommande, parmi les composantes de la stratégie à revoir, « que le Ministère dépouille les planifications SIAA¹² de leur fonction de “reddition de comptes” au profit de leurs fonctions de mobilisation et de structuration de l'action ». Les auteurs du rapport cherchent ainsi « à réduire la lourdeur associée à la planification et à réduire la perte de temps et de ressources accordées à la formalisation de moyens d'action qui ne verront jamais le jour ». Selon M. Janosz et son équipe, « Le Ministère doit développer un mode de reddition de comptes qui soit moins intrusif dans le quotidien de l'action. » Il faut en outre « éviter que les personnes chargées du soutien direct aux écoles et aux enseignants soient associées aux opérations de reddition de comptes¹³ ».

¹² Stratégie d'intervention *Agir autrement*.

¹³ *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*, p. 42 et 43.

Si l'on peut comprendre la demande d'allègement des tâches administratives de la part de ceux qui travaillent avec les enfants et avec les enseignants, il n'en reste pas moins que le suivi et l'évaluation des mesures en place pour lutter contre le décrochage est une des clés pour s'assurer de la pertinence et de l'efficacité de ces mesures, ces programmes et ces plans d'action.

Les observations et les avis de la Commission

La Commission croit à la nécessité du suivi et de l'évaluation des mesures et des programmes de lutte au décrochage. Les députés comprennent néanmoins les préoccupations des intervenants qui, dans le milieu scolaire, souhaitent voir alléger leurs tâches administratives, particulièrement celles qui sont associées à la reddition de comptes.

En ce qui concerne la place des parlementaires dans le dossier du décrochage, elle réside notamment dans son rôle de contrôleur. Ainsi, la Commission s'engage à faire un suivi parlementaire périodique des mesures de lutte contre le décrochage scolaire (par exemple, le plan d'action *L'école, j'y tiens!*, lancé par le Ministère à l'automne 2009). Un tel suivi parlementaire (et donc public) permettrait :

- D'éclairer les progrès et les ratés de ces mesures;
- De proposer des correctifs et des solutions aux problèmes constatés;
- De garder la discussion sur le décrochage scolaire dans l'espace public;
- De faire connaître et de diffuser les bonnes pratiques en ce domaine.

De surcroît, en s'engageant dans cette voie, la Commission veillerait à ce que la lutte contre le décrochage demeure la priorité du Ministère et que les ressources financières engagées soient utilisées à cette fin, avec efficacité et efficience. La Commission s'assurerait que le Ministère, par ses programmes et ses actions, fait en sorte que les commissions scolaires et les écoles ont des ressources financières, matérielles et humaines appropriées pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires, et que les enseignants jouissent de conditions propices au soutien de leurs élèves en vue de leur succès.

Recommandation

Considérant que la place des parlementaires dans le dossier du décrochage réside notamment dans son rôle de contrôle de l'action gouvernementale, la Commission s'engage à faire un suivi parlementaire périodique des principales mesures de lutte contre le décrochage scolaire.

CONCLUSION

En allant rencontrer sur leur propre terrain des décrocheurs, des raccrocheurs et des élèves « à risque » de décrocher, la Commission croit avoir fait un geste positif. En effet, elle a créé l'occasion d'un échange avec les personnes concernées au premier chef par la question du décrochage, ceux qui en ont l'expertise la plus directe, soit les jeunes eux-mêmes. Sans être exhaustive, la réflexion engagée au cours de ce mandat a permis de corroborer des faits et des observations essentielles dans ce débat vital pour le Québec. De plus, elle a, en particulier, fait ressortir des éléments à propos desquels s'entendent les spécialistes de l'éducation et les jeunes, surtout ceux qui ont des difficultés à poursuivre leurs études selon le parcours régulier.

Partout au Québec, des personnes se mobilisent pour l'éducation et pour encourager les jeunes à réussir leurs études et à réaliser leurs rêves. Dans les deux régions visitées, les parlementaires ont pu rencontrer des femmes et des hommes de talent et de conviction, qui ne ménagent aucun effort pour aider les jeunes à croire en leurs moyens et à réaliser leurs objectifs. Ils ont entendu des témoignages précieux, parfois poignants, mais toujours source d'optimisme pour l'avenir de ces jeunes qui, si on les guide et les soutient de façon appropriée, sauront trouver leur place dans notre société et y offrir leur contribution.

Néanmoins, l'éducation n'est pas suffisamment valorisée au Québec. Dans les différentes régions, des initiatives porteuses impliquent toute la communauté et, souvent, donnent de bons résultats. Il faut soutenir ces initiatives et s'en inspirer pour convaincre toutes les sphères de la société de l'importance et de la valeur de l'éducation et du savoir. Il reste que le succès de l'entreprise repose aussi sur la relation maître-élève et sur le lien de confiance famille-école, qui sont des facteurs clés de la réussite. Les artisans de l'école Le Tournant, par exemple, parlent de leur établissement comme d'une « école du cœur ».

C'est en ce sens que s'exprimait Pascal Lévesque, du CREPAS, lors des audits de Dolbeau-Mistassini :

À toutes les semaines, il y a des médias nationaux et internationaux et locaux qui nous appellent pour nous dire: C'est quoi, le miracle saguenéen? Puis, c'est quoi, le CREPAS, comment ça se fait que ça marche? Moi, je ne suis qu'une représentation de que vous avez vécu ici. Quand on fait une pizza tout le monde, tout le monde connaît les ingrédients d'une bonne pizza. C'est comment on amalgame les ingrédients qui fait que ça marche, que la pâte lève ou qu'elle ne lève pas. Et, ici, bien je pense c'est une illustration de ce que vous avez pu sentir aujourd'hui, c'est simplement une question de cœur, c'est une vision commune, c'est une région, c'est une école, c'est un milieu, c'est une communauté qui décide de faire de quoi. Ça prend une couple de fous, comme on l'a dit, pour dire : Je vais commencer par défricher la forêt, après ça les autres vont me suivre.

Tout part de là. La relation entre l'enseignant et l'élève, la confiance des parents envers l'école, le sentiment d'appartenance à une école et à une région, la valorisation de la connaissance et de l'éducation sont d'abord une affaire de cœur et de rapports humains. Il faut s'assurer que nos écoles et notre système d'éducation les mettent au centre du rapport pédagogique, et veiller à ce que les acteurs scolaires locaux et régionaux aient à la fois les moyens et la marge de manœuvre pour bâtir cette confiance et ce sentiment d'appartenance.



ANNEXE I – LISTE DES PARTICIPANTS



AUDITION DES EXPERTS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, NOVEMBRE 2009

Séance du 17 novembre 2009

Richard Cloutier, psychologue

Madeleine Gauthier, sociologue, Institut national de la recherche scientifique

Michel Janosz, professeur, École de psychoéducation, Université de Montréal

Séance du 24 novembre 2009

Paul Bélanger, professeur, Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal

Diane Pacom, professeure titulaire, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

Égide Royer, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

VISITE À JOLIETTE, LE 21 MAI 2010

Élèves et décrocheurs participants aux ateliers, école secondaire Thérèse-Martin

Gueter Alexandre

Jonathan Bérubé

Marc Cormier

Sarah Desrochers

Joanie Dubé Côté

Joémie Ducharme

Annabelle Escamilla Calestagne

Jean-Luc Gauthier

Pierre-André Laforest

Mikael Lecourt

Samuel Macdonald

Sandrine Macdonald

Gabriel Maher

Annie Marcotte

Mathieu Martineau

Patricia Monetta

Catherine Paquette

Bianca Pelletier B.

Marie-Lou Provost

Gabriel Racine

Charles Ricciardo

Phillippe Ricciardo
Yan Vézina Robillard
Tomy Therien
Charles Thierno

Participants table ronde, École des arts de la scène

André Bellemare, enseignant, pavillon Montcalm
Nancy Delisle, directrice et accompagnatrice, Stratégie d'intervention Agir Autrement
Chantale Gagnon, parent
Mélissa Gopalkrishna, intervenante, Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm
Peggy Houle, directrice, école secondaire de l'Achigan
Jean Leclerc, enseignant, école secondaire Barthélemy-Joliette
Nicole Malboeuf, directrice, écoles Saint-Barthélemy, Saint-Norbert, Saint-Cuthbert
Caroline Perreault, enseignante, école secondaire de l'Achigan
Caroline St-Georges, chargée d'équipe, Carrefour jeunesse-emploi de d'Autray-Joliette
Diane Simard, parent

**VISITE À DOLBEAU-MISTASSINI, LE 28 MAI 2010
PAVILLON LE TOURNANT, ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-DOLBEAU**

Élèves et décrocheurs participants aux ateliers

Francis Allard
Gabriel Belley
Jimmy Blais-Villeneuve
Keven Bonneau
Jessica Delisle-Guay
René-Pier Doucet
Kaven Duchesne
Sophie Dumais-Parent
Sabrina Gagnon
Désirée Gaudreault
Alexandra Gauthier
Pascal Gauthier
Marie-Pier Guay
Guillaume Harvey
Steeven Imbeault
Alexandre Labbé

Guillaume Marcil
Marie-Ève Marcil
Keven Paquette-Pigeault
Dominique Perron
Syntia Poirier-Trottier
Cloé Rousseau
Samuel Simard
François Tanguay
Andréanne Therrien-Simard
Julie Tremblay
François Tremblay-Gaudreault

Participants à la table ronde

André Boudreault, directeur, écoles Notre-Dame-des-Anges et Saint-Louis-de-Gonzague
Cynthia Bussièrès, intervenante en toxicomanie
Linda Comeau, enseignante, école Le Tournant
Pierre Côté, directeur, polyvalente Jean-Dolbeau et école Le Tournant
France Desgagnés, parent
Stéphane Gagné, enseignant, école Le Tournant
Sonia Larouche, enseignante, école Le Tournant
Sylvie Larouche, parent
Pascal Lévesque, Conseil régional de prévention contre l'abandon scolaire
Mélanie Painchaud, intervenante sociale
Joël Tremblay, directeur adjoint, école Le Tournant

VISITE À MONTRÉAL, LE 27 MAI 2011, ÉCOLE LA VOIE

Élèves participants aux ateliers

Nadia Ahmed
Jasmine-Malika Cabaj-Castrillo, représentante, Association étudiante de la Commission scolaire de
Montréal
Idir Ben Chabane
Idriss Camara
Roxane Domegni
Diaro Fatoumata Barry
Nahla Filali
Jade Fong-Turner

Inès Guessabi
Vincent Kesler
Rosa Lakabi
Boutaina Laraqui
Myriam Mahfoud
Leila Manel Bekkouche
Emmanuel Mougounga
Miruna Aiuna Necula, représentante, Association étudiante de la Commission scolaire de Montréal
Violetta Potapova

Intervenants participants aux ateliers, école La Voie

Mounir Bouziane, enseignant en mathématique, école La Voie
Fatiha Djebbar, école La Voie
Lisette Drolet, enseignante de français, école La Voie
Lucien Fortin, directeur de l'école La Voie
Maria Giacomodonato, conseillère en orientation, école La Voie
Isabelle Mercier, psychoéducatrice
Lysette Tchangha, enseignante en mathématique
Françoise Verhas, enseignante en français

Participants à la table ronde, Commission scolaire de Montréal

Manon Barette, conseillère pédagogique
Louise Boisvert, conseillère pédagogique
Patrice Bonneau, agent de développement
Hélène Bouchard, conseillère pédagogique
Sophie Bourque, conseillère pédagogique
Marie-Josée Bruneau, conseillère pédagogique
Yolande Brunelle, directrice, école Saint-Zotique
Dominique Comtois, conseillère pédagogique
Rémi Dussault, conseiller pédagogique
Normand Paris, coordonnateur, Bureau des services éducatifs complémentaires
Céline Ratelle, conseillère pédagogique

ANNEXE II – LISTE DES RECOMMANDATIONS



LES FACTEURS QUI FAVORISENT LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

1. *Consciente de la nécessité d'agir dès la petite enfance afin de déceler les difficultés d'apprentissage et, à terme, de réduire le décrochage scolaire, la Commission suggère au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'étudier la contribution et l'efficacité des services d'éducation préscolaire dans la prévention du décrochage scolaire, particulièrement en ce qui a trait à la lecture, à la littéracie et au comportement, et de considérer l'opportunité de mieux soutenir les services à cet égard.*
2. *Afin de tenir compte des difficultés d'adaptation qui peuvent affecter plus particulièrement les enfants de certaines familles immigrantes ou de cultures minoritaires, la Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'étudier comment les services éducatifs destinés à la petite enfance peuvent contribuer à une meilleure intégration de ces enfants dans le système d'éducation québécois et à favoriser leur persévérance scolaire.*
3. *La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de favoriser les projets pilotes de maternelle, dès 4 ans. Ceci afin d'évaluer concrètement la pertinence de cette solution pour mieux préparer les enfants à la maternelle et aux apprentissages de l'école primaire et pour créer très tôt un contact positif entre les parents et le milieu de l'éducation.*

L'ÉCOLE, LES ENSEIGNANTS ET LES PARCOURS SCOLAIRES DES JEUNES

4. *Afin de mieux soutenir les enseignants et les futurs enseignants dans leur travail auprès des jeunes, la Commission recommande que soient développées, tant dans leur formation de base que dans leur formation continue, une meilleure compréhension des enjeux et des problèmes vécus par les différentes cohortes ainsi que des nouvelles manières d'appréhender la connaissance. La Commission suggère également l'ajout ou la bonification de techniques d'encadrement des élèves en difficulté, spécialement pendant la formation continue. La Commission invite le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les commissions scolaires et les universités, dans la formation des maîtres, à agir sur ces problématiques.*
5. *Préoccupée par le fait que les victimes d'intimidation, de taxage, de violence et d'exclusion soient plus sujettes au décrochage scolaire, la Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de prendre les mesures appropriées pour améliorer le climat dans les écoles du Québec, notamment en milieu défavorisé, avec la collaboration de l'ensemble des partenaires de la communauté.*
6. *La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux commissions scolaires de faciliter la mise en place de programmes et de parcours alternatifs, ouverts à tous les*

jeunes à qui le parcours scolaire traditionnel ne convient pas, et à faciliter le développement, dans les écoles, de l'offre de programmes sport-études, de programmes similaires centrés sur les arts et la culture, ainsi que de programmes de stages en milieu de travail pendant le secondaire.

- 7. Des recherches démontrent qu'un nombre raisonnable d'heures de travail combiné aux études représente un apport positif à l'apprentissage. Cependant, un horaire de travail trop contraignant peut nuire à la réussite des études. La Commission recommande au gouvernement du Québec de mieux encadrer le travail des jeunes et des étudiants afin que le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi ne compromettent pas le parcours scolaire.*
- 8. La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réfléchir à des mesures visant la valorisation de modèles masculins de réussite scolaire de même que la formation et le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignants masculins.*

LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT ET LA VOLONTÉ COLLECTIVE DE CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

- 9. Afin de développer et de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes, des familles et de la communauté – incluant le monde du travail – envers l'école et le milieu scolaire, la Commission estime que les acteurs scolaires locaux doivent bénéficier de l'autonomie et de la marge de manœuvre nécessaires afin d'aménager les programmes éducatifs en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves des différentes régions. Par la même occasion, la Commission approuve fortement les efforts des instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire et considère que ce modèle est une des voies privilégiées à emprunter pour rallier les citoyens et les décideurs locaux à l'objectif de la réussite scolaire.*
- 10. La Commission incite le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à prendre les moyens de mieux valoriser l'éducation et le métier d'enseignant, aussi bien à l'échelle du Québec qu'auprès de certains groupes-cibles, et de changer globalement, à long terme, la perception qu'entretient de l'éducation la société québécoise.*

LA GESTION, LE SUIVI ET LA REDDITION DE COMPTES

- 11. Considérant que la place des parlementaires dans le dossier du décrochage réside notamment dans son rôle de contrôle de l'action gouvernementale, la Commission s'engage à faire un suivi parlementaire périodique des principales mesures de lutte contre le décrochage scolaire.*



SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca

